



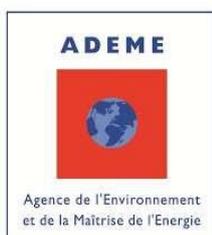
Année universitaire 2018-2019

Mémoire de fin d'étude

Université Jean Jaurès – Toulouse 2
Département de Sociologie
Master Politiques environnementales et Pratiques Sociales

LES PRÉCARITÉS :
ÉTAT DES LIEUX DANS DES
QUARTIERS PRIORITAIRES
POLITIQUE DE LA VILLE D'UNE
COMMUNE URBAINE DU LITTORAL
GUYANAIS

Réalisé par : Camille MARTIN
Encadré par : Marie-Christine ZELEM
Sous le tutorat de : Pierre COURTIADÉ



LES PRÉCARITÉS :

ÉTAT DES LIEUX DANS DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE D'UNE COMMUNE URBAINE DU LITTORAL GUYANAIS

Table des matières

Remerciements	5
Résumé de l'étude.....	6
1ère PARTIE	7
1. Introduction.....	7
1.1 Objet du stage et contexte de la demande.....	7
1.2 Présentation générale de la Guyane : sa géographie, son organisation administrative, ses habitants....	8
2. Construction de l'objet.....	10
2.1. Les situations de précarité.....	10
2.1.1. Indicateurs socio-économiques	11
2.1.2. L'éducation et le niveau de formation	13
2.1.3. Considérations sanitaires : alimentation, maladies et accès aux soins.....	14
2.1.4. Cadre de vie et précarité énergétique	15
2.1.5. Le recours aux services médico-sociaux.....	16
2.1.6. La précarité relationnelle.....	18
2.1.7. Conclusion	18
2.2. Hypothèses.....	18
2.3. Revue de la littérature	18
2.4. Les terrains retenus	20
2.5. Protocole d'enquête et outils méthodologiques mobilisés.....	21
2.6. Remarques préalables et limites de l'étude.....	24
2ème PARTIE : RETOUR TERRAIN.....	26
3. Les habitants et leurs lieux de vie	26
3.1. Les quartiers étudiés	26
3.2. Le cadre de vie dans ces quartiers.....	28
3.2.1. Panorama des services publics, structures et associations de proximité	28
3.2.2. Un accès inégal aux commerces de proximité.....	29
3.2.3. Le tissu économique local : la proximité des pôles d'activité et la structure du marché.....	29
3.2.4. Une inégale répartition des activités pour les jeunes	30
3.2.5. Les lieux de socialisation : un usage différencié et genré de l'espace public.....	30
3.2.6. La délinquance et le sentiment d'insécurité	31
3.3. À l'origine de la précarité, une combinaison de facteurs et des histoires plurielles	32
3.3.1. Profils sociologiques des habitants rencontrés.....	32
3.3.2. La situation administrative, un facteur d'inégalités déterminant	32
3.3.3. Des situations économiques fluctuantes et variées.....	33
3.3.4. Un faible niveau de formation	34
3.3.5. Des difficultés à apprendre le français pour certains étrangers	34
3.3.6. Illectronisme et fracture numérique, des enjeux majeurs à l'ère de la dématérialisation	34
3.3.7. Les différents types de travailleurs et de rapports au travail.....	35

3.3.8. Évènements et bifurcations qui peuvent faire entrer dans la précarité	37
4. Le logement.....	38
4.1. Les raisons qui motivent le choix du lieu de résidence	38
4.2. L'état du bâti et des installations électriques : des conditions d'hébergement qui vont du logement décent à l'insalubrité.....	39
4.3. Focus sur la rétrocession et le vol d'électricité	42
4.4. La gestion des flux : l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux usées et la collecte des déchets	43
4.5. Le paiement des factures et l'utilisation du chèque énergie.....	45
4.6. L'équipement en appareils électroménagers.....	45
4.7. Le souhait de déménager se confronte à l'offre de l'immobilier social.....	47
5. La mobilité	48
5.1. L'aménagement et les équipements.....	48
5.2. Où va-t-on et comment s'y rend-on ?.....	49
5.3. Une mobilité réduite pour certaines catégories de population.....	51
5.4. Comment passe-t-on le permis : qui et avec quels financements ?	52
5.5. L'insécurité des déplacements	53
6. Quelles répercussions des conditions de vie matérielle sur la santé ?.....	53
6.1. Précarité et santé au travail	53
6.2. Précarité des conditions de vie.....	53
6.3. Lien santé et environnement : qualité de l'eau dans les logements, affluents d'eau et déchets.....	54
6.4. L'Alimentation, comment on se nourrit ?	56
6.5. Où on se soigne ?	57
6.6. Pourquoi certains renoncent à se soigner ?.....	58
7. La question du modèle social français	58
7.1. Des dispositifs, institutions et acteurs du champs de l'action sociale sollicités.	58
7.2. ... Mais non sans peine	60
7.3. « C'est pas raciste, mais... ».....	61
3 ^{ème} PARTIE : DISCUSSION GENERALE	63
8. Des précaires ? « On ne se sent pas pauvres, il y a pire ! »	63
8.1. Pour les enquêtés, le bien-être dépend de la satisfaction des besoins élémentaires.....	63
8.2. Résilience, résignation et adaptation sont mobilisées pour accepter les situations de précarité	65
8.3. Des conditions de vie meilleures que dans le pays d'origine.....	65
8.4. La précarité vue par les enquêtés.	67
9. Ce que l'on mobilise pour subvenir à ses besoins.....	69
9.1. Réseaux sociaux et débrouille : on ne déclare pas que l'on demande de l'aide, mais dans les faits... ..	69
9.2. L'économie parallèle comme ressource pour subvenir à ses besoins.....	71
9.3. Religion et magie : des moyens pour relativiser et se protéger du mauvais sort	71

10. Quelques solutions aux problèmes rencontrés, selon les habitants	72
CONCLUSION	73
RÉFÉRENCES.....	75
ANNEXES	80
Annexe 1 : Sigles et abréviations	80
Annexe 2 : Récapitulatif des entretiens avec les habitants	83
Annexe 3 : Mindmap avec les différentes formes de précarité, à partir de notre revue de la littérature...84	
Annexe 4 : Grille d’entretien personnes ressources	85
Annexe 5 : Guide d’entretien habitants.....	90
Annexe 6 : Grille d’observation.....	92

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée et accompagnée pendant la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, Mme Marie-Christine Zelem, professeure de sociologie à l'université Jean Jaurès – Toulouse 2, qui a assuré mon encadrement. Ses recommandations et encouragements tout au long de ce projet ont été essentiels à sa bonne réalisation.

Je tiens aussi à remercier l'ADEME Guyane de m'avoir permis de réaliser cette étude. Mme Suzanne Pons, pour sa confiance à mon égard et ses connaissances pointues du territoire guyanais et de sa population ; Mr Pierre Courtiade, mon tuteur de stage, pour ses conseils avisés et son aide précieuse lors de la rédaction du mémoire ; les ingénieurs, pour leur accueil ; Odile, pour sa bienveillance ; Dominique, pour avoir partagé son expérience de la Guyane ; Et, bien chaleureusement, mes coworkers Jérémie Broussin et Florent Perugini pour leur soutien et leur joie de vivre qui m'auront permis de décompresser après des journées parfois difficiles.

Plus particulièrement, merci Jérémie de m'avoir partagé ton expérience de sociologue.

Je remercie aussi toute l'équipe du service Développement Social Urbain et, plus particulièrement, Mme Létard, Mme Agelas, Mr Woon. Votre travail pour développer la ville est essentiel, je vous souhaite de mener à bien vos objectifs.

Mes remerciements s'adressent aussi aux professionnels que j'ai pu rencontrer afin de mieux cerner le territoire, ses habitants et les formes de précarités auxquelles ils sont confrontés.

J'adresse une attention toute particulière à toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette enquête, pour leur confiance et leur accueil au sein des quartiers. Merci à eux d'avoir bien voulu partager leurs expériences, riches d'enseignements. Et merci à ceux qui ont pris le temps de m'expliquer ce qui n'était pas toujours clair pour la nouvelle guyanaise que je suis. J'espère que mon travail est fidèle à ce que vous m'avez transmis. Aussi qu'il permettra, autant que faire ce peut, de trouver des solutions aux difficultés que vous rencontrez.

Merci à ma famille pour leur accompagnement et leurs encouragements tout au long de mon parcours universitaire, ainsi qu'à mes indéfectibles amies Aurélie et Amélie.

Enfin, un immense merci à mon Emilio, aventurier en herbe, qui m'a accompagné dans cette expédition. Toujours prompt à aller vers l'Autre, ta présence à mes côtés aura facilité mon entrée sur le terrain et permis d'établir des relations de confiance avec les habitants.

Résumé de l'étude

Remarques :

Cette étude ne vise aucunement à stigmatiser des catégories de la population. Les résultats ne sauraient servir d'arguments pour appuyer des opérations de contrôle des habitants et de leurs activités, ni justifier la destruction des habitats spontanés. Elle ne cherche aucunement à réaliser un contrôle social, mais bien à faire remonter la diversité des situations pour y apporter des solutions humanistes

Ce mémoire présente les résultats d'une étude de sociologie réalisée pour le compte de l'ADEME Guyane, dans le cadre du Master Politiques Environnementales et Pratiques Sociales – Toulouse 2.

La Guyane est une collectivité territoriale ultra-marine française située en Amérique du Sud. Elle se caractérise par un territoire recouvert à 96 % par la forêt amazonienne, une société multiculturelle, un fort taux de pauvreté, un retard structurel et un nombre important de personnes immigrées sans papiers. En outre, la Guyane accuse des difficultés relatives à son aménagement, et compte de nombreux logements informels (construits sur la terre d'autrui). Ainsi, nous avons voulu réaliser un état des lieux des différentes formes de précarités dans un tel contexte.

Le territoire guyanais concentre des configurations très variées, du fait de la diversité de sa population et de leurs lieux de vie. Pour notre étude, nous avons décidé d'étudier les personnes qui vivent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'une commune urbaine du littoral. Notre choix s'est porté sur les quartiers Atriba, Cotonnière Ouest et Zénith à Matoury.

Pour mieux cerner les conditions objectives d'existence des habitants, nous avons mobilisé la méthode empirique. Dans un premier temps, nous avons réalisé des entretiens avec des personnes ressources afin de mieux cerner le territoire, ses populations et les difficultés qu'elles rencontrent. Puis, dans un deuxième temps, nous avons réalisé 20 entretiens semi-directifs avec les résidents des quartiers concernés. En parallèle, pendant toute la durée de l'étude, l'enquêtrice a vécu sur le terrain, au plus près des populations précaires, en observation participante. Les données recueillies ont été consignées dans un journal de terrain.

Le travail que nous en tirons se divise en trois parties : la première présente l'étude et le territoire guyanais, explique les différents facteurs de précarité en contexte puis expose les différentes étapes du travail sociologique préalables à notre entrée sur le terrain. La deuxième partie dresse un diagnostic des précarités en s'appuyant sur les informations recueillies lors des observations et entretiens. Enfin, la troisième partie nous amène à questionner les situations de précarité en donnant la parole aux enquêtés sur le sujet. Nous y aborderons les ressources mobilisées par les acteurs pour atténuer et/ou dépasser les difficultés qu'ils rencontrent.

1ère PARTIE

1. Introduction

1.1 *Objet du stage et contexte de la demande*

La précarité est apparue dans le débat politique et public à partir des années 80 (suite aux rapports de G. Oheix en 1981 et de J. Wresinski en 1987). Le terme est rapidement entré dans le langage courant. Si l'on peut se représenter ce que la précarité recouvre : « ce dont l'avenir, la durée, la solidité n'est pas assurée, ce qui est *instable* et *incertain*, ce qui est *court*, *fugace* ou *fugitif*, voire ce qui est délicat et *fragile* » (Cingolani, 2006, p. 3), il est difficile d'en faire une définition claire ou d'en dessiner les contours. Car, la précarité peut toucher de multiples sphères de la vie des individus : précarité de l'emploi, affective, des conditions de vie, énergétique... de manière concomitante ou non.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. De prime abord concernée par la précarité énergétique (centrée sur l'énergie et l'environnement sociotechnique), l'ADEME Guyane a pris conscience de la nécessité de relier cette problématique au spectre plus large des précarités. Aussi, a-t-elle souhaité réaliser une étude qualitative pour caractériser et spécifier non pas la précarité, mais les précarités dans une commune urbaine du littoral guyanais. Ceci afin d'avoir une vision globale de la situation, identifier les liens de cause à effet et les arbitrages budgétaires que les ménages opèrent. L'évaluation des problèmes rencontrés par la population apportera des connaissances pour élaborer des pistes et solutions durables pour l'énergie, qui pourront être communes à d'autres préoccupations sociales telles que l'accès à l'eau, la santé, l'insertion, ...

Ainsi, en s'engageant dans ce projet qui dépasse les simples considérations environnementales, l'ADEME Guyane souhaite :

- Connaître les conditions de vie des habitants pour évaluer la pertinence du concept de précarité énergétique sur le littoral guyanais et engager des mesures pour traiter cette problématique.
- Connaître les répercussions de la précarité énergétique liée au logement (impayés, insalubrité, sécurité des installations...) et à la mobilité sur différentes sphères : l'emploi, la santé, les difficultés d'accès à l'eau potable, à l'alimentation, au traitement des déchets, sur le non-recours aux prestations sociales, ...
- Répondre aux besoins de mobilité des populations précaires.
- Mieux connaître la population pour engager des actions ciblées de maîtrise de la demande énergétique (MDE).

Pour répondre à cette commande, la précarité a été étudiée de manière systémique, étant présumé que ses différentes facettes influent l'une sur l'autre. Donc, nous avons réalisé un diagnostic des différentes formes de précarités afin de connaître leurs spécificités sur le territoire guyanais et étudier leurs interrelations éventuelles. Il s'agira aussi de savoir s'il existe des facteurs déterminants ou bien si les problèmes rencontrés résultent de jeux complexes et multifactoriels.

Notre travail se divise en trois parties. Dans un premier temps, une partie introductive qui visera à cerner notre sujet en présentant un certain nombre d'indicateurs sur la Guyane et les diverses formes de précarité. Puis, nous construirons sociologiquement notre objet. Cela passera par une phase de définition et de problématisation suivie par l'élaboration des hypothèses de travail et la revue de la littérature. Enfin, nous présenterons notre méthodologie. Après avoir terminé cette phase de contextualisation, nous donnerons la parole aux enquêtés dans la deuxième partie. Là, nous présenterons les résultats de la phase

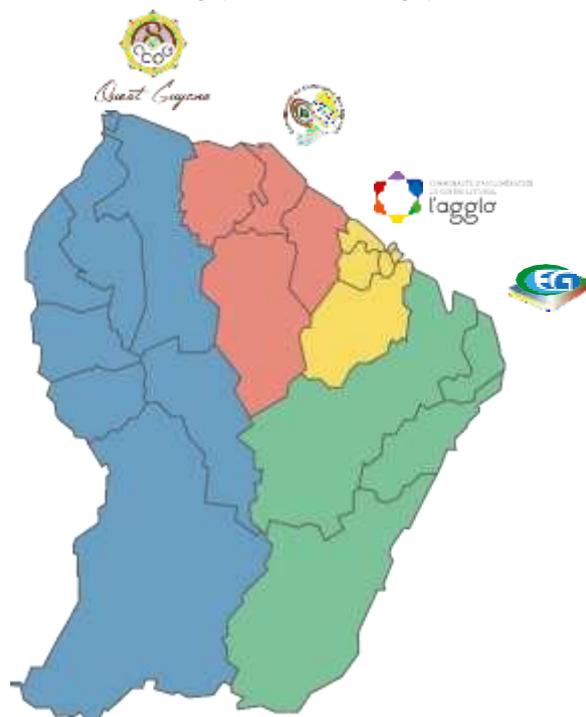
de terrain en abordant successivement les conditions objectives d'existence des habitants relatives à leur lieu de vie, au logement, à la mobilité, à la santé, et le rapport qu'ils entretiennent avec le modèle social français. La troisième partie servira à spécifier la notion de précarité en nous appuyant sur le discours des habitants, ainsi qu'à présenter leur manière d'y faire face. Cette partie se terminera par une série de propositions données par les enquêtés.

1.2 Présentation générale de la Guyane : sa géographie, son organisation administrative, ses habitants

Avant d'exposer dans la suite de notre rapport les problématiques spécifiques à la précarité, commençons par donner quelques repères sur la Guyane.

La Guyane est la seule enclave européenne sur le continent sud-américain, elle se situe à 7 500 km de la métropole. C'est le plus grand département français, avec une superficie de 83 846 km², soit 16 % du territoire national. Elle est frontalière à l'Ouest du Surinam et à l'Est et au Sud du Brésil. La Guyane est recouverte à 95 % par la forêt amazonienne.

Au niveau institutionnel, la collectivité territoriale de Guyane (CTG) a succédé en 2015 au département et à la région de Guyane dans tous leurs droits et obligations¹. Le territoire compte quatre intercommunalités : la Communauté d'agglomération Centre Littoral – dont le Chef-lieu est Cayenne, et les Communautés de communes de l'Ouest guyanais, de l'Est guyanais et des Savanes.



Au 1er janvier 2016, l'INSEE recensait 269 352 habitants, dont 138 000 sur l'Île de Cayenne, lieu de la présente étude. La croissance démographique de la Guyane est forte², avec une augmentation de la population de + 2,5 % en moyenne depuis 2011³. Ce taux s'explique par le solde naturel positif⁴ et le

¹ LOI n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outre-mer

² Raimbaud B. : « Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1er janvier 2016 », INSEE Flash Guyane n° 99, décembre 2018.

³ INSEE, recensements de la population 2011 et 2016.

⁴ Entre 2006 et 2011 il y a 28 850 naissances de plus que de décès.

solde apparent des entrées et des sorties⁵ du territoire. Cela traduit une fécondité élevée (3.6 enfants par femme en 2015) et des flux de migration dynamiques, malgré un solde quasi nul (le rapport entre émigration et immigration). L'INSEE estime que la population devrait être de 296 711 habitants au 1er janvier 2019 et qu'elle devrait doubler à l'horizon 2050, par rapport à 2013, pour s'établir à 428 000 habitants⁶.

En termes de structure de la population, en 2015 selon l'INSEE⁷, 1 personne sur deux à moins de 25 ans, faisant de la Guyane la région la plus jeune de France après Mayotte. Tandis que 7,8 % de la population a plus de 65 ans. L'espérance de vie est moins importante en Guyane qu'en métropole, ce qui peut traduire des conditions de vie moins bonnes. L'espérance de vie à la naissance est de 85,3 ans pour les femmes et de 79,4 ans pour les hommes au niveau national, et de 82,2 ans pour les femmes et 76,8 ans pour les hommes en Guyane.

En 2015, on compte 52 000 familles, dont 40 % sont des familles monoparentales, soit 31 % des ménages. À titre de comparaison, 15 % des familles ont ce même type de configuration au niveau national. Le plus souvent, les femmes ont la charge des enfants. Le nombre d'enfants est aussi plus importants en Guyane qu'en France métropolitaine, avec respectivement 30 % et 9,3 % des familles qui sont composées de trois enfants ou plus de moins de 25 ans. Par ailleurs, le concubinage est le statut conjugal le plus fréquent chez les familles.

En 2016, la densité moyenne sur le territoire était de 3,2 habitants au km². Mais une part importante de la population est concentrée dans la partie urbanisée du littoral : 85 % sur la bande côtière entre Saint-Laurent du Maroni à l'Ouest, Kourou et Cayenne. Et plus particulièrement, 52 % entre Cayenne et sa périphérie - soit 574 habitants par km².

La Guyane se caractérise par la diversité de sa population. On y trouve des peuples amérindiens autochtones, des descendants d'esclaves de différentes origines que l'on nomme créoles, des noirs-marrons aussi appelés Bushinengués (dont les ancêtres, esclaves, se sont enfuis des plantations surinamaises pour retourner vivre dans la forêt), des populations issues des vagues successives de migration et des métropolitains venus de France hexagonale. Le nombre d'étrangers est difficile à quantifier mais l'INSEE indique qu'en 2015 ils sont plus de 84 000 en Guyane (dont 41 107 en situation régulière au 31 décembre 2016⁸, selon le Ministère de l'intérieur), soit un tiers de la population⁹ répartis comme suit : 1 personne sur huit vivant en Guyane est d'origine surinamaïse. Quant aux communautés haïtiennes et brésiliennes, elles représentent chacune 9,3 % et 9,2 % de la population totale¹⁰. I. Zouari nous donne des estimations plus détaillées dans un article de la revue *Population & Avenir* paru en 2015¹¹. Selon l'auteur la population se répartit comme suit, selon l'origine :

⁵ Définition de l'INSEE (2016) : Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

⁶ INSEE Analyses Guyane (27/03/2019) *La population guyanaise à l'horizon 2050 : vers un doublement de la population ?* N° 36

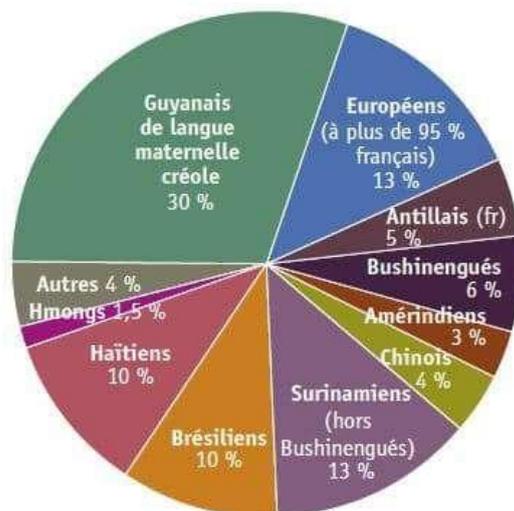
⁷ INSEE Analyse Guyane (15/01/2019) *La Guyane, une région jeune et cosmopolite*. N° 35

⁸ Ministère de l'intérieur (2017) *Les étrangers en France. Quatorzième rapport établi en application de l'article L.111-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Année 2016*.

⁹ INSEE Flash Guyane (janvier 2017) *Synthèse démographique de la Guyane. Une démographie toujours dynamique*. N° 57

¹⁰ INSEE Analyse Guyane (15/01/2019) *La Guyane, une région jeune et cosmopolite*. N° 35

¹¹ Pour arriver à ces estimations, I. Zouari nous a indiqué avoir croisé les données INSEE RP 2009 et RP 2011 avec des données se trouvant dans différents articles et ouvrages. Il nous précise qu'il a dû réaliser des arbitrages, notamment en écartant les données qui paraissaient les moins crédibles. Il ajoute que compte tenu des flux de populations, certains pourcentages ont pu être modifiés, en particulier pour ce qui concerne l'origine haïtienne.



© Population & Avenir, Ilyes Zouari (2015)

Ainsi, on retrouve sur un même territoire des groupes avec des cultures, des traditions et des socialités très variées, ce qui n'est pas sans créer des tensions inter-ethniques. Nous nous interrogeons donc : est-ce que cette multiculturalité joue sur les modes de vie et d'habiter ? Si tel est le cas, quelle sera l'influence sur les manières de caractériser les situations de précarité ?

2. Construction de l'objet

Avant-propos : Nous nous intéressons aux précarités en Guyane, ce qui impose de lister une partie des difficultés que l'on y rencontre, dans l'unique but de mieux cerner ce qui fait problème sur le terrain d'enquête. Toutefois, pour ne pas verser dans le cliché, et si besoin est, rappelons que la Guyane ne saurait être réduite à ces seuls aspects.

2.1. Les situations de précarité

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. »¹² J. Wresinski, Conseil économique et social (1987)

M. Joseph Wresinski est à l'origine du mouvement ATD Quart-Monde, qui lutte contre l'extrême pauvreté. Il est le rapporteur pour le Conseil économique et social (CESE) du rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* (1987), qui a eu des répercussions politiques et sociales aux niveaux national et mondial en faisant reconnaître la misère comme une violation des droits de l'homme et en proclamant qu'il n'est pas possible d'éradiquer la grande pauvreté sans l'association des plus pauvres.¹³ Dans la présente étude, nous nous appuyons sur cette vision de la précarité-pauvreté car elle permet de dépasser le flou sémantique du seul terme *précarité* ; mais aussi d'aller au-delà du caractère essentialisant et parfois figé de la seule pauvreté – nous entendons par là que l'étude de la pauvreté, et du pauvre en particulier porterait plus, selon nous, sur les aspects économiques et le déterminisme des conditions. Car, ce que nous retenons aussi de la vision de Wresinski c'est le caractère dynamique de la précarité. Cela permet de s'intéresser aux parcours fluctuants des individus, à leurs conditions matérielles d'existence et de faire remonter l'expérience qu'ils en font. Aussi, en reconnaissant la précarité comme relative aux *sécurités* au

¹² J. Wresinski (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Paris. Journal Officiel. P 14.

¹³ <https://www.joseph-wresinski.org/fr/biographie/>

pluriel, on admet qu'elle concerne plusieurs domaines de la vie des individus. Ainsi, nous arrivons à une vision multidimensionnelle de la précarité. En conséquence de quoi nous parlerons des précarités.

Ceci étant posé, nous allons maintenant présenter les indicateurs de précarité qui nous ont semblé pertinents dans le contexte guyanais.

2.1.1. Indicateurs socio-économiques

Présentons succinctement quelques caractéristiques de l'emploi en Guyane. Nous avons en Guyane une répartition « ethno-économique » (Piantoni, 2009) des activités : selon l'INSEE, en 2017 les agents de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière représentent 41 % de la population active occupée guyanaise. Précisons que ces emplois sont seulement ouverts aux citoyens européens (hors enseignement supérieur) ; on y trouve en majorité les créoles guyanais (groupe majoritaire numériquement) et les métropolitains. En croisant les informations recueillies auprès de M-C Zelem et F. Piantoni, nous arrivons à une répartition des emplois en fonction des communautés d'appartenance et/ou pays d'origine comme suit : les bushinengués des communes de l'intérieur sont historiquement plutôt piroguiers ; les « chinois¹⁴ » gèrent la majorité des épicerie de proximité ; on compte de nombreux haïtiens dans les métiers de personnel domestique, du jardinage, du bâtiment ; les brésiliens sont plus représentés dans les métiers du BTP (gros œuvre) ; les Hmongs sont plutôt dans le secteur de l'agriculture.

Le **taux de chômage** en Guyane côtière concernait 19 % de la population active en 2018 (au sens du Bureau international du travail ; il était de 22 % un an auparavant).

	Chômeurs	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Âge				
15-24 ans	4 100	44	46	42
25-49 ans	11 500	22	25	19
50 ans et plus	2 900	14	14	15
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	800	9	7	10
Cadres	100	2	2	1
Professions intermédiaires	1 300	7	5	9
Employés	3 400	15	16	14
Ouvriers	3 400	23	21	24
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	9 400	100	100	100
Niveau de diplôme				
Sans diplôme, CEP ou brevet des collèges	12 000	37	45	30
CAP, BEP	3 800	25	25	24
Baccalauréat	2 100	16	15	17
Bac+2	400	4	6	3
Diplôme supérieur à bac+2	100	1	1	1
Chômeurs depuis 1 an ou plus				
15-24 ans	2 400	25	32	20
25-49 ans	8 900	17	20	14
50 ans ou plus	2 300	11	12	11
Ensemble	18 500	22	25	20

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.

Source : INSEE, enquête *Emploi en continu* 2017.

Entre 15 et 50 ans, on notera un taux de chômage plus élevé chez les femmes. On constate aussi un nombre de chômeurs très faible chez les diplômés de l'enseignement supérieur (500), que l'on va plus ou moins retrouver en termes de métier (1 400 cadres et professions intermédiaires). À l'inverse le très grand nombre de non ou très peu diplômés (15 800) semble bien correspondre aux ouvriers, aux employés et aux chômeurs n'ayant jamais travaillé (16 200).

¹⁴Nommés comme tel, bien qu'ils ne constituent pas une catégorie socioculturelle homogène car elle est constituée de populations d'origine asiatique diverses et de vagues d'arrivées différentes (Piantoni, 2009).

Toutefois ce taux de chômage n'est calculé que sur la population active.

Intéressons-nous alors aux chiffres de la population en âge de travailler selon le statut d'activité en 2018 (en nombre et %) :

	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	Effectif	(En %)	Femme	Homme	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus
Actifs	87 000	51	45	59	34	69	48
<i>Ayant un emploi</i>	70 400	41	35	49	23	57	43
<i>Chômeurs</i>	16 600	10	10	10	11	12	5
Inactifs	83 100	49	55	41	66	31	52
Ensemble	170 100	100	100	100	100	100	100

Champ : population des ménages, personnes de 15 ou plus, vivant en Guyane routière.

Source : INSEE, *Enquête Emploi en Continu 2018*.

Attention, si le taux de chômage est identique entre les deux tableaux (19 %), le nombre de chômeurs est différent (18 400 dans le premier et 16 600 dans le second), indiquant des sources ou des traitements de données légèrement différents. Cela n'empêche qu'ils restent cohérents et éclairants. On relève surtout que la population inactive est presque égale à la population active. Elle lui est inférieure chez les hommes (41 %), mais supérieure chez les femmes (55 %). L'INSEE explique cela par une insertion plus difficile pour les femmes en début de parcours et une immigration économique majoritairement masculine.

Ce nombre très élevé d'inactifs interpelle. Ils supposent qu'une part importante de la population est sortie du système économique. On va les retrouver parmi les allocataires des différentes prestations sociales (14,9 % d'allocataires de l'AAH, de l'ASS ou du RSA-socle ; voir sous-partie 2.1.5.) mais aussi probablement parmi les « sans-papiers » (c'est-à-dire sans titre de séjour français), qui ne peuvent être officiellement employés.

Dans un dossier sur la pauvreté en Guyane daté de 2018, l'INSEE établit le **seuil de risque de pauvreté local** en 2011 à 420 € par mois par unité de consommation (soit 60 % du revenu médian)¹⁵, ce qui représente 30 % de la population en 2011 (+ 4 points en 10 ans) ; alors que ce seuil est de 1026 € au niveau national (INSEE, données 2016). Cette différence s'explique par un calcul localisé du seuil de pauvreté. Cette opération peut paraître surprenante car elle permet de faire sortir un nombre conséquent de la population de la catégorie « pauvre » dans un contexte où les prix sont plus élevés de 11,6 % qu'en France métropolitaine (par exemple, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées + 33,9 % ; la santé + 15,8 % ; les communications + 34,5 %)¹⁶, mais cette variable n'est pas prise en compte pour l'établissement du seuil. La population est donc confrontée à des **problèmes économiques** - avec les conséquences que cela peut induire en termes de difficultés pour satisfaire ses besoins élémentaires (manger, se laver, se soigner), atteindre un certain niveau de confort et se déplacer. À titre d'illustration, le rapport de l'IEDOM Guyane 2018 relève que « l'indice de développement humain de la Guyane [mesuré en tenant compte de l'espérance de vie, du taux de scolarisation et d'alphabétisation et du revenu] atteint 0,740 en 2010, il demeure nettement en deçà du niveau national [0.88]. Ainsi, en 2017 la Guyane se place à la 73^e place au niveau mondial, alors que la France est classée 24^e. »¹⁷

¹⁵https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3368949/gy_ind_09_chapitre_2.pdf

¹⁶ INSEE Analyses (Avril 2016) *En Guyane, les prix sont plus élevés de 11,6 % qu'en France hexagonale*, Antilles-Guyane, n°14

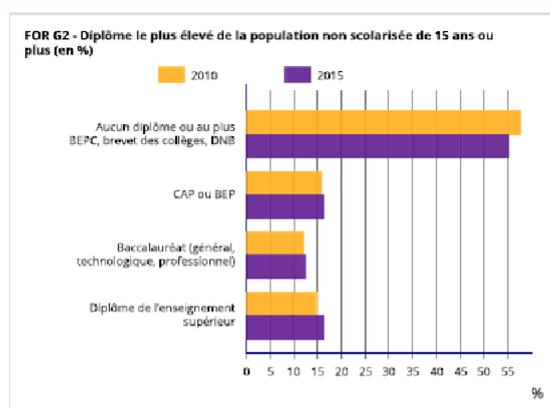
¹⁷ Rapport IEDOM Guyane 2018, Edition 2019.

Toutefois, un rapport de l'AUDeG (juillet 2017) nous explique que l'économie informelle est développée en Guyane et l'on peut donc supposer qu'elle pourrait apporter des revenus complémentaires plus ou moins importants, sans toutefois les quantifier. Cela vient confirmer l'incomplétude des statistiques sur l'emploi en Guyane, en tenant compte toutefois des formes d'emploi précaire, souvent à la journée ou « au job », qui caractérisent cette économie.

2.1.2. L'éducation et le niveau de formation

Beaucoup de jeunes guyanais arrêtent l'école dès la 3^{ème}, après avoir obtenu le brevet des collèges ou non. Pour nous représenter le phénomène, observons les données de l'INSEE.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en % (*in* Données locales de la Guyane, paru le 25/02/2019) :



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017), exploitations principales.

En 2015, c'est 55,2 % des personnes sorties du système scolaire qui n'ont aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges. Cela peut expliquer en partie les difficultés de lecture chez les jeunes guyanais : en 2014, 47,9 % des jeunes ayant participé aux journées « Défense et citoyenneté » (JDC) se retrouvent dans cette situation, contre 7,9 % en métropole. Il y a aussi une forte prévalence de l'illettrisme en Guyane : en 2014, 27,2 % contre 3,5 % en métropole.

Une piste à envisager lorsque l'on étudie la précarité est celle de l'**illettrisme** (terme apparu dans les années 1980 à l'initiative d'ATD Quart Monde) ou de **français langue étrangère**, le nombre de personnes touchées étant important en Guyane. Alors que la moyenne nationale est de 7 % de personnes concernées¹⁸, 20 % des 18 à 65 ans des résidents guyanais¹⁹ se retrouvent dans l'une de ces situations, selon l'ANLCI. Ce chiffre s'explique par le nombre important de personnes étrangère et non-francophone (30 %²⁰) et un faible niveau d'étude (70 % des moins de 25 ans sont sans diplôme²¹). Ces notions distinguent tantôt les personnes ayant été scolarisées mais qui ne détiennent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul, tantôt les personnes parlant une autre langue et qui, comme les premières, « ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. »²² Ces lacunes peuvent jouer sur l'autonomie des personnes et accentuer une situation déjà précaire. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme liste plusieurs conséquences : « Le développement d'un sentiment de dévalorisation de soi ; Les difficultés à communiquer, à s'exprimer, à échanger ; Les difficultés à utiliser des biens et des services, à accéder aux soins, au logement, ... ; Les difficultés à accéder à l'information, à construire de nouvelles

¹⁸ Dossier ANLCI : *L'évolution de l'illettrisme en France*. Edition 2018

¹⁹ Dossier de presse ANLCI Guyane : *Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Du 8 au 15 sep 2018*.

²⁰ Dossier ANLCI Guyane : *Agir ensemble contre l'illettrisme sur tous les territoires*.

²¹ *Ibid.*

²² Définition de l'illettrisme par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) *Cadre national de référence*, sep 2003

connaissances ; Les difficultés à accéder à l'emploi, à faire face aux changements dans son entreprise ; Les difficultés à participer à la vie sociale et culturelle. »

Pour l'**illettrisme** (le manque de compétences en matière de numérique), les conséquences sont globalement les mêmes que pour l'illettrisme. Pour contrer le problème, le gouvernement a mis en place en 2018 un plan national pour un numérique inclusif. Celui-ci doit servir à réduire la fracture numérique en proposant des actions pour développer les infrastructures réseau et les compétences des personnes par des formations. Alors que 20 % de la population française ne sait pas utiliser le numérique²³ et qu'un nombre croissant de démarches se dématérialisent (impôts, dossiers CAF, inscription à Pôle Emploi, souscription au contrat d'énergie etc.), il est essentiel de s'intéresser à cette problématique en Guyane car elle impacte l'autonomie des personnes et peut contribuer à leur exclusion.

2.1.3. Considérations sanitaires : alimentation, maladies et accès aux soins

La part du budget alloué à l'alimentation représente 16,4 % des dépenses des Guyanais. C'est le troisième poste de dépense après le logement et le transport. Il convient de s'intéresser à l'équilibre alimentaire des populations étudiées car **la qualité et la variété de l'alimentation sont déterminantes pour la santé.** L'Agence régionale de santé indique dans le Projet régional de santé Guyane 2018-2028 que « en Guyane, les maladies chroniques liées à la nutrition santé figurent parmi les premières causes de morbidité (obésité, diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies neurovasculaires, insuffisance rénale chronique) et parmi les premières causes de mortalité prématurée évitable (maladies cardio-vasculaires et neurovasculaires). » Dans le contexte guyanais (en termes de géographie et de multiculturalité) et en situation de précarités (économique et de mobilité) les modes alimentaires et l'accès à l'alimentation seront des variables ayant un impact sur la santé.

En plus de la forte prévalence des maladies chroniques, les habitants de Guyane souffrent de certaines pathologies en lien direct avec leur environnement. Y. Mathieu, chargée de mission outre-mer auprès du Défenseur des droits nous explique cela dans son rapport de 2016. Il y a les maladies zoonotiques, transmises par les animaux à l'homme : les moustiques peuvent transmettre le paludisme, la dengue, le chikungunya et/ou la fièvre jaune ; les chauves-souris peuvent transmettre la rage et leurs fientes provoquer des problèmes respiratoires. Il y a aussi de graves problématiques de pollution au mercure dans les communes de l'intérieur à cause de l'orpaillage illégal et des opérations de déboisement. S'ajoutent à cela les taux de tuberculose et d'infection au VIH les plus importants de France. Aussi, le nombre de suicide est 20 fois plus élevés qu'en métropole (cela touche plus particulièrement les communautés amérindiennes de l'intérieur).

L'accès aux soins est difficile en Guyane, de par sa situation géographique et l'enclavement de certaines communes qui rendent la densité médicale très inégale entre l'intérieur et le littoral. Mais se pose aussi le problème du manque de médecins et de professionnels de santé. « Selon une enquête Statiss (Statistiques et indicateurs de la santé et du social), les chiffres des professionnels de santé libéraux ou mixtes, en exercice au 1er janvier 2016, sont de 55 médecins généralistes pour 100.000 habitants en Guyane contre 104 en métropole, 27 médecins spécialistes contre 94 en métropole, 28 chirurgiens-dentistes contre 57 en France métropolitaine, 134 infirmiers en Guyane contre 174 dans l'Hexagone et 47 kinésithérapeutes contre 104²⁴. »

Précisons qu'en contexte de multiculturalité nous avons affaire à différents rapports au corps et à la santé. Aussi, les flux de population augmentent les risques d'importation de maladies depuis l'étranger. Il est donc nécessaire de mettre en place des campagnes de vaccination pour les populations nouvellement arrivées.

²³ Dossier de presse du Secrétariat d'Etat au Numérique : *Pour une France connectée. Plan national pour un numérique inclusif.* 13 septembre 2018.

²⁴ *La Guyane : le plus grand désert médical de France* (28 mars 2017) https://www.francetvinfo.fr/sante/politique-de-sante/la-guyane-le-plus-grand-desert-medical-de-france_2118599.html

2.1.4. Cadre de vie et précarité énergétique

La question de **l'assainissement**, c'est-à-dire **la gestion de l'eau et des déchets**, est aussi essentielle pour la protection de la santé publique et de l'environnement. L'ARS indique dans son rapport de 2017 que l'accès à l'eau est inégal sur le territoire guyanais où « 15 % de la population ne dispose pas d'accès à l'eau potable. »²⁵ Cela s'explique par l'isolement géographique de certaines zones habitées et les habitats spontanés qui ne sont pas raccordés au réseau d'alimentation en eau. Des pompes à eau peuvent être installées, mais l'eau n'est pas toujours potable (cela peut être dû à l'absence de périmètre de protection des puits et/ou à la concentration en métaux). Au sujet des déchets, l'Observatoire des déchets de la Guyane (ADEME, 2017) fait état d'une politique de traitement des déchets en amélioration, mais loin de répondre à la réglementation nationale (faible traitement et valorisation). En outre, certaines installations ne respectent pas les normes et de nombreux déchets - faute de dispositifs adéquats, de problèmes de collecte dans certaines zones et du manque de sensibilisation à l'environnement - sont jetés dans la nature et les rivières. Les dépôts sauvages pouvant avoir des répercussions graves sur la santé (gîtes larvaires, nuisibles, blessures...) et l'environnement, la question des déchets reste préoccupante.

La question de **l'habitat** : on constate en Guyane que 2 % des résidences principales sont des logements de fortune et que 47 % des ménages sont confrontés à au moins un défaut grave de leur logement (problèmes d'étanchéité, isolation, infiltrations d'eau...) ^{26 27}. Nous avons affaire à des logements indignes et informels qui posent là aussi des problèmes pour la santé et la sécurité des habitants. Le logement informel est défini dans la loi dite « Letchimy » du 23 juin 2011. Cela concerne les « locaux ou installations à usage d'habitation édifiés majoritairement sans droit ni titre sur le terrain d'assiette, dénués d'alimentation en eau potable ou de réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales ou de voirie ou équipement collectifs propres à en assurer la salubrité et la sécurité, dans des conditions satisfaisantes. » En outre, la faible disponibilité du foncier (principalement du fait de la spéculation foncière), le manque de logements sociaux et l'accroissement de la population sont à l'origine du parc de logement saturé. Cette situation explique en partie l'émergence de nombreux quartiers d'habitats spontanés, c'est-à-dire des quartiers avec des logements de plus ou moins bonne qualité construits sans titre de propriété ni permis de construire. En plus de son caractère illégal, ce type d'implantation pose des problèmes d'aménagement car les constructions sont érigées sans tenir compte d'une planification urbaine raisonnée. Cela se traduit par un manque d'équipements publics : routes, système d'évacuation des eaux pluviales et usées, réseaux d'alimentation en eau potable et électricité, services de ramassage des ordures (AUDeG, 2012).

Pour ce qui concerne **l'électricité**, les difficultés d'approvisionnement et notamment les branchements sauvages peuvent avoir des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens. En effet, les installations bricolées, dangereuses, du fait de la méconnaissance des risques liés à l'électricité contribuent à la vulnérabilité des usagers. Par ailleurs, la qualité du parc des appareils électriques et/ou une mauvaise isolation des logements climatisés peuvent entraîner une augmentation conséquente des factures d'électricité. Dans un contexte local où l'on observe de la pauvreté, comme en métropole, EDF proposait des tarifs première nécessité (TPN) afin d'aider les ménages à subvenir à leurs dépenses d'électricité. Ceux-ci ont été remplacés par le chèque énergie, que seulement 41,94 % des personnes concernées ont utilisé (en moyenne 73,09 % d'utilisation au niveau national)²⁸, posant la question de la lisibilité de ce dispositif d'aide. Nous reparlerons de l'utilisation de ce chèque dans la partie 4.5., et aborderons le non recours aux prestations sociales dans la partie 7.2.

En termes de **mobilité** sur la bande littorale, l'augmentation démographique, la concentration des pôles administratifs et financiers et des zones de logements expliquent les flux importants de population. Il convient ainsi de s'intéresser aux modes de déplacement, au parc de véhicules et à l'offre de transports en commun ainsi que leur (non) fréquentation, ce poste ayant des répercussions sur la consommation énergétique et le budget des ménages. Précisons que le budget alloué aux transports représente 19,5 % des

²⁵ ARS Guyane. "Une eau potable pour tous" : Bilan de la qualité des eaux de consommation. 20 mars 2017.

²⁶ Fondation Abbé Pierre. *L'état du mal logement en France, 2018*. Rapport annuel #23.

²⁷ INSEE. « Les conditions de logement en France ». Édition 2017. « Fiches DOM ».

²⁸ Source DREAL: <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/solidarite-climatique-generalisation-du-cheque-a2162.html>

dépenses des Guyanais²⁹. Le rapport effectué à l'occasion des *Assises de la Mobilité et des Assises de l'Outre-Mer*³⁰ relève que le coût d'usage d'une voiture (achat, entretien, carburant) est supérieur de 20 % en Guyane par rapport à la métropole. Si les transports en commun sont une solution envisageable sur certain parcours, leurs coûts sont là aussi potentiellement rédhibitoires pour une partie de la population qui accuse des difficultés financières, les tarifs des bus urbains et périurbains pour un adulte étant compris entre 1,50 € et 5 €. En corollaire, précisons que l'accès aux transports contraint les recours aux institutions, aux services sociaux et médicaux lorsque les déplacements s'imposent pour effectuer des démarches.

Émerge ici la notion de précarité énergétique, lorsqu'on associe le mal-logement aux problèmes d'accès à l'énergie et de mobilité.

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 considère qu'une personne est en situation de **précarité énergétique** si elle « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. » À cela s'ajoute le Taux d'Effort Énergétique supérieur à 10% du revenu, l'indicateur « bas revenus/dépense élevée » et le ressenti du froid. Il sera plus tard fait mention de la mobilité. Cette définition légale s'applique mal aux territoires tropicaux, où la sensation de froid n'est pas un problème. Pour pallier à cela, J. Broussin a mené une étude en 2017 pour le compte de l'ADEME Guadeloupe³¹, afin de définir la précarité énergétique en milieu tropical. Il en est ressorti la définition suivante : « Est en situation de précarité énergétique un individu qui ne dispose pas des ressources économiques, sociales, ni des compétences techniques et administratives nécessaires pour maintenir un niveau de dépenses liées au transport et à l'énergie domestique adapté à son niveau de vie et/ou pour disposer d'un environnement sociotechnique ne portant pas atteinte à l'intégrité de la personne. »

2.1.5. Le recours aux services médico-sociaux

Pour pallier à ses difficultés, la population a recours aux dispositifs de solidarité institutionnelle. Notamment, cela se traduit par la demande de prestations sociales afin de parer aux difficultés économiques.

Voyons maintenant les taux d'allocataires des minimas sociaux au 31/12/2016 en Guyane, au sein de la population des 15 à 64 ans³² :

		Part des allocataires au 31/12/2016 au sein de la population des 15 à 64 ans				Part des allocataires du minimum vieillesse (2) au 31/12/2016		
		de l'AAH, de l'ASS ou du RSA socle (1)		de l'AAH	de l'ASS	du RSA socle	au sein de la population	
		(%)	Rang	(%)	(%)	(%)	(%)	Rang
M	France métropolitaine	7,7		2,6	1,0	4,1	2,9	
973	Guyane	14,9	98	1,2	0,7	13,0	15,7	98

(1) Allocataires des trois minima sociaux d'âge actif les plus fréquents (AAH, ASS, RSA socle)

(2) Allocataires des prestations du minimum vieillesse (ASPA, ASV)

Mode de lecture : au 31/12/2016, 14,9 % de la population guyanaise est allocataire de l'Allocation adulte handicapé (AAH), ou de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou du Revenu de solidarité active socle (RSA-socle), tandis que 7,7 % de la population métropolitaine est concernée. Le rang correspond au

²⁹ INSEE (2015) *Enquête budget des familles 2011*.

³⁰ COURTIADÉ, P. ; ADEME (2018) *Assises de la Mobilité et Assises de l'Outre-Mer. Situation, enjeux et propositions pour la Guyane, sur la base des travaux des ateliers nationaux des Assises de la Mobilité*.

³¹ BROUSSIN, J. (ADEME, 2017) *Comment définir la précarité énergétique en milieu tropical ? L'exemple de la Guadeloupe*. Rapport de stage, encadré par Zélem, M-C sous le tutorat de Dancoisne, J. Université Jean Jaurès – Toulouse 2. Département de Sociologie. Master Politiques Environnementales et pratiques sociales.

³² Sources : CNAF, MSA, Pôle Emploi ; fichier national des ASSEDIC ; FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la CNAV, du RSI, de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la SNCF, de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; INSEE, estimations de population au 01/01/17 (résultats provisoires arrêtés fin 2017).

classement de la Guyane du point de vue du nombre d'allocataires sur le total des 101 départements que compte la France.

Comme nous le constatons dans le tableau ci-dessus, **une part trois fois plus importante de la population Guyanaise bénéficie du RSA-socle (13 %) par rapport à la France métropolitaine (4,1 %)**. L'INSEE indique dans son dossier *Familles de Guyane : prestations et action sociale en soutien d'importants besoins* (2017) que le RSA est un minima social qui garantit un revenu aux personnes sans activité et un complément de ressources aux travailleurs pauvres. Du point de vue de la part de la population couverte (allocataires du RSA, leur conjoint et les personnes à leur charge), cela correspond en 2017 à 23,2 % quand 5,6 % de la population est couverte par le RSA au niveau national (Sources : CNAF, MSA ; INSEE, estimations de population au 01/01/2018. Résultats provisoires arrêtés début 2018). Ces données traduisent une conjoncture économique beaucoup moins favorable en Guyane qu'au niveau national et montrent les difficultés financières auxquelles une part non négligeable de la population est contrainte.

Du point de vue de la santé, la part de **la population bénéficiaire de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en 2017 en Guyane est de 29,9 %** contre 7,4 % en France métropolitaine (Sources : Données CNAMTS, RSI, CCMSA, Calculs Fonds CMU ; INSEE, estimations de population au 01/01/2017. Résultats provisoires arrêtés fin 2017). Le nombre de bénéficiaires permet d'estimer la part de la population dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond, et donc là aussi de mettre en lumière des difficultés financières. Pour les DOM, ce plafond est de 9 962 €/an pour une personne seule.

Pour ce qui est de **l'aide médicale d'État (AME)**, qui permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès au soin, c'est **6,6 % du total des personnes couvertes par l'assurance maladie en 2017** qui sont concernées. L'AME est attribuée aux mineurs dès leur entrée en France, s'ils en font la demande, et au bout de 3 mois de présence sur le territoire national pour les personnes majeures.

Si ces données sont illustratrices, il faut toutefois préciser qu'elles sont certainement sous-estimées si l'on tient compte des situations de « non-recours ». Par exemple, nombre de personnes ont indiqué durant l'enquête ne pas avoir renouvelé leurs droits à l'AME, ou ne pas avoir affilié leur nouveau-né après sa naissance.

Le **non-recours aux prestations sociales** concerne les personnes ayant droit à une aide publique (minimas sociaux, logement, santé...), mais qui n'en profitent pas. Selon V. Bial (2018) cela peut être dû à la *non-connaissance* de ses droits et des services, une *non-demande*, une *non-proposition*, une *non-réception*³³. Cette problématique **interroge la pertinence et la lisibilité des dispositifs**, ainsi que le principe de continuité territoriale. Alors que tous les citoyens bénéficient des mêmes droits, « l'engorgement des services administratifs, les éloignements, la fracture numérique, la barrière de la langue sont de réels facteurs d'instabilité permanente »³⁴ en Guyane et compliquent le recours aux dispositifs d'aide.

À cela s'ajoute **que les services apportés par l'État et les collectivités sont débordés** en Guyane (hôpitaux, services sociaux, institutions diverses). Plusieurs causes peuvent être évoquées : il ne serait pas tenu compte des « invisibles », c'est-à-dire les populations non recensées, telles que les sans-papiers dont on ne peut évaluer avec exactitude le nombre ; ni peut-être l'importance de l'illettrisme et de l'illectronisme qui nécessitent un travail en présentiel des agents plus important. Cela explique qu'ils soient « engorgés » et qu'ils souffrent d'un manque de moyens pour satisfaire à la demande. Des répercussions sur les conditions de travail des personnels et d'accueil des publics sont donc probables.

³³ VIAL B. (2018) *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique*. Revue de littérature, INJEP Notes & rapports/Revue de littérature.

³⁴ Compte rendu du déplacement du Défenseur des droits en octobre 2016 : *Accès aux droits et aux services publics en Guyane*. Rapport établi par Yvette MATHIEU, chargée de mission outre-mer auprès du Défenseur des Droits. Déc 2016

2.1.6. La précarité relationnelle

Enfin, les diverses formes de précarités que nous avons abordées jusque-là peuvent amener à, ou être le produit de la **précarité relationnelle**. Ce type de précarité se traduit par le peu de relations sociales ou leur instabilité et peu mener à l'isolement des personnes concernées.

2.1.7. Conclusion

Pour résumer, la Guyane se distingue du niveau national car on y trouve dans des proportions plus importantes : de l'immigration ; des difficultés d'accès à l'emploi et un faible niveau de formation ; un taux de pauvreté élevé dans un contexte de cherté de la vie ; de nombreux problèmes sanitaires et médico-sociaux ; des conditions de logement précaires ; une faible offre de transport pourtant à un coût élevé ; à quoi s'ajoute des difficultés d'accès aux services publics. Nous nous attendons donc à retrouver des situations où l'amélioration des conditions de vie (telle qu'envisagée par le caractère provisoire de la précarité) est rendue compliquée par le contexte guyanais, pouvant aboutir à une situation de pauvreté. Mais, alors que le poids des conditions matérielles d'existence semble accablant, serait-ce grâce aux ressources mobilisables par les habitants eux-mêmes que la situation de pauvreté pourrait être écartée ? Que ce soit par leur capital social et culturel, par les mécanismes de solidarité en vigueur et/ou par les capacités de résilience de la population ? Nous nous intéresserons donc dans notre analyse au niveau micro, aux individus en action et à leurs représentations. Pour se faire, nous avons mobilisé une approche socio-anthropologique, afin de donner la parole aux premiers concernés : les précaires et les professionnels avec lesquels ils sont en contact direct.

2.2. Hypothèses

Ainsi nous posons comme hypothèses que :

- En Guyane, les communautés ne sont pas égales face au paysage complexe des aides sociales et du réseau des acteurs. Le jeu des inégalités sociales se retrouve dans les inégalités d'accès aux dispositifs (de soin, de mobilité, de logement...), ainsi qu'aux possibilités de traitement des situations.
- Les situations de non recours semblent caractériser des configurations de situations spécifiques (composition du groupe familial, rapport et distance au travail, aux institutions, type de logement...) que nous tenterons de caractériser.
- Toutefois, face à la vulnérabilité sociale, des stratégies issues des savoirs profanes ou systèmes D de résilience sont mobilisées pour freiner la spirale de la pauvreté.
- Certains ménages (que nous pourrions qualifier « d'invisibles » et qu'il s'agira de repérer), s'accommodent de leur situation sans exprimer de demandes en particulier.
- La solidarité, le jeu des liens sociaux et des communautarismes peuvent constituer des ressources pour atténuer les précarités.
- Le manque d'informations sur les dispositifs (prestations sociales, MDE, offres de transports etc...) ou les difficultés à les traduire contribuent à vulnérabiliser les personnes.

2.3. Revue de la littérature

L'entrée dans le débat public et politique de la notion de précarité s'explique par la *montée des incertitudes* (Castel, 2009) liée à la précarisation de l'emploi et à son corollaire : l'augmentation du chômage. Ce bouleversement sociétal fait suite à la période de plein emploi des trente glorieuses, qui a permis l'augmentation du niveau de vie des travailleurs. Au cours des années 70, l'intensification de la mondialisation et les crises pétrolières ont déstabilisé ce mouvement de croissance économique et de

protection qu'offrait jusqu'alors le travail. S'est alors installé un sentiment d'*insécurité sociale* dans les sociétés industrielles et post-modernes, lié à l'instabilité de l'emploi et à l'insatisfaction au travail (Castel, 2003 et 2009). Selon R. Castel, la précarité se réfère à la potentialité d'être disqualifié, il parle alors de *vulnérabilité sociale*. R. Pierret y voit même une forme de paupérisme des sociétés modernes³⁵. Les dispositifs de protection sociale instaurés par la société moderne servent justement à garantir une relative stabilité aux personnes qui se verraient privées de leur revenu, que ce soit pour des raisons structurelles (marché de l'emploi) ou personnelles (handicap, âge...). Cette responsabilité nouvelle de l'État vient remplacer les mécanismes de *solidarité mécanique* (Durkheim, 1893) que garantissaient les sociétés traditionnelles, où la conscience collective était forte et garante de la stabilité de la communauté. Ce rôle de l'État, s'est construit sur plus d'un siècle en France. De fait, est-il intégré par les populations immigrées, qui pouvaient dans leur pays d'origine avoir conservé le principe de solidarité mécanique, en particulier intergénérationnel ?

La précarité peut donc être étudiée du point de vue des liens sociaux. M. Bresson³⁶ revient sur la théorie durkheimienne relative à l'affaiblissement de la solidarité, au délitement des liens sociaux et des cadres structurants (*in* Pierret, 2013). Cette situation s'explique par la montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales. Ainsi libéré des contraintes de la communauté et de la famille, l'individu se voit livré à lui-même face à ses difficultés, ce qui crée un sentiment d'insécurité et une nouvelle précarité (*ibid.*). C'est pourquoi la précarité s'entend aussi comme une dépendance aux services sociaux (Bresson, 2007). Mais cette relation ne se fait pas de manière passive. Messu (1989) met en lumière les stratégies (*sujétion, entretien de la dépendance, attente*) des bénéficiaires pour atténuer la dimension négative de leur situation et négocier leur statut « d'assisté »³⁷. Paugam (1991) distingue quant à lui les différentes catégories de population ayant recours à l'action sociale (les *fragiles*, les *assistés*, les *marginaux*) en fonction de leur manière de définir leur statut. Nous touchons ici à la manière dont les personnes résistent au *stigma* dont elles sont affublées pour en faire une ressource dans leur relation à l'institution sociale et dans leur négociation d'un statut dans la société. Les théories de Messu et Paugam permettent de renverser la vision négative et soumise du précaire, du pauvre.

Comme nous l'avons déjà dit, la précarité se distingue de la pauvreté, qui se mesure à partir d'indicateurs quantitatifs (seuil de pauvreté, revenu disponible par unité de consommation) et est relative aux standards d'une société donnée³⁸. De plus, la précarité sera plutôt étudiée au regard du processus qui y a mené, tandis que la pauvreté fera plutôt référence au déterminisme des conditions. Toutefois, la précarité peut mener à la pauvreté (Wrezinski, 1987 ; Pierret, 2013). Il y a donc un lien entre précarité et pauvreté. Aussi, l'une et l'autre de ces catégories sont évolutives et territorialisées (Bresson, 2007).

La précarité est donc une expression polysémique qui recouvre plusieurs réalités qui peuvent mener à une situation de pauvreté. Nous entendons ici la précarité comme l'ensemble des insécurités auxquelles sont confrontées les personnes, qu'elles soient cumulées, en lien les unes avec les autres ou encore exclusives.

Comme nous l'avons mentionné, on fait l'expérience de la précarité en fonction du modèle sociétal dans lequel on vit. Nous verrons donc pourquoi le territoire guyanais se révèle tant pertinent que stimulant pour la réalisation d'une étude sur les précarités. Car, pour reprendre les points que nous avons précédemment évoqué, le marché de l'emploi y diffère de celui de la métropole. Le secteur tertiaire y est surreprésenté, en particulier la fonction publique, au dépend du secteur primaire. Le secteur secondaire est principalement tiré par la construction (métiers du BTP). Nous y avons affaire à une société multiculturelle

³⁵ Régis Pierret, « Qu'est-ce que la précarité ? », *Socio*, 2 | 2013, 307-330.

³⁶ Maryse Bresson, *Sociologie de la précarité*, 2007, Paris, Armand Colin, collection Sociologie 128, 126 pages.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Définition de la pauvreté selon l'INSEE en 2016 : « Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'INSEE, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités. »

- avec éventuellement des permanences de *solidarité mécanique*, et qu'à cela s'ajoute un nombre important de personnes en situation irrégulière – ce qui invite à questionner les possibilités de recours aux prestations sociales de cette catégorie de la population. Mais aussi, et peut-être surtout dans le cas de la Guyane, en plus du modèle sociétal en vigueur, c'est au cadre structurel et institutionnel qu'il faut prêter attention. En termes structurel, un habitant du quartier nous dira « *la Guyane c'est l'Afrique.* » Si cela est à relativiser, nous serions face à ce que le père Joseph Wresinski nommait « quart monde. » C'est-à-dire une partie d'un pays riche qui souffre de pauvreté. À titre d'exemple, prenons le cas de l'éducation. Le manque d'établissements scolaires entraîne un sureffectif dans les classes. Si les professionnels de l'éducation tentent tant bien que mal de s'adapter à ces conditions de travail, ils restent malgré tout face à des élèves issus de familles dans lesquelles le niveau de qualification peut-être faible. Au processus de reproduction sociale, s'ajoute une inégalité des chances pour raisons structurelles (le manque d'établissements et d'enseignants). L'articulation de ces facteurs peut servir de variable d'explication à la sortie précoce du système scolaire. Il y a donc un lien entre structures et dispositions individuelles.

D'ailleurs, cette situation s'est traduite par l'exaspération de la population qui a conduit au mouvement social de mars et avril 2017.

On constate en Guyane de nombreux dysfonctionnements, dont les causes sont multiples : structurelles, politiques, sociales. Dès lors, comment cela impacte les populations locales ? Et, comment celles-ci peuvent-elles se faire actrices en mobilisant des ressources pour atténuer le poids de la structure qui pèse sur elles ?

2.4. Les terrains retenus

On rencontre en Guyane des configurations très variées selon les zones, que ce soit du point de vue de la composition ethnique et culturelle de la population, de la situation géographique, économique, d'accès aux services publics et au système de soin, du mode de construction des logements, des réseaux de transports etc. Il n'était donc pas possible d'effectuer une étude poussée sur tout le territoire guyanais pendant les 6 mois que durait le stage car, nous présumons que les différentes configurations locales déterminent les formes de précarités et la manière dont les habitants les vivent et y font face.

On retrouve sur le territoire de la CACL diverses configurations de quartiers et modes de construction des habitations : certains quartiers que l'on pourrait dire résidentiels avec des maisons, construites de manière spontanée ou non et qui comptent des populations venues d'horizons divers, établies depuis plus ou moins longue date. D'autres quartiers où l'on trouve des logements sociaux avec, par conséquent, des personnes qui ont la nationalité française ou qui disposent d'un titre de séjour pour y accéder. Enfin, des logements de type bidonville où l'on rencontre plus particulièrement des primo-arrivants sur le territoire. Ces habitations sont réparties tantôt de manière éparse ou à l'arrière des cours des maisons, tantôt côte à côte et sont alors à l'origine de la création de nouveaux quartiers. Nous reviendrons plus précisément sur les différentes formes de logement dans la partie 4.2.

L'ADEME Guyane se trouve sur la commune de Matoury. En collaboration avec le Développement social urbain (DSU) de Matoury, l'ADEME avait identifié à proximité de ses locaux plusieurs quartiers qui semblaient propices à cette étude. Aussi, il s'agissait d'arrêter un terrain où vivre au plus près des habitants afin d'établir des interactions quotidiennes avec eux et ainsi y être perçue comme voisine et non comme chercheuse.

De plus, choisir Matoury est apparu pertinent car la ville est la troisième plus peuplée de Guyane. Elle se trouve à 10 km du centre économique et administratif de Cayenne. Le bourg de Matoury, qui regroupe la mairie et de nombreux services publics (la CAF, la Poste, Pôle Emploi, le CCAS, ...) est éloigné de plusieurs kilomètres de certains lieux d'habitations (dont les quartiers où s'est déroulée l'étude).

Matoury comptait 32 427 habitants en 2015³⁹. 19 088 administrés vivaient en quartiers prioritaires en 2016⁴⁰. La ville compte cinq quartiers prioritaires : Balata, Cogneau Est, Cotonnière, Le Grand Larivot et

³⁹ INSEE, RP 2015

Sud Bourg. Les quartiers prioritaires sont déterminés en fonction du revenu des habitants depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, nous nous sommes donc appuyés arbitrairement sur cet indicateur économique pour cibler la population en situation de précarité.

Notre objectif était de réaliser plusieurs entretiens dans différentes typologies de quartier, nous en avons donc retenu trois : Balata Atriba, Cotonnière Ouest et le Zénith au Larivot. Ces trois quartiers abritent des populations différentes, en termes d'origines et de situations administratives. On y trouve aussi différentes configurations de logements et un accès différent aux services publics et aux commerces. Nous précisons ces points dans les parties 3.1. et 3.2.



1: Les quartiers retenus pour l'étude. Au Nord Zénith, au centre Atriba, au Sud-Ouest Cotonnière Ouest

2.5. Protocole d'enquête et outils méthodologiques mobilisés

L'étude s'est déroulée pendant 6 mois, de mars à août 2019. Durant ce travail, le choix de la méthode empirique a été fait pour aller au-delà des données chiffrées et institutionnelles qui traitent des précarités. Il s'agissait de faire remonter des informations sur la précarité par ceux qui sont en première ligne. L'objectif était de partir des situations concrètes, du vécu, de l'expression des plaintes et des besoins des personnes rencontrées. Cela s'est fait de plusieurs manières :

Durant la phase exploratoire et au fil de l'étude, nous avons réalisé **des échanges avec des « personnes ressources »**, c'est-à-dire des acteurs de terrain en lien avec les thématiques étudiées. Certains de ces échanges ont fait l'objet d'**entretiens semi-directifs**, basés sur une grille d'entretien préalablement établie. D'autres en revanche ont été plus informels, au gré des rencontres. Cette étape visait à connaître le point de vue des professionnels sur les différentes formes de précarités en Guyane : comment ils décrivent les problématiques, quels sont les critères pour les caractériser et quels publics et secteurs géographiques sont les plus touchés selon ces personnes ? Quels sont les besoins des précaires ? Quelles contraintes au traitement des situations ? Quelles solutions peuvent-être préconisées, sur la base de quels outils et quels partenariats ? En plus de permettre de mieux connaître le terrain étudié, cette étape a servi à affiner la problématique sociologique et à élaborer des pistes pour caractériser les précarités en Guyane.

Au fil de l'enquête, nous avons rencontré : l'ADEME, des acteurs de la politique de la ville (le service du Développement Social Urbain de Matoury et un médiateur en milieu scolaire), une proviseure de collège et son adjoint, une assistante sociale de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), la médiatrice de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (la PASS, une antenne de l'hôpital de Cayenne située à Balata), un

⁴⁰ Population légale en quartier de la politique de la ville. Donnée récupérée sur le site du Système d'information géographique de la politique de la ville : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/97307>

conseiller du Pôle Enseignement Formation Insertion (un organisme de la CTG qui accompagne les bénéficiaires du RSA dans leur retour à l'emploi) et une formatrice pour adulte, des associations (Médecins du monde, Droit Au Logement ; les associations de médiation « Relève ton quartier », Akatij et D.A.A.C. Guyane ; Trôp Violans, qui lutte contre la violence et la délinquance) et des employés d'auto-écoles.

À la suite des entretiens avec les personnes ressources, nous avons élaboré une grille d'entretien qui a été mobilisée lors des **entretiens semi-directifs avec les habitants**. En nous appuyant sur cette grille et par une approche compréhensive nous avons cherché à faire réfléchir au pourquoi et au comment des situations, à donner du sens et à faire expliquer. Des thématiques préétablies (logement, mobilité, santé, recours aux institutions...) étaient accompagnées de questions ouvertes pour ne pas imposer la vision de la chercheuse sur les différentes formes que prendraient la précarité au sens large. Par exemple : « qu'est-ce que la précarité, selon vous ? Est-ce que vous vous sentez en situation de précarité ? Pourquoi ? » C'est d'ailleurs par ces questions que commençaient les entretiens, pour que l'enquêté pointe de lui-même les sujets qui lui semblaient les plus importants. En fonction de ce qui avait été dit, les autres thèmes de la grille d'entretien, qui n'avaient pas encore été traités, étaient soulevés par la chercheuse.

Alors que notre grille d'entretien traitait de la précarité, il a souvent fallu employer les termes « pauvreté » ou « difficultés » pour faciliter la compréhension du sujet général de l'étude. Car, s'il est difficile pour le chercheur de définir la précarité, cela s'avère encore plus vrai pour le quidam que l'on interroge sur le sujet. C'est pourquoi les notions de « pauvreté » et de « difficultés » apparaissaient plus claires, notamment auprès des personnes allophones.

Nous avons réalisé 20 entretiens avec les habitants des quartiers retenus⁴¹, les résultats obtenus ne sauraient donc être exhaustifs, les configurations (des ménages, culturelles, des parcours) étant très diverses. Toutefois, les études existantes sur la précarité montrent que certaines catégories de personnes sont plus susceptibles de se trouver en situation de précarité : les familles monoparentales, les personnes âgées, les personnes handicapées, les chômeurs, les travailleurs pauvres, les étudiants, les sans-papiers, les personnes isolées socialement... nous les avons donc visées plus particulièrement afin d'évaluer si elles étaient plus propices à cumuler les inégalités sociales, et connaître leur manière de surmonter leurs difficultés.

Lors des visites au domicile des enquêtés nous avons utilisé une **grille d'observation** pour répertorier les appareils électroménagers du domicile (parc ancien, énergivore, sur-appareillage) et les usages qui en sont faits.

En parallèle des entretiens, et ce durant tout le temps de l'étude, nous avons été en situation d'**observation participante à Ariba et la Cotonnière**. Vivre sur le terrain avait pour objectif de s'y faire connaître et de saisir les codes des quartiers : les types de relations, les lieux de socialisation et les conditions de vie des habitants. Cette phase a aussi permis de « savoir-être avec » (Rouilleau-Berger, 2004) par la reconnaissance des codes indigènes et la mise en place d'une proximité entre l'enquêtrice et les enquêtés, cela afin de passer, autant que faire se peut, du statut de chercheuse « étrangère » sur le terrain à celui de la voisine sociologue. Les données diverses : impressions, informations, expressions, schémas des lieux ont été collectés dans **un journal de terrain**.

Pour limiter la relation de domination (de « métrô » face à des guyanais, étrangers ou sans-papiers ; étudiante face à des personnes avec un faible niveau de qualification ; en stage dans une institution en contact avec des personnes tributaires des institutions...) pendant les interactions et ainsi créer de la proximité, il a fallu instaurer un contrat social et moral avec les habitants pour les amener à se confier. Cela s'est fait en partageant des expériences communes : lieu de résidence, statut précaire lié à ma condition d'étudiante stagiaire, ma situation familiale (mère célibataire). Pour ce qui est du lieu de résidence, le simple fait de préciser que je vivais « sur la montagne » ou vers « le troisième chinois » suffisait parfois à gagner en légitimité car, le quartier souffre d'une mauvaise image

⁴¹ Cf. Annexe 2.

(insécurité, violence, deals). En outre, être métropolitaine peut susciter de nombreux fantasmes. Des habitants pensaient que je gagnais 3000 € par mois, d'autres que je bénéficiais de passe-droits pour faciliter les démarches administratives, obtenir une place à l'école, trouver un emploi. Partager un peu de mon histoire et de mon statut, lorsque cela était pertinent, m'a donc permis de rétablir les choses et d'échanger avec les habitants sur la base d'une expérience commune.

La méthode que j'ai utilisée s'éloigne de la neutralité à laquelle aspire le chercheur mais a servi de stratégie pour me faire une place sur le terrain, où j'étais perçue comme une « étrangère », en tant que rare habitante « métro » (comprendre blanche...).

Mais la création d'une relation de proximité et le partage d'émotions lors des situations d'interaction ne sauraient entacher le travail de réflexivité du sociologue. Il s'agissait donc, lors de la phase d'analyse, de rester vigilante pour garantir un maximum d'objectivité, ne pas être partisane ni me placer en porte-voix dans mon travail final.

Vivre sur le terrain a aussi permis d'expérimenter les conditions objectives d'existence :

- En termes de mobilité, plusieurs scénarios ont été élaborés : des déplacements multimodaux avec et sans enfant ; avec et sans courses ; avec et sans véhicule, en utilisant les transports en commun, pour se rendre jusqu'aux zones commerciales, sur le lieu de travail ou jusqu'aux institutions (CAF, Pôle Emploi, EDF, centre de soins, etc.) Ces parcours ont permis d'analyser et d'expérimenter l'offre de mobilité (horaires, fréquences, zones desservies, interconnexions etc.). Ont aussi été pris en compte les modes de déplacement alternatifs tels que le vélo, le covoiturage, l'auto-stop...
- Pour l'électricité, nous avons observé les modes d'approvisionnement des habitants et les éventuelles mises en danger dues aux raccordements et aux installations intérieures.
- Pour l'assainissement (eau et déchets), l'observation in-situ et les récits des personnes ont permis de confronter les données existantes exposées plus haut à la réalité du terrain. Ceci afin de connaître les manières de faire de la population (quelles adaptations et modes d'organisation) et les éventuelles conséquences sur la santé et leur mode de vie.
- Au sujet de l'accès aux soins, il s'agissait de déterminer comment font les personnes pour se soigner, alors que l'offre est insuffisante en Guyane⁴². Les observations et entretiens avec les habitants ont permis de faire émerger les freins pour recourir aux soins et les manières de s'adapter au contexte local.
- Pour l'alimentation, les réseaux d'approvisionnement et la qualité des produits ont été étudiés en étant sur le terrain et en étant attentive aux éventuels problèmes de santé publique liés à la malnutrition et aux modes de conservation des aliments, notamment au regard des filières d'approvisionnement et des appareils de réfrigération.
- Comme nous l'avons dit, les institutions peuvent être saturées en Guyane. Dès lors, comment font les personnes pour connaître leurs droits et accéder aux services sociaux ? Est-ce que des antennes sont prévues dans les quartiers ? Ou des associations prennent-elles le relai afin de faciliter les démarches des usagers ? Si tel est le cas, quel est le maillage du tissu associatif sur le territoire observé et pour quels résultats ? La rencontre avec les habitants a servi à déterminer leur connaissance de l'offre locale, des dispositifs sociaux auxquels ils ont droit et les éventuels freins pour en faire la demande (sans papiers, illettrisme, stigmatisation, par exemple).

⁴² *La Guyane : le plus grand désert médical de France* (28 mars 2017). *Op. Cit.*

2.6. Remarques préalables et limites de l'étude

Remarque :

Les entretiens ont presque tous été réalisés auprès de personnes majeures, souvent de plus de 30 ans. Cela parce que ce fut la catégorie de population la plus simple à aborder. Les jeunes étant plus réticents à parler dans le cadre de cette enquête. Aussi, par souci d'organisation et de disponibilité, les entretiens ont été majoritairement réalisés la journée, alors que les jeunes étaient moins disponibles à ces horaires.

Nous avons cherché à diversifier au maximum notre échantillon du point de vue des origines des personnes. Nous avons rencontré des français (guyanais, antillais et métropolitains), des haïtiens, des surinamais (bushinengués ou non), des brésiliens et une personne française se présentant comme « coolie⁴³ » (de manière informelle pour cette dernière, mais toutefois fructueuse).

En revanche, nous n'avons pas réussi à rencontrer des guyaniens, pourtant présents dans les quartiers étudiés. Cela s'expliquerait par la méfiance dont ils auraient fait preuve à l'égard de l'enquêtrice. Cette catégorie de la population est très stigmatisée, voire est tenue à l'écart car, on l'accuse d'être violente, de détenir des armes à feu et de s'adonner au vol et au trafic de drogue. De fait, bien qu'on ait tenté de mener un entretien avec des guyaniennes, elles n'ont jamais repris contact avec nous.

Si un endroit du quartier a bien été identifié comme le lieu de résidence de plusieurs familles guyaniennes, les faits de violence qui s'y sont déroulés le 23/06/2019 (une personne a été tuée par balle lors d'une soirée *sound-system*) ont empêché d'aller y mener des entretiens...

L'enquête a été réalisée sur ce qui m'a semblé être un « terrain difficile » (Boumaza, Campana, 2007). Cela parce qu'il a fallu apprendre une nouvelle culture, développer des connaissances sur un territoire qui m'était inconnu ; comprendre et adopter des codes culturels, linguistiques et sociaux nouveaux. Et, notamment, la place de la femme (et donc de l'enquêtrice) dans l'espace public.

D'ailleurs, la phase de terrain a été réduite à cause de la charge émotionnelle que provoquait l'écoute des parcours et des conditions de vie des enquêtés. Cela est aussi dû à la difficulté des situations dont j'ai été témoin (un jeune poignardé à une dizaine de mètres, et un autre tué par balle dans un squat voisin de mon domicile).

Voici une liste de quelques freins et biais auxquels j'ai été confrontée :

- Dans la phase de reconnaissance du terrain et de notre sujet, j'ai eu beaucoup de mal à contacter certains professionnels (malgré les nombreuses relances) et à recueillir des informations auprès des institutions. J'ai donc dû faire sans eux et me suis intéressée au niveau micro.
- Il y a beaucoup d'économie informelle dans les quartiers étudiés. Dans un contexte de pauvreté et de sous-emploi, les habitants se voient contraints de mettre en place des stratégies de survie : travail au noir, taxis illégaux, vente de drogue... Ces stratégies déviantes au regard de la loi requièrent discrétion et méfiance. Il convenait donc, dans la situation d'enquête, de ne pas commettre d'impairs pour ne pas paraître comme un membre des forces de l'ordre. Ainsi, il

⁴³ Le terme « coolie » peut être employé de manière péjorative, mais ce n'est pas le cas ici. Ce nom se rapporte aux indiens qui furent envoyés aux Antilles et en Guyane après l'abolition de l'esclavage, pour faire face au manque de main d'œuvre.

s'agissait de trouver la bonne distance pour faire remonter des informations sans pour autant se mettre en danger en étant trop intrusive.

- En tant que jeune femme il s'imposait de garder une certaine posture pour que ma volonté d'interaction et de compréhension ne soit pas apparentée à une réponse au jeu de séduction auquel s'adonnent certains hommes du quartier. Ce point se doit d'être précisé : il n'était pas possible, pendant une bonne partie de l'étude, de traverser le quartier, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture sans être saluée, appelée et sifflée. Le fait d'engager la discussion pouvait donc être mal interprété par ces personnes.
- La barrière de la langue et le recours aux personnes-relai (qui nous ont introduits chez certains enquêtés) et traducteurs peuvent signifier un filtrage de la population et une restitution déformée des propos tenus.
- On m'a régulièrement confondue avec un travailleur social qui aurait des solutions à proposer. Dans certaines situations, le rôle du sociologue a donc été dépassé pour suggérer des contacts et orienter face à des situations préoccupantes. Parfois même pour aider dans la réalisation de certaines tâches administratives. La situation d'enquête a dans ces cas-là été négociée par un « don-contre-don. »
- Maintenir la neutralité axiologique face à des situations qui suscitent de l'empathie, limiter la dimension affective.
- Pour finir, je précise qu'il n'aurait été possible, dans une période de 6 mois de stage, d'explorer en profondeur chacune des problématiques que nous allons évoquer dans l'étude. Une telle entreprise nécessiterait un temps de recherche beaucoup plus long, tant elle concerne de nombreux facteurs et implique de réunir une grosse quantité de données pour en saisir toutes les subtilités. C'est pourquoi, si les résultats de notre enquête peuvent sembler partiels à des professionnels en lien avec ces thématiques, nous tenons à les informer que cela aura été la condition sine qua non à une approche globale des précarités dans le temps imparti.

2ème PARTIE : RETOUR TERRAIN

Mode de lecture des encodages des entretiens :

Entretien n°_sexe_âge_situation administrative_pays d'origine ou communauté_quartier

Pour le pays d'origine ou la communauté, on comprendra H : Haïti ; Bushi : Bushinengué (surinamais et français confondus) ; B : Brésil.

3. Les habitants et leurs lieux de vie

3.1. Les quartiers étudiés

Remarque :

Les données chiffrées qui suivent sont tirées du système d'information géographique de la politique de la ville (SIG Ville) basées sur les recensements de la population 2011, 2012 et 2013 de l'INSEE. Ces données sont les plus récentes que l'on ait trouvées à l'échelle des quartiers qui nous intéressent. Elles sont à prendre de manière indicative car elles sont basées sur la population municipale de 2013, qui a fortement augmenté depuis. Par exemple, la population de Matoury (la commune où s'est déroulé notre étude) est passée de 29 560 habitants en 2011 (RP 2013) à 32 768 habitants en 2016 (RP 2018). Si la démographie est dynamique à l'échelle de la commune, on peut légitimement supposer qu'elle le soit dans les quartiers dont nous allons maintenant donner les caractéristiques.

Pour rappel, les quartiers retenus pour l'étude sont situés au nord de la commune de Matoury. Abriba et Cotonnière Ouest sont contigus et le Zénith est situé au nord, de l'autre côté de la nationale 1.

Abriba :

- 2316 habitants recensés sur la population municipale de 2013
- Type de logements : un alignement de grandes maisons de qualité. Certaines d'entre elles ont été construites pour accueillir les populations immigrées arrivées dans les années 1990. Quelques-unes ont été réalisées en auto-construction.

Cotonnière ouest :

- 2796 habitants recensés sur la population municipale de 2013
- Type de logements : le quartier est de type résidentiel avec de grandes maisons de plus ou moins bonne qualité, certaines en habitat spontané, généralement entourées d'un jardin ou d'une cour. Parfois, le nombre de boîte aux lettres à l'entrée de ces résidences en apparence individuelles nous indiquent qu'elles comprennent plusieurs ménages. Soit que le bâtiment soit divisé en lots, soit que des plus petits logements aient été construits aux abords de la maison principale.
- Aménagement : zone RHI (Résorption de l'habitat insalubre), c'est-à-dire que des travaux sont réalisés pour la viabilisation du quartier. Cela passe par la réfection des routes, la mise en place de l'éclairage public et des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées.

Données communes à Atriba et Cotonnière Ouest :

- Taux d'activité des 15-64 ans en 2012 : 55,1 %
- Plus de 28 % de familles monoparentales en 2011
- Part de la population de nationalité étrangère en 2012 : 46,1 %
- Communautés : des français et des étrangers, haïtiens et surinamais surtout, et quelques brésiliens et guyaniens.

Dans ces deux quartiers, on trouve des maisons cossues avec de jolis jardins à côté d'habitats spontanés de plus ou moins bonne facture. Contrairement à la métropole, où l'on peut observer des quartiers « riches » et des quartiers « populaires », il n'y a pas une ségrégation très marquée ici. Il y a donc à Atriba et à la Cotonnière des zones résidentielles avec de la mixité sociale et par voie de conséquences de fortes inégalités en fonction des situations des uns et des autres.

Focus sur les quartiers spontanés et la procédure de résorption de l'habitat insalubre (RHI)

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG) indique que les constructions spontanées en 2015 représentent 52 % du bâti total de Matoury, soit 7 201 logements⁴⁴. L'édification de logements sur des zones non viabilisées pose des problèmes :

- D'accès aux voies et réseaux divers (VRD), c'est-à-dire la chaussée, l'alimentation en eau, en électricité et aux télécommunications ;
- De collecte des ordures ménagères ;
- De desserte des transports collectifs ;
- De proximité des services publics ;
- De l'accès des services d'urgence, qui ne peuvent passer sur des routes en latérite ou en mauvais état ;
- De sécurité, par rapport à l'éclairage de l'espace public ;
- D'acheminement du courrier, car il n'y a parfois pas d'adressage (numéros des logements et noms des rues). Il peut y avoir des zones de boîtes aux lettres à l'entrée d'un quartier d'habitation, mais cela implique de devoir s'y rendre, avec les problèmes que cela peut poser pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

C'est pourquoi les procédures RHI sont mise en place pour rétablir de la cohérence dans l'aménagement des quartiers. Notons que la mauvaise situation de ces quartiers cause de l'agacement chez certains habitants qui y voient un sentiment d'injustice : « *Il n'y a pas d'eaux usées, pas de lumière dans la rue, mais beaucoup de taxes, pas de route et trop de taxes, c'est pas normal* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière].

Précisons que le maire de Matoury a indiqué lors du Conseil citoyen de Cogneau qu'en 2015 la fiscalité de la ville a baissé de 700 000 €. De plus, avec la suppression de la taxe

⁴⁴ AUDeG (novembre 2018) *Rapport d'étude Urbanisation spontanée (2001 - 2006 - 2011 - 2015)*.

d'habitation, ce sont entre 1 million et 1,2 millions de recettes en moins, il est donc nécessaire d'élargir l'assiette fiscale en répertoriant les propriétaires et la réalité des surfaces construites afin de les régulariser.

Le quartier du Zénith au Larivot :

- 1635 habitants recensés sur la population municipale de 2013 du Grand Larivot
- Taux d'activité des 15-64 ans au Grand Larivot en 2012 : 64,3 %
- Plus de 28 % de familles monoparentales en 2011 au Grand Larivot
- Part de la population de nationalité étrangère en 2012 au Grand Larivot : 15,3 %
- Communautés au Zénith : des français et des étrangers, haïtiens surtout.
- Type de logements : alignement de petits immeubles de logements sociaux de deux étages et quatre appartements.

Les immeubles du Zénith sont gérés par le bailleur social SEMSAMAR. Les appartements sont des habitations à loyer modéré (HLM). On s'attend donc à y retrouver en plus grand nombre des foyers dont le niveau de revenu permet d'y être éligible. Aussi, pour accéder à ce type de logement, les locataires doivent être en règle avec leur situation administrative, c'est-à-dire français ou étranger disposant d'un titre de séjour.

3.2. Le cadre de vie dans ces quartiers

3.2.1. Panorama des services publics, structures et associations de proximité

Abriba, Cotonnière Ouest et le quartier du Zénith sont éloignés de plusieurs kilomètres du bourg de Matoury, qui concentre les services publics locaux : mairie, services sociaux, CAF, EDF, La Poste. Ils sont de manière équivalente autant éloignés des institutions qui se trouvent à Cayenne. Les habitants sont donc obligés de se déplacer lorsqu'ils souhaitent effectuer des démarches ou aller à un rendez-vous.

Malgré tout, on compte localement quelques **services publics**, qui concernent surtout l'éducation. Pour les autres services, il faut donc se déplacer en dehors des quartiers respectifs :

Abriba : 2 écoles primaires ; 1 collège ; 1 lycée professionnel du bâtiment ; La maison des services publics, qui compte une assistante sociale les lundis.

Cotonnière ouest : La maison de l'insertion (pour les bénéficiaires du RSA) ; une crèche qui ouvrira courant 2019 ; 1 école primaire dont la construction vient de débiter.

Zénith : 1 école primaire

On retrouve dans les trois quartiers étudiés **des associations** sportives, artistiques, culturelles et/ou environnementales ; des crèches collectives ; des associations religieuses ; des associations de solidarité (aide à domicile, insertion, accompagnement scolaire...). La coopération d'acteurs de la société civile en association peut se faire « en vue d'apporter une solution à un problème ou de répondre à un besoin » (Hautenne, 2004, p. 12). Dans certain cas ce peut être pour dynamiser la vie locale en proposant des activités sportives, culturelles etc. Dans d'autres cas, l'association peut combler « des espaces délaissés par les pouvoirs publics » (*id.*, p. 13). Nous pensons ici aux missions d'aide sociale : les centres d'accueil, les médiateurs sociaux et les associations caritatives. Par exemple, en voici quelques-unes qui sont actives dans les quartiers étudiés (il en existe peut-être d'autres, dont nous n'avons pas entendu parler) :

Abriba : le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) ; La Croix-Rouge (dans les locaux de la PASS) ; ; Relève ton quartier ; SOS JEUNESSE - Service d'accueil d'urgence (SAU) ; l'université populaire.

Zénith : AKATIJ, qui fait venir des médiateurs dont les missions concernent la prévention de la délinquance, la tranquillité publique et la cohésion sociale ; STREET SOLDIERS, qui vient en soutien aux jeunes.

3.2.2. Un accès inégal aux commerces de proximité

Abriba : plusieurs épiceries ; 1 primeur ; des lieux de restauration à emporter : 2 camions et plusieurs points de vente au domicile même des habitants ; 1 auto-école ; 1 supermarché discount à +/- 2 km ; 2 centres commerciaux à respectivement 4 et 6 km environ.

Abriba est bien doté en commerces de proximité, on peut y réaliser ses achats quotidiens sans trop de difficultés.

Cotonnière ouest : plusieurs épiceries ; 1 primeur ; 1 boulangerie ; un snack et plusieurs points de vente dans la rue ; 1 supermarché discount à +/- 2 km ; 2 centres commerciaux à respectivement 5 et 8 km environ.

La Cotonnière est aussi plutôt bien fournie en épiceries mais certaines zones d'habitation en sont éloignées. Cela implique de devoir trouver un moyen de déplacement pour s'y rendre (cf. partie 5.).

Zénith : 1 épicerie ; 1 auto-école ; 1 pharmacie à +/- 2 km ; 1 supermarché discount à +/- 2 km ; 2 centres commerciaux à respectivement 4 et 7 km environ.

Le Zénith compte seulement un commerce de proximité. Ce quartier est plus enclavé que les précédents par rapport aux commerces et aux axes routiers qui y mènent. C'est pourquoi une jeune souhaiterait voir se développer une zone d'activité sur le modèle de celle que l'on trouve à Soula où « *il y a un dentiste, un gynéco, un supermarché, une station d'essence* » [E7_F 16 ans_française_Zénith]. Cela permettrait de développer les services de proximité.

Toutefois, on trouve peu de fruits et légumes dans les libres-services. Aussi, les primeurs ont des tarifs plus élevés que les supermarchés. Il est donc parfois nécessaire de se déplacer jusqu'à d'autres magasins plus éloignés pour y réaliser ses achats. Nous reviendrons sur les moyens de se déplacer dans la partie « 5. La mobilité. »

3.2.3. Le tissu économique local : la proximité des pôles d'activité et la structure du marché

Les trois quartiers étudiés se situent dans la zone périurbaine de Cayenne, dont l'agglomération (la CACL) concentre 66 % des emplois guyanais. Les emplois sur le territoire de la CACL sont répartis comme suit : 45 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale ; 37 % dans le commerce, les transports et les services divers ; 9 % dans la construction ; 7 % dans l'industrie ; 2 % dans l'agriculture. Le taux d'emploi est de 51 %. Il est de 41 % à l'échelle de la Guyane et 64 % en France hexagonale et en Corse (INSEE, 2015). Dans les pôles d'activité proches, les emplois concernent principalement les commerces, l'enseignement, les transports et la construction. Nous verrons plus loin l'accès effectif à l'emploi chez les personnes enquêtées.

Ainsi, ce sont 73 % des offres d'emploi de Guyane qui sont proposées à l'échelle de l'intercommunalité. Les données de Pôle Emploi de 2017 indiquent que 57 % des contrats proposés sont à durée déterminée et 6 % en intérim. Toutefois, la CACL enregistre 27 % de taux de chômage. Les femmes sont plus touchées que les hommes, avec respectivement 32 % et 22 % de taux de chômage.

L'ADEME a organisé avec Pôle Emploi, la DIECCTE et la CTG, une réunion sur les emplois à venir liés à la transition énergétique. Il en est ressorti un manque de jeunes diplômés, en particulier de techniciens et cadres. Au niveau « ouvrier » des secteurs sont en tension (électriciens) alors que les formations existent, laissant entendre une orientation par défaut des jeunes dans ces filières, qui, par la suite, ne cherchent pas forcément un emploi dans le métier pour lequel ils ont été formés.

3.2.4. Une inégale répartition des activités pour les jeunes

Abriba et la Cotonnière sont dotés de terrains de sport. Malgré cela, certains habitants se sont plaints du manque d'infrastructures à destination des jeunes : « *Il n'y a pas d'activités pour les jeunes, ils s'emmerdent, il n'y a rien [...bientôt les vacances d'été] 2 mois à rien faire, c'est long* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. En disant cela, l'enquêtée pense particulièrement aux personnes qui n'ont **pas les moyens d'inscrire leurs enfants au centre de loisirs**, ou qui ont des problèmes de locomotion pour les y emmener.

Au Zénith, il y a un skate-park et un terre-plein central où l'on peut jouer, au cœur du quartier. Malgré cela, une jeune habitante de 16 ans nous dit aller jusqu'à Balata pour faire du sport avec sa mère car **le terrain est petit** [pour faire un jogging] **et mal entretenu** (il y a des trous).

On notera qu'il n'y a pas d'aire de jeux pour les plus jeunes enfants.

On constate des activités sportives mais **l'offre culturelle est par-contre limitée**, mis à part le cinéma du centre commercial Family Plaza et l'université populaire à Balata. Si des associations proposent des offres de loisirs artistiques et culturels, nous n'en avons pas entendu parler. Cela rejoint ce qu'une habitante d'Abriba nous a dit : « *il y a des assos mais je ne vois pas ce qu'elles font* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. Pourtant, elle est inscrite sur le groupe WhatsApp de la ville de Matoury.

La ville de Matoury a mis en place plusieurs activités au sein des quartiers pendant les vacances d'été : journées sport, concerts, cinéma en plein air... une enquêtée mère de famille pense que ce type d'actions et la mise en place de zones de loisirs permettra « **que les enfants ne se tournent pas vers le ghetto** » [E16_F 32 ans_française_Abriba].

3.2.5. Les lieux de socialisation : un usage différencié et genré de l'espace public

Nous avons constaté que **les lieux de socialisation ne sont pas les mêmes selon les genres**. Certains hommes (à partir de la vingtaine) s'attardent dans la rue, devant les libre-service (en soirée surtout) jusqu'à la fermeture. On a « son chinois » (le nom donné en Guyane à ces commerces) où l'on retrouve ses amis. « *C'est mélangé, des jeunes, des plus vieux, on est tranquilles, on fait pas de désordre.* » [C., 37 ans] On vient y boire un verre et discuter. Ces lieux font office de bistrot, absents dans les quartiers. Les femmes quant à elles ont plutôt tendance à passer devant ces épiceries pour réaliser des achats, sans s'attarder. À Abriba et la Cotonnière, contrairement aux hommes, elles n'ont pas de lieu tacitement attribué dans l'espace public. Quand elles sont rassemblées c'est souvent dans ou à proximité des maisons. Au Zénith, on peut aussi les voir autour de la place centrale où jouent les enfants.

Certains hommes marquent donc symboliquement leur appropriation du territoire et leur domination masculine en occupant l'espace public. Tandis que les femmes ont plutôt tendance à avoir un usage fonctionnel de ce même espace (aller faire les courses, récupérer les enfants à l'école, tenir un point de vente de nourriture) car elles sont assignées spatialement et socialement à la sphère domestique. Il ne faudrait pas prendre cela comme une règle immuable mais, des observations et les discours de certains nous ont amené au constat d'une inégalité à ce sujet entre les femmes et les hommes.

« Les femmes ne peuvent pas sortir et boire comme les hommes dans la rue. Parce qu'on est là, on fait les badboy [mauvais garçons] avec les copains. Mais si les femmes font pareil, qui c'est qui va s'occuper de nous quand on rentre à la maison ? [...] Par-contre, quand je rentre à la maison, si ma femme me dit de faire à manger à 3h du matin, je fais, c'est elle la cheffe ! » [Homme, la trentaine]

En termes de **mixité sociale et culturelle**, si l'on nous a dit que tout le monde se mélangeait : un prof de gym, un vendeur de boudins dans la rue, un producteur de musique, un dealer, un employé chez un bailleur social... des bushinengués, des amérindiens, des haïtiens, parfois des brésiliens... En revanche, « *Il y a des blancs dans le quartier, mais ils passent en voiture* » [un trentenaire devant une épicerie] c'est-à-dire qu'à part quelques-uns, ils ne s'arrêtent pas pour partager les activités (boire un verre et discuter). De même, pour les personnes d'origine asiatique. Bien que ces dernières soient en interaction quotidienne avec tout le monde car, ceux sont eux qui gèrent tous les libre-services des quartiers étudiés.

3.2.6. La délinquance et le sentiment d'insécurité

Plusieurs habitants se sont plaints **des incivilités et des faits de délinquance** (surtout la vente de drogue) qui ont lieu dans leurs quartiers respectifs. Au Zénith, un enquêté [E3_H 57 ans_H naturalisé F_H_Zénith] a par exemple engagé des dépenses pour sécuriser les portes et fenêtres de son appartement afin de se prémunir des effractions. Tandis qu'une autre enquêtée [E6_F +60 ans_carte de séjour 10 ans_H_Zénith] nous a dit avoir été cambriolée. À Abriba, une habitante qui a grandi dans le quartier nous a donné son point de vue sur l'augmentation des problèmes de sécurité. Selon elle, « *avant on pouvait trainer dans la rue. Maintenant on est aux aguets. [Qu'est-ce qui explique le changement ?] L'augmentation de la population, des petites maisons, il y a trop de marchands de sommeil* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. À contrario, on nous a aussi fait savoir que « *maintenant c'est plus calme, mais avant [c'était] plus dangereux* » [E20_F 46 ans_carte de séjour_brésilienne_Abriba].

On nous a aussi exprimé certains faits qui se sont déroulés à l'intérieur de la sphère domestique, lorsque des femmes nous ont dit avoir été victimes d'un mari violent ou qu'une habitante nous a dit s'inquiéter d'entendre sa voisine frapper ses enfants.

Cherchons à expliquer, et non excuser, **un lien de causalité entre précarité et violence**. Appuyons-nous sur la théorie de la déviance d'H. Becker, car elle colle au propos d'un homme, la quarantaine, rencontré au bourg de Matoury : « *les étrangers sont discriminés, ils vivent dans les ghettos.* » Il ajoute que ce sont des conditions de vie qui poussent à la violence. Cela a trait aux conditions matérielles d'existence, mais aussi à la stigmatisation d'une catégorie de personnes considérée comme déviante des normes sociales en vigueur (car étrangère). Ainsi, elle se voit reléguée dans des espaces urbains paupérisés. Ces lieux souffrent d'une mauvaise réputation. Il s'en suit que les habitants qui y vivent sont « étiquetés » comme déviants. La violence dans ces quartiers serait une réaction à la discrimination subie par l'appropriation du stigmate dont ils sont affublés. On nous dit aussi « *Le deal c'est pas un truc qu'on peut vraiment empêcher* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. Cela rejoint le concept de « sous-culture » qui crée ses propres normes, elles-mêmes déviantes de celles en vigueur et socialement acceptées dans la culture dominante.

Bien qu'on ne puisse faire l'impasse sur la violence dans les quartiers étudiés, les habitants ont le sentiment de ne pas être directement touchés par ce qui se déroule dans l'espace public. « *En général non, moi j'ai jamais eu de problèmes ici [...] ils s'en foutent tant que tu touches pas à leurs affaires* » [E17_H 43 ans_français_Abriba] ou encore « *relativement le quartier est plutôt calme.* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. Il semblerait que les actes commis le soient entre **bandes rivales** et que l'on porte moins facilement atteinte aux personnes de son propre quartier. D'ailleurs, nous avons été témoin d'une bagarre au Zénith qui opposait les jeunes du quartier à ceux de Balata.

Précisons toutefois que **certains faits ne sont plus rapportés à la gendarmerie** car « *quand il y a vraiment quelque chose ils viennent pas* » en plus de demander trop d'informations personnelles « *[ils] font un interrogatoire : qui ? pourquoi ? emploi ? adresse ? on appelle plus parce que c'est chiant* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. C'est aussi à l'occasion de la bagarre au Zénith que nous avons constaté que les forces de l'ordre pouvaient mettre longtemps à venir (la gendarmerie se trouve à 3km mais ils arriveront au bout de 15-20 minutes) alors qu'un jeune avait été poignardé. À cause de cela, les habitants ressentent **un sentiment d'abandon** et peinent à reconnaître l'efficacité de la gendarmerie.

3.3. À l'origine de la précarité, une combinaison de facteurs et des histoires plurielles

3.3.1. Profils sociologiques des habitants rencontrés

Nous avons tenté de faire varier autant que possible notre échantillon. Mais la constitution de celui-ci a été tributaire des réseaux qui s'étaient tissés et/ou de la volonté des habitants à répondre à notre enquête.

Nous avons pu rencontrer :

Abriba : 5 femmes et 5 hommes (dont 2 entretiens qui se sont déroulés en présence d'une femme et d'un homme)

Cotonnière : 5 femmes et 3 hommes

Zénith : 2 femmes et 2 hommes

- De 16 à plus de 60 ans
- Des guyanais, des métropolitains, un martiniquais, des haïtiens, des surinamais Bushinengués ou non, des brésiliens, une personne se présentant comme « coolie ».
- Des français, des naturalisés français, des personnes avec un titre de séjour, des sans-papiers.
- Des personnes sans emploi, d'autres qui travaillent dans le secteur formel et/ou informel

3.3.2. La situation administrative, un facteur d'inégalités déterminant

Nous avons rencontré une variété de situations relatives à la situation administrative des habitants.

Tout d'abord, des français. Eux ont accès aux aides sociales, au parc de logement légal, au marché de l'emploi. Leurs difficultés seraient plus à mettre en relation avec une situation économique précaire, qui, corrélativement, devrait leur permettre d'obtenir des prestations sociales afin de s'assurer un minimum de ressources pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

Un autre cas de figure est celui des étrangers qui disposent d'un titre de séjour. Eux aussi bénéficient d'un certain nombre de droits (notamment de travailler et de bénéficier des prestations sociales) qui leur permettent de se garantir un minimum de ressources. Nous avons pu rencontrer des demandeurs d'asile, qui reçoivent durant le temps de l'instruction de leur dossier d'une allocation (l'Ada). Celle-ci permet de survivre, mais son montant et les conditions de paiement (il est possible d'effectuer 25 paiements par carte bancaire par mois, mais il n'est plus possible de retirer l'argent) restreignent l'accès au logement.

Enfin, il y les personnes sans titre de séjour. Celles-ci se retrouvent dans une situation bloquée car elles ne peuvent travailler ni prétendre aux minimas sociaux. Par-contre, tous ceux que nous avons pu rencontrer avaient scolarisé leurs enfants et la plupart bénéficient d'une couverture maladie (l'aide médicale d'État, AME). Au sujet de sa situation, une habitante arrivée il y a 3 ans en Guyane nous raconte :

« C'est beaucoup difficile pour nous [...] c'est pas la chance. Je vive, comme Dieu il a compassion de tout, il nous aide, à montrer comment faut faire pour prendre soin des enfants, mais si c'est pour la CAF, je n'ai pas la CAF, personne n'a aidé, seulement Jésus le christ et puis moi et mon mari » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]

Pour les sans-papiers, l'avenir du foyer familial dépend de l'obtention d'un titre de séjour. Ce titre permettra une relative tranquillité avec l'arrêt de la pression exercée par l'éventualité d'un contrôle et d'une reconduite à la frontière, à l'origine de stress et de préoccupations. L'attente du permis de séjour crée une situation d'incertitude et une charge mentale car on est tributaire d'une décision administrative.

3.3.3. Des situations économiques fluctuantes et variées

En termes d'emploi, comme nous l'avons vu, 57 % des offres proposées sont des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim. À cela s'ajoute l'activité économique informelle. Dans ces trois types de cas, **le revenu est provisoire et/ou aléatoire**. Cela inscrit les habitants dans une **précarité monétaire** car ils ne peuvent s'assurer une stabilité financière. Par exemple, une enquêtée mère au foyer et mariée à un *jobeur* nous a déclaré « *je gaspille tous les jours, mais je ne gagne pas tous les jours* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Ajoutons à cela que les enquêtés avaient presque tous un faible niveau de qualification qui se traduisait par de **faibles revenus** (les personnes qui ont bien voulu nous dire combien elles gagnaient nous ont dit être payées au salaire minimum [SMIC]). Sur ce point, le rapport 2018 de l'IEDOM indique qu'en 2016, « la Guyane compte 105 095 foyers fiscaux dont 51,4 % déclarent un revenu net imposable inférieur à 10 000 € (contre 23,0 % pour la France entière). »

« Alors moi, depuis la 1ère année que je suis rentrée ici, chaque mois le loyer, chaque 2 mois l'électricité, chaque 6 mois, mon eau. Et là, ce mois-ci, je dois faire la peinture. J'ai une voiture à réparer. J'ai pas d'aides de l'État, moi. [...] mon salaire net c'est 1250€. J'ai la taxe audiovisuelle, j'ai Canal+, j'ai une assurance de vie, j'ai l'assurance de ma voiture, et petit à petit ça fait beaucoup. [...] En plus, j'ai eu de la chance que mon employeur m'a attribué une mutuelle » [E3_H 57 ans_H naturalisé F_Zénith].

Pour le cas de l'économie informelle nous avons plusieurs fois entendu dire qu'il arrivait que les employeurs repoussent le versement des salaires, voire qu'ils finissent par ne pas payer les tâches réalisées. Il y a un abus de la part de ces personnes qui savent qu'aucune voie de recours n'est possible pour les personnes ayant travaillé illégalement. Bien évidemment, ce sont les personnes qui n'ont pas d'autorisation de travail qui se retrouvent le plus fréquemment dans cette situation.

Pour compléter les revenus du travail les habitants ont donc **recours aux prestations sociales**, lorsque cela est possible, et à leurs réseaux d'interconnaissances. Nous aborderons ces points respectivement dans les parties 7. et 9.

Au-delà de la sphère travail, les caractéristiques et situations personnelles impactent fortement la situation monétaire des personnes. C'est le cas **des jeunes actifs** (les 15-29 ans), qui représentent près d'un quart de la population à Matoury (22,3 % selon le RP 2015). Cette catégorie de la population souffre de difficulté d'insertion sur le marché du travail par manque de qualification. Aussi, ils ne remplissent pas tous les critères pour prétendre aux minimas sociaux (dont l'attribution peut être liée à l'âge ou aux périodes d'emplois effectuées).

Il y a aussi **le cas des femmes qui ont la charge exclusive de leurs enfants** (nous n'avons pas rencontré d'hommes dans cette situation). Si le paiement de la pension alimentaire ne pose pas de problèmes chez certains, d'autres mères sont par-contre dans des situations plus délicates. Pour certaines, aucun montant à allouer à l'entretien des enfants n'a été convenu, elles sont donc dépendantes du bon vouloir des pères, qui peuvent dans certains cas presque abandonner leur rôle « *le père est absent car parfois j'ai pas de nouvelles pendant 7 mois* » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]. Une mère qui s'occupe seule de ses trois enfants nous dit que le père « *[n'] envoie pas tout le temps argent à ti'moun [l'enfant]* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Cette personne paye son loyer de 350 € quand elle reçoit de l'argent et se retrouve donc régulièrement avec des dettes.

Parmi ceux qui sont plus vulnérables économiquement, il y a aussi **les personnes qui ne sont plus en mesure de travailler à cause de leur âge ou d'un handicap**. Celles-ci bénéficient de l'allocation retraite, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapée (AAH, d'un montant d'environ 800 € maximum ; précisons que l'allocation sera revalorisée à 900 € le 1^{er} novembre 2019). Les enquêtés qui se retrouvent dans ces cas de figure ne peuvent prétendre à gagner un revenu d'activité salariée, ils sont donc contraints à vivre avec un montant certes fixe, mais faible.

Une autre population vulnérable économiquement est celle des étudiants. Nous n'en avons pas rencontré dans le cadre de notre enquête. Mais, une enquête conjointe de l'AUDeG et de l'Université de

Guyane sur les conditions de vie des étudiants de Guyane (2018) indique que seulement 22 % des étudiants guyanais « ont assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. »

Comme on peut s'en douter, **la situation économique des personnes a des répercussions directes sur d'autres sphères de la vie : le logement, la mobilité, la santé, l'endettement etc.**

3.3.4. Un faible niveau de formation

En termes de niveau de qualification, nous avons là aussi eu plusieurs cas de figure. Certains enquêtés n'avaient **aucun diplôme** parce qu'ils avaient arrêté l'école avant le brevet des collèges, d'autres avaient seulement obtenu cette qualification. Toutefois, pour ces personnes, il arrive qu'elles aient appris un métier par la pratique, comme ce surinamais qui a arrêté l'école à 14 ans et a travaillé ensuite comme soudeur et dans le bâtiment : « *a pas l'école, mo [moi] apprendre tout ça avec un gran moun [grand-père] de la Chaumière* » [E14_H 30 ans + F 27 ans_sans papiers_Bushis_Abriba]. Sinon, nous avons rencontré de nombreuses personnes qui avaient réalisé **des formations professionnalisantes** : pâtisserie, BEP hygiène et propreté, charcuterie, BTP, conductrice d'engin... d'autres, enfin, ont effectué des études plus longues, comme cette française préparatrice en pharmacie ou cette haïtienne infirmière.

Le niveau de formation s'inscrit dans **un contexte de faibles débouchés** car la ville de Matoury ne comprend qu'un lycée professionnel du bâtiment pour 32 000 habitants, situé à Balata. Les lycéens qui sont dans d'autres filières sont donc contraints de se déplacer dans les communes avoisinantes, voire aux Antilles ou en hexagone, pour y continuer leurs études. La distance géographique participe éventuellement à éloigner symboliquement les jeunes de la perspective de poursuivre leurs études. Toutefois, le rectorat a ouvert à la rentrée 2018 trois classes de seconde générale au lycée de Balata, destinées aux enfants du quartier. Une autre piste avancée par un membre du collectif Trop Violans est que « *dès la maternelle ils savent qu'ils valent pas grand-chose, qu'ils feront rien. L'école c'est l'institution, c'est l'État.* » Selon lui, l'école ne remplirait pas sa fonction en manquant de donner suffisamment confiance aux élèves.

Précisons que le conseil municipal a validé au début du mois d'août 2019 la construction d'un lycée pouvant accueillir 1 200 élèves sur la commune, dans le secteur Copaya, à l'Est du bourg de Matoury.

3.3.5. Des difficultés à apprendre le français pour certains étrangers

Comme nous l'avons indiqué dans notre partie introductive, l'illettrisme est important en Guyane car il s'établit à 20 % chez les 18 à 65 ans. Si tout le monde peut être concerné (qu'on ait effectué sa scolarité en Guyane ou non), les populations immigrées sont plus particulièrement touchées car elles ne sont pas forcément allées à l'école ou parce qu'elles éprouvent des difficultés à apprendre une nouvelle langue.

Certains enquêtés comprenaient ce qui leur était dit, mais répondaient non sans mal en mélangeant les créoles haïtien et guyanais et/ou le sranan tongo (le créole des descendants des noirs-marrons), le brésilien ou l'anglais au français.

Précisons que les habitants parlent très régulièrement le créole entre eux. Donc, à moins d'avoir effectué une formation de français langue étrangère (FLE) par le biais de la préfecture ou par leurs propres moyens dans d'autres structures, la capacité à apprendre une nouvelle langue par immersion dans le pays est compliquée.

Cette difficulté de communication peut être un facteur aggravant des formes de précarité dans la vie quotidienne. Ajoutons à cela qu'elle peut aussi avoir des conséquences sur les enfants car leurs parents auront plus de mal à les accompagner dans leur scolarité.

3.3.6. Illectronisme et fracture numérique, des enjeux majeurs à l'ère de la dématérialisation

Nous avons pu observer de réelles **difficultés d'usage de l'outil informatique et d'internet**. Nombreux sont les enquêtés à utiliser leur smartphone pour communiquer avec leurs proches via le réseau social

WhatsApp. Par-contre, ils font peu usage de leur téléphone pour naviguer sur le web. Nous avons d'ailleurs été interpellés plusieurs fois pour répondre à des questions d'ordre administratives : pour trouver des horaires, une adresse, connaître certaines démarches à effectuer, des questions relatives à l'accès aux droits... il suffisait d'une rapide recherche sur internet pour trouver la réponse mais, les personnes ne semblaient pas savoir comment faire. Il y a plusieurs raisons à cela. Soit que les enquêtés n'aient pas été formés à l'usage d'internet, soit qu'ils n'y aient tout simplement pas accès (s'ils n'ont pas les moyens de se payer un forfait ou n'ont pas l'équipement nécessaire).

Précisons aussi que certains habitants n'ont pas accès au réseau car il est tout simplement inexistant là où ils habitent ou qu'ils se trouvent en « zone blanche » (où il n'y a pas de réseau).

« [Vous avez internet ici ?] je me suis battue pour avoir internet ici ! [Oui ? Comment ça ?] Parce qu'ils voulaient pas ! Parce qu'ils m'ont dit, au début c'était oui, et après ils me disent non. J'ai dit non mais faut savoir ce que vous voulez, moi je veux. J'ai déjà payé et tout. Bon j'ai tellement insisté qu'ils sont venus le mettre. [Par la prise de téléphone ? Donc ils ont tiré des câbles pour vous ?] Le câble, oui, ils ont fait. Depuis il y a plein de gens qui ont internet maintenant ici » [la sœur d'E10_F 29 ans_sans papiers_H_Cotonnière].

Cette difficulté d'accès au numérique pose de réels problèmes car, dans un contexte de rationalisation budgétaire, les démarches administratives se dématérialisent de plus en plus. Une assistante sociale nous dit à ce sujet : « *Alors là c'est super difficile pour la population qu'on accompagne, c'est très difficile. Parce que c'est une population euh oui ils ont un portable, on va dire tactile, mais après pour manier l'outil informatique, ils ne savent pas donc ça reste très difficile. Donc il faut vraiment les accompagner, les soutenir et leur expliquer. Parfois leur dire bon bah voilà, sachant qu'ils ne peuvent pas se déplacer, prendre les documents et transmettre aux partenaires pour eux, par exemple.* »

Il est primordial de réduire la fracture numérique pour s'adapter à la logique administrative en vigueur. Cela passe par la mise à disposition d'ordinateurs, des stages gratuits d'initiation à l'outil informatique et à l'internet et un accompagnement des habitants dans leurs démarches. **Sans cela, on prend le risque d'accentuer leur précarité.** Car, une mauvaise connaissance des procédures à effectuer en ligne pourrait entraîner la suppression de certaines aides. Un conseiller en insertion nous donne un exemple : « *lorsqu'il s'agit d'une problématique de la CAF, il faut faire ses déclarations, ses DTR (déclaration trimestrielle de ressources), c'est les travailleurs sociaux qui doivent le faire. Voyez, parce que des fois le bénéficiaire ne peut pas le faire, ne sait pas le faire, voyez ? La travailleuse sociale peut le faire. Moi ça m'arrive, des fois j'ai un bénéficiaire "Mr E. vous pouvez faire ma DTR ?" Je le fais pour lui.* »

3.3.7. Les différents types de travailleurs et de rapports au travail

En termes de **structuration de l'activité**, nous avons eu affaire à des enquêtés embauchés de longue date par la même entreprise (l'un depuis 14 ans), des intérimaires, des personnes qui accumulent les petits contrats (dans notre enquête se sont uniquement des femmes de ménage), des personnes qui avaient enchaîné les « petits métiers », des auto-entrepreneurs, des personnes qui veulent le devenir, et enfin des travailleurs au noir ou « *jobeurs.* »

À partir des propos des enquêtés, nous avons élaboré des **profils de travailleurs**. Nous avons rencontré :

Des touche-à-tout : lorsque le travailleur s'adapte aux besoins du marché du travail « *J'ai travaillé dans tout hein ! HLM, Montabo, tout ça, Montsinnéry dans la scierie de bois, tout ça j'ai travaillé. [...] maçon, coffreur, cordonnier* » [E5_H 70 ans_H naturalisé F_Abriba].

Des entrepreneurs : nous avons rencontré deux personnes qui souhaitent créer leur activité économique. L'une a laissé son emploi de préparatrice en pharmacie car elle veut « *créer en restauration.* » Mais elle rencontre des freins : des problèmes relatifs à l'apport financier, au local (ils sont très chers, nous dit-elle) et à la « *paperasse* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. L'autre veut construire un abribus pour les transports scolaires qui passent devant sa maison et y installer un commerce de vente de café, de floop (de la glace) et de kalawanng (salade de mangues vertes) de 6 à 8h et 12-13h. Cela comblerait un manque de ce

côté-ci de la Cotonnière Ouest, où « *il n'y a pas de café* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière]. Pour l'un et l'autre, la réalisation de leur projet leur permettra indépendance et émancipation du salariat.

Des fatigués : une femme de 46 ans a commencé à travailler avant 16 ans. Elle fait des ménages et tient un point de vente de nourriture à domicile. Elle nous dit faire des remplacements dans un hôtel, et ne plus travailler chez des personnes à cause de la fatigue. Cette personne a arrêté l'école en 6^{ème} et parle peu le français, elle a donc peu de possibilités de changer d'activité.

Les « **pas plus qu'il n'en faut** » : D. et son collègue tous deux plombiers de profession sont devant le libre-service de Matoury bourg à 10h. Ils boivent une bière. L'un me dit « *ça ne sert à rien de travailler plus, on a gagné suffisamment.* »

Des tricheurs : comme cet enquêté qui n'était pas déclaré, « [j'ai] *triché triché pour rassembler l'argent pour faire la maison* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]. Ou cet autre qui a « *travaillé au black comme j'avais pas de formation* » et qu'il risquait de se faire couper l'AAH s'il recevait un revenu d'activité salariée [E17_H 43 ans_français_Abriba].

Enfin, il y a ceux qui sont **empêchés** de travailler. Plusieurs raisons à cela, donnons quelques exemples :

- Le cas des pêcheurs : « **le contexte français n'est pas adapté**, certains sont illettrés mais bons pêcheurs. [*Les habitants ont des bateaux ?*] Non, il faut un diplôme donc les commandants de bord viennent du Brésil ou du Surinam » [un membre du collectif Trop Violans]. Un autre ajoute, « *les gens travaillent mais n'ont pas la qualification ou ont les compétences, mais pas le diplôme, parfois ils savent pas compter* » [un moniteur d'auto-école qui vit à Cogneau]. Ici, ce sont toutes les personnes compétentes professionnellement mais qui ne peuvent pas exercer leur métier car elles n'ont pas les qualifications qu'impose la législation.
- **Les sans-papiers.** Ils ont une forte volonté de s'insérer à la société par le travail, ils nous disent « *je peux être utile.* » [E8_F 34 ans_sans papiers_Cotonnière]. Mais, leur situation administrative les en empêche. Plusieurs fois lors des entretiens on nous demandera « *Si vous avez des petits boulots n'hésitez pas ! J'ai demandé, j'ai rien trouvé !* » [Id.]. De même dans la rue lorsque l'on nous accostait pour venir faire le ménage chez nous, la cuisine, du bricolage... l'obtention d'un titre est indispensable pour ces personnes car sans ça, « *pas travail, pas faire rien* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Nombreux sont ceux nous ayant dit qu'il était devenu très compliqué de trouver un travail au noir à cause des nombreux contrôles.

Les travailleurs entretiennent **des rapports différenciés au travail** :

Une **contrainte** : « *Si, je suis capable de travailler, mais [je suis] fatigué, mais [je suis] obligé d'aller pour les factures téléphone, lumière...* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]

De l'**exploitation** : nous avons le cas d'un enquêté dont le contrat se termine le lendemain. Il « *ne veut pas reprendre dans ces conditions* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière] car il n'a pas de protection contre le froid (ni gants ni blouson) et se compare à son patron qui a une voiture de fonction. Aussi, il n'est pas satisfait de son salaire : « *cette année j'ai travaillé pour rien.* » Dans son cas, en plus de lui donner un salaire insuffisant, son entreprise ne respecte pas la réglementation relative aux équipements de protection. Ces raisons sont à l'origine du sentiment d'avoir été exploité, qu'il ne peut plus tolérer.

Un moyen de subsistance : « [A propos de son métier] *c'est ce que j'ai trouvé le plus vite, parce que j'étais dans le besoin, je m'occupais avant d'une mamie elle est décédée, après il fallait que je paye mon loyer, que je me nourrisse. Bah j'ai trouvé celui-là, c'est ce que mon conseiller Mission Locale m'a trouvé, et depuis je suis dedans ! J'ai du mal à m'en sortir [rires] je veux partir mais c'est compliqué* [sœur d'E10_F 29 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Un autre privilégie les jobs, qui payent plus rapidement, afin de répondre immédiatement à ses besoins « *travailler non, jobs. Pour avoir tout de suite l'argent. 2 jours, 3 jours, t'es payé [...] même si pas payer beaucoup, payer loyer, manger, c'est bon* » [E14_H 30 ans_sans papiers_Bushis_Abriba]

Une source d'instabilité : c'est le cas pour les personnes en contrats courts ou jobeurs et qui sont tributaires des missions qu'on leur propose aléatoirement. Cette enquêtée nous parle de son mari qui accumule les « jobs » de couturier, plombier, bricolage... « *il y a parfois un pantalon pour quelqu'un, il se débrouille tantôt d'une autre, tantôt d'une autre façon. Mais c'est pas beaucoup. Parfois il y a comme aujourd'hui, il s'en va. Demain il reste. Il s'en va, il reste, mais c'est pas tout le temps.* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière] Cette situation est à l'origine d'un sentiment d'incertitude qui rend difficile la capacité à se projeter. Ici, nous avons l'archétype du travailleur précaire - dont les opportunités de travail joueront sur sa propension à tomber ou non dans une situation de pauvreté.

Il peut aussi être **utilitaire** : ce peut-être pour soutenir sa famille « *Il y a parfois ça me dérange beaucoup [de ne pas trouver de travail], je pense beaucoup parce que j'ai ma mère et mon père qui sont en Haïti, j'ai mes frères aussi. Et c'est toujours un problème pour moi, parce qu'ils sont toujours dans ton esprit là, soit moi ou mon mari qui envoie quelque chose pour lui ou pour elle. Moi si je n'en ai pas, comment je peux envoyer pour eux ?* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]

3.3.8. Évènements et bifurcations qui peuvent faire entrer dans la précarité

Les personnes que nous avons rencontrées avaient quasiment toutes un **parcours biographique** que l'on peut désigner comme difficile. Que ce soit parce qu'elles avaient perdu un enfant ; ou parce que le choix de migrer s'était imposé à eux (pour vivre en sécurité ou pour raison économique) et les avait amenés à quitter leur terre natale et parfois à faire éclater leur cellule familiale (par exemple, il arrive que les enfants restent au pays en attendant d'avoir suffisamment d'argent pour les faire venir) ; ou encore parce qu'elles avaient des gros problèmes de santé ; subi un grave accident ; s'étaient endettées... C'est ainsi que la quasi-totalité des enquêtés avaient vécu un « **accident de la vie** » ou une « **bifurcation**. » Nous entendons par bifurcation ces événements qui apparaissent au cours de la vie et qui nous amènent sur un autre chemin. Il y a donc une situation initiale, une rupture puis un changement (Bidart, 2006).

Ces événements qui interviennent dans la vie des individus peuvent être à l'origine de leur basculement dans diverses formes de précarité. Voici quelques témoignages et récits pour l'illustrer.

Nous avons le cas de l'enquêtée E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière qui est tombée chez elle un jour de 2014. Elle a passé deux mois dans le coma car ses deux reins ne fonctionnaient plus. Elle n'avait eu aucuns signes avant-coureurs. Suite à ça, elle a passé trois mois en France pour se faire greffer et suivre un traitement par dialyse. À cause (ou grâce) à ses **problèmes de santé**, elle a réussi à obtenir une carte de séjour de 3 mois en 2014 puis de 10 ans en 2015. Sa santé ne lui permet plus depuis lors de travailler. Mais, parallèlement, elle est passée du statut de sans-papiers à celui d'étrangère avec un titre de séjour. Sa vie a donc été bouleversée statutairement car elle ne peut plus travailler, mais elle vit maintenant de l'AAH.

Nous avons aussi rencontré une personne qui avait été victime d'un grave **accident de la route**. Depuis, il ne peut plus travailler. Ses droits au chômage se sont terminés, il est maintenant au RSA. Mais, il se plaint de l'allocation qu'il reçoit car « *c'est petit l'argent, moi je veux pas faire petit l'argent comme ça* » [E9_H 60 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]. Avant ça il gagnait 1200 € en intérim. Depuis, il a accumulé une dette de plus de 650 € auprès des impôts.

Une femme de 50 ans vient de **divorcer** d'un mari très violent et alcoolique. Il avait commencé à boire et à la battre après avoir perdu un enfant. Pour le moment, elle ne reçoit pas d'aides de la CAF car elle est toujours affiliée à son ex-mari, à l'étranger en ce moment. Elle se retrouve seule à assumer son plus jeune fils, sans aucune aide financière.

Nous avons rencontré trois personnes qui avaient été **victimes du tremblement de terre de 2010 en Haïti**. L'une nous dit « *nous avant le tremblement de terre on vivait bien, avec ma famille. On n'avait pas besoin de voyager. [Elle avait commencé à étudier pour être éducatrice de jeunes enfants. Et pensait trouver du travail suite au tremblement de terre...] Mais c'était pas le cas, c'était les étrangers qui étaient venus faire tout le boulot.* » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]. Elle a donc entrepris de migrer mais, la Guyane n'était pas son choix initial. Elle est d'abord passée par le Chili, qui avait à l'époque facilité l'entrée sur le territoire pour

les haïtiens. Mais elle y a été réduite en esclavage donc sa sœur, naturalisée française, l'a fait venir en Guyane. Ici, elle ne peut travailler ni même beaucoup sortir du quartier où elle vit.

Nous avons encore le cas de quelqu'un qui a attrapé le **VIH**, un autre qui s'est retrouvé à **dormir dans la rue**, un autre qui a été licencié pendant la **crise économique de 2008** et n'arrive pas à s'en sortir depuis...

Autant d'histoires difficiles, voire tragiques, qui ont amené ceux qui les ont subies à se retrouver dans une précarité économique, sociale, affective...

4. Le logement

4.1. Les raisons qui motivent le choix du lieu de résidence

Pour rappel, nous avons trois configurations d'habitat sur notre terrain d'enquête : des logements sociaux, des maisons en dur autorisées et des constructions spontanées. Ces dernières peuvent être des habitats de fortune de type bidonville ou des cases en bois, tandis que d'autres sont des maisons en dur de bonne facture.

Nous avons relevé **deux raisons principales au choix du lieu d'habitation** :

La première raison est économique. Toutes les personnes enquêtées ont choisi leur domicile en fonction du coût du loyer ou du prix du foncier, lorsqu'ils sont propriétaires. Pour certains, installés à la Cotonnière et Atriba, le choix s'est imposé parce qu'ils n'ont pas réussi à avoir de logement social. C'est le cas de ce monsieur qui vit à Atriba depuis 30 ans, il nous dit « *j'ai été faire demande à la SIMKO de Kourou pendant 4 ans, perdre du temps* » [E5_H 70 ans_naturalisé F_Atriba]. Sa demande de logement social n'ayant jamais abouti, on a fini par lui proposer une maison à Balata pour 1030 Fcs/mois de crédit pendant 10 ans. Lorsqu'il est arrivé, il y avait de la terre au sol et pas de toit, il a donc fait les travaux lui-même.

La deuxième raison qui motive le choix du logement **est d'ordre affinitaire.** Cela concerne plus particulièrement les primo-arrivants en Guyane hébergés par leur famille ou un proche, ou qui connaissent quelqu'un dans le secteur. Par exemple cette femme qui vit dans un quartier d'habitats spontanés de la Cotonnière a indiqué être venue « *directement à Balata [souriante] car tonton lui [avait une] maison* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Cette stratégie d'implantation se traduit d'ailleurs parfois par une sectorisation en communautés. C'est le cas d'une zone de la Cotonnière où l'on trouve seulement des haïtiens. Un habitant justifie cela en nous disant « *moi pas louer aux anglais [guyaniens], anglais [font] beaucoup trop de bordel, pas de délinquants ici* » [E9_H 60 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]. On aurait donc plutôt tendance à rester entre-soi pour se prémunir des étrangers et de leurs modes de vie.

Dans une moindre mesure quelques habitants ont pu trouver leur logement par le biais d'un « **filon** » c'est le cas d'un homme qui connaissait un responsable qui attribuait les logements au Zénith, ou encore une femme qui travaillait chez le propriétaire de son futur logement.

Nous avons aussi eu quelques cas de personnes qui se sont installées à Atriba à cause de l'insalubrité dans leur ancien logement. Certains ayant même dû être relogés suite à la destruction de leur ancien immeuble (Cité Bonhomme).

Précisons que le parcours résidentiel est fortement contraint en Guyane car **l'offre de logement est insuffisante.** Cette saturation pousse les locataires à se tourner vers des logements plus ou moins décents et à se soumettre à des loyers parfois très élevés pour le bien loué. Une assistante sociale nous informe que certains « *vivent dans des conditions de vie très précaires. C'est-à-dire que quand vous allez à Cogneau, à Balata, c'est des cases qu'ils louent, que des marchands de sommeil vont louer des, 4 tôles quoi ! Et c'est 150-200 €. Les gens ils ont la terre, ils ont un puits, ils ont pas forcément de sanitaires, ils ont rien. Donc ça reste très difficile.* » Certains profitent donc de la situation pour développer une activité lucrative.

Pour répondre à la demande de logements sur la commune de Matoury, la DEAL fait deux hypothèses de « besoin global de construction. » L'hypothèse basse est de 3627 constructions de logements sur la

période 2022-2027. L'hypothèse haute est de 4652 constructions par an sur cette même période (DEAL, 2017).

4.2. L'état du bâti et des installations électriques : des conditions d'hébergement qui vont du logement décent à l'insalubrité

Laissons de côté les constructions qui n'ont pas de défauts importants pour nous intéresser aux conditions d'hébergement qui présentent des risques. Les points qui suivent sont tirés des discours des habitants et de nos observations.

- **La chaleur** : ce peut être dû à un manque d'ouverture « *les chambres, c'est chaud, il y a pas de fenêtres au fond* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière], qui peut causer des problèmes de renouvellement de l'air ambiant ; ou à l'absence d'isolation sous les toits en tôle. Dans ces cas, on tente de ventiler la pièce avec un ventilateur, parfois continuellement en marche.
- **Les infiltrations d'eau et l'humidité** : chez certains, il pleut dans la maison à cause de fuites dans la toiture ou lorsque les ouvertures (fenêtres ou portes) sont simplement munies d'une grille. Nous avons parfois constaté des infiltrations sur les murs. Nous avons eu le cas d'une femme qui se voit obligée de dormir avec son bébé dans son propre lit car si elle lui installait le sien il serait collé au mur humide (cf. photo ci-dessous). Ce type de défaut dans le logement provoque des moisissures aux murs, qui peuvent avoir des conséquences sur la santé (problèmes respiratoires et/ou allergies liés aux spores).



2: De la moisissure sur les murs à cause des infiltrations d'eau. Cette personne n'avait pas exprimé la présence de problèmes dans son logement

- **Les installations électriques** : de nombreux logements sont des auto-constructions, c'est-à-dire que leurs habitants se sont chargés des travaux seuls ou avec l'aide de connaissances, professionnelles ou non. Parfois, les logements sont toujours en travaux ou n'ont pas été rénovés depuis longtemps. Ces trois cas de figure amènent à des situations où les installations électriques intérieures ne sont pas aux normes, voire sont dangereuses pour la sécurité des personnes. Par exemple, cet habitant dont la maison n'est pas terminée nous dit « [...] *les fils sont là en attente* [ils sont apparents]. *Mais là il faut faire l'enduit [...] c'est mon boulot, je travaille doucement* » [E15_H 60 ans_français_Abriba]. On suit certaines étapes durant la construction, et l'électricité ne semble pas être la priorité. Nous avons le cas d'un enquêté dont la maison a brûlé il y a 10 ans à cause de l'installation électrique « *mal faite* » [E5_H 70 ans_naturalisé F_Abriba], mais qui continue à vivre au milieu des rallonges et fils pendants (photo ci-dessous).



3: L'installation électrique chez un enquêté

- **La promiscuité** : plusieurs personnes se sont plaintes de la taille de leur logement. Comme cette habitante qui vit avec ses 3 enfants dans une petite maison en dur. La maison comprend une chambre pour la mère et une pièce qui fait office de cuisine, salle à manger et chambre des enfants. Ceux-ci dorment dans un lit superposé de trois places installé dans l'entrée. Nous avons aussi le cas d'une habitante qui vit avec ses 3 enfants et son petit-fils. Là, la fille de 18 ans partage sa chambre avec le fils de 10 ans, leur assistante sociale leur a donc dit de construire une nouvelle pièce car ils ne pouvaient plus dormir ensemble. Nous avons aussi pu observer des appartements constitués d'une seule pièce à destination d'une ou plusieurs personnes.
- **Les sanitaires partagés** : Lorsque les personnes vivent dans des alignements de petits logements, il arrive qu'il n'y ait pas de douche et toilette individuels. Cela pose dans certains cas des problèmes d'hygiène lorsqu'ils sont peu entretenus.
- **Les insectes et animaux dans ou à proximité immédiate du logement** : Nous avons observé plusieurs fois la présence d'insectes et d'animaux, et cela pas uniquement dans les maisons individuelles. Au Zénith, une personne attend de longue date que le bailleur social vienne traiter son appartement contre les termites (photo ci-dessous). Une autre résidente du Zénith avec qui nous avons échangé quelques mots après qu'elle m'ait interpellée : « *Vous venez pour la réhabilitation des logements ?* », se plaint des fourmis dans la maison et des chauves-souris qui tombent parfois du plafond. Une autre habitante, de la Cotonnière cette fois, loue une maison en chantier. Il semble qu'elle n'avait pas été occupée depuis longtemps. Au plafond, des dizaines de chauves-souris, à seulement quelques mètres de l'espace de vie et des enfants. La fiente des chauves-souris pose de gros problèmes sanitaires car elle est très irritante pour les bronches. Enfin, selon la zone d'implantation et l'état alentour, on peut constater la présence de nombreux moustiques. À ce sujet, les habitants du Zénith sont satisfaits qu'il y ait eu un projet de démoustication du quartier « *avant à 19h on pouvait pas s'asseoir à cause des moustiques* » [E3_H 57 ans_H naturalisé F_Zénith].



1: Des termites et infiltrations d'eau chez un habitant du Zénith



2: Des chauves-souris sous les toits, photo prise depuis l'espace qui fait office de salon

- **Les maisons encore en chantier** : comme nous l'avons déjà évoqué, certaines maisons sont toujours en cours de construction. Les travaux peuvent durer plusieurs années par manque d'argent et/ou de temps. Malgré cela, on investit la maison dès que cela est possible, « *elle est déjà jolie* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]. C'est pourquoi quelques habitants vivent en milieu du matériel de chantier, des gravats et des pots de peintures. Dans ces cas-là, seules quelques pièces sont utilisées car « *de temps en temps je fais tit morceau, tit morceau [...] Si y'a pas d'argent en place ça va prendre du temps* » [E5_H 70 ans_naturalisé F_Abriba]. La maison de cet habitant a brûlé il y a 10 ans alors qu'il n'était pas assuré, il effectue donc les travaux petit à petit avec l'aide d'amis (photo ci-dessous). D'autres enquêtés ont quant à eux construit des habitats de fortune (cabane en bois et matériaux de récupération) où vivre le temps des travaux. Ils peuvent passer plusieurs années dans ces conditions d'hébergement.



4: Le deuxième étage de la maison a brûlé. Son propriétaire a donc mis des plaques de tôles pour se protéger de la pluie.

- **La poussière** : il arrive que les abords soient en latérite et posent de réels problèmes lorsque la terre s'introduit à l'intérieur des maisons. Une habitante qui a des problèmes de santé nous dit à

ce sujet « avec la poussière je ne suis toujours pas à l'aise. Quand je prends la poussière ça me donne grippée, même l'enfant c'est pas bon » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière].

- Enfin, nous avons eu affaire à une personne **sans domicile fixe**. En attendant de trouver mieux (il est éligible à un logement social car c'est un français au RSA, mais il ne sait pas comment faire les démarches) il est hébergé dans une maison divisée en chambres louées individuellement. Lui est hébergé gratuitement. Il dort dans un hamac sur la terrasse à l'étage. Là encore, la maison est en chantier. Nous avons aussi rencontré de manière informelle d'autres personnes qui vivent à la rue, eux dorment dans des endroits à l'abri des regards (sous un pont, derrière un local...). Ces personnes ne sont pas pour autant isolées socialement. L'un vagabonde au sein du quartier, l'autre trotte à longueur de journée pour revendre les invendus qu'il a trouvés dans les poubelles des supermarchés, tandis que celui avec lequel nous avons mené un entretien traîne avec ses copains.

Nous avons donc affaire à des **conditions d'hébergement très précaires** dans certains cas. Cela peut provoquer des situations d'inconfort (notamment thermique) et aller jusqu'à la mise en danger des personnes. Certains problèmes peuvent être réglés sans trop de difficultés, par exemple en isolant la toiture, en proposant des brises soleil ou des casquettes pour protéger les ouvrants d'une exposition directe au soleil et de la pluie, ou en engageant des travaux de rénovation pour éviter les infiltrations d'eau, ou encore en traitant les logements contre la présence des nuisibles. Par contre, les sommes nécessaires ne sont pas forcément réunies pour engager de telles dépenses. Les habitants ont un budget restreint et l'amélioration de leur condition d'hébergement en pâti. Dans le cas des constructions en cours, les difficultés d'accès au crédit bancaire ralentissent les possibilités de faire avancer les chantiers.

Ajoutons que l'état des logements dépend aussi de l'investissement des bailleurs. Parfois, ils négligent l'entretien qui leur incombe dans les parties privées et/ou communes. Rappelons aussi qu'il y a des marchands de sommeil qui louent des logements insalubres à des prix élevés. Toutefois, la situation est tellement tendue que le président du DAL Guyane considère qu'il ne faut pas engager d'actions contre les marchands de sommeil car il ne serait pas possible de reloger leurs locataires par manque de logements disponibles.

4.3. Focus sur la rétrocession et le vol d'électricité

Les logements que nous avons été amenés à visiter **ne sont pas tous équipés d'un compteur électrique**. Face à cela, il existe plusieurs cas de figure :

- L'absence d'électricité dans le logement.
- La production autonome par un groupe électrogène ou un générateur solaire (surtout en zone rurale).
- La rétrocession, c'est-à-dire le branchement sur le compteur du propriétaire ou d'un voisin, avec revente de l'électricité (illégal sauf pour un locataire si cela est prévu dans ses charges).
- Le vol d'électricité ; dans ce cas, plusieurs maisons peuvent être raccordées sur un même « branchement sauvage ».

Dans les cas de rétrocession, l'abonné EDF facture le prix qu'il souhaite entre les divers utilisateurs de son compteur. Parfois les personnes voient la facture initiale, qui sera divisée de manière égale entre tous. D'autres fois, il y a des abus, comme nous l'explique cette habitante :

« [Parfois l'électricité saute] *C'est quelqu'un qui a un compteur qui te donne une prise [Il vous revend ? Et ça se passe comment ensuite pour payer, vous divisez ?] c'est la personne qui décide de faire ce qu'elle veut ! Hi ! Hi ! [Et vous voyez pas la facture ?] Non ! [Et il vous demande combien par mois à peu près ?] Des fois c'est 180 tous les deux mois. Une fois il m'a dit de payer 250 j'ai dit hors de question, je paye pas pour ça. À l'époque je vivais toute seule. J'ai dit non je ne paye pas pour ça. [Et vous savez combien il y a de maisons sur le contrat ?] Je sais pas, parce qu'ils disent pas hein, ils disent que... ah ! je vous donne l'info juste pour vous. Parce que notre propriétaire il fait pas les démarches qu'il faut. Mais il aurait pu avoir un compteur, et lui il a jamais fait les démarches. Donc c'est un voisin, qui lui a le*

compteur et il profite. On peut rien dire, on subit. [Et vous demandez au propriétaire ?] Oui, oui. Il y avait un compteur, une fois ils sont venus demander ce qu'il voulait, mais comme ça coûtait cher pour le faire venir, et lui il a pas d'argent... j'ai dit bah moi, au début je travaillais, j'avais pas de voiture, j'avais pas beaucoup de charge, j'avais des économies, comme je faisais des remplacements, je gardais toujours, si au cas où on m'appelle, que je puisse payer mon loyer. J'ai dit s'il le faut je vais lui avancer plusieurs mois de loyer, il m'a dit non, non, non. S'il veut pas faire les démarches, je vais pas le forcer. »
[E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]

Cette personne relève un point important pour la mise aux normes de son installation électrique, celle de son financement. À ce sujet, un voisin, ancien conducteur de bus à la retraite, nous dira privilégier les branchements illégaux car faire venir l'électricité chez lui nécessite de trop gros travaux, pour un coût rédhibitoire. En effet, la pose d'un nouveau compteur par EDF suppose de disposer d'un certificat de conformité délivré par le Consuel, donc d'investir dans une installation électrique intérieure respectant les dernières normes. Donc soit les personnes n'ont pas de prise sur les travaux à engager, soit ils semblent s'accommoder de la situation.

L'autre cas de figure concerne le vol d'électricité. Nous avons rencontré une personne d'un autre quartier de Matoury qui nous a dit avoir une telle pratique et décrit des situations où les risques d'électrocution sont importants (branchement sauvage ou câbles alimentant plusieurs maisons, toujours sous tension).

La rétrocession ou le vol d'électricité entraînent pour les usagers plusieurs risques :

- Une puissance distribuée limitée avec des chutes de tension, qui peut provoquer des dysfonctionnements d'appareils, voire les griller. Cela implique de devoir alors se rééquiper.
- Une installation intérieure respectant rarement les normes de sécurité, pouvant entraîner électrocution ou incendie : absence de terre et de disjoncteur différentiel, en particulier dans le cas du vol, absence de protection adaptée contre les surintensités, câblages à la volée et non protégés, etc.

Nous n'avons pas rencontré d'usagers utilisant de groupe électrogène. Toutefois, un rapport de l'AUDeG sur l'habitat spontané (Juillet 2012) indique que les personnes qui y ont recours peuvent dépenser « de 5 à 20 € par jour en énergie en fonction des équipements dont ils disposent (frigo, machine à laver, congélateur), ce qui est bien plus onéreux qu'un abonnement EDF.

Pour finir, ajoutons que selon un ancien responsable d'EDF il n'y aurait pas de précarité énergétique en Guyane car il n'y a pas de problèmes d'impayés, mais surtout de raccordement

4.4. La gestion des flux : l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux usées et la collecte des déchets

Comme pour l'électricité, plusieurs personnes peuvent être sur un même compteur d'eau. Et, même si la revente d'eau est légale, comme pour l'électricité, cela peut amener à des abus de la part de ceux qui effectuent la revente.

En ce qui concerne **l'évacuation des eaux usées**, les enquêtés vivant dans des zones d'habitats spontanés nous ont dit avoir construit eux-mêmes leur fosse septique. Malgré nos relances, nous ne savons pas si celles-ci sont aux normes ni réellement étanches. Si tel était le cas, il pourrait y avoir des risques si des personnes prenaient de l'eau dans un puit à proximité. À ce sujet, si nous avons entendu dire que des personnes s'approvisionnent en eau par des puits, nous n'avons pas été amené à en rencontrer.

Par-contre, la chloration de l'eau avec de la javel est une technique employée dans les pays en voie de développement. Nous en avons entendu parler durant l'étude, on peut donc supposer que cette pratique est utilisée ici par les populations qui n'ont pas accès à l'eau potable. Aussi, nous avons échangé avec des enquêtés qui font bouillir l'eau lorsque sa qualité est mauvaise, et notamment lorsqu'elle est à destination des bébés.

Pour ce qui concerne **les déchets**, il apparaît qu'il y a **des problèmes de collectes** dans les quartiers. Soit que les zones prévues à cet effet soient sous-dimensionnées au regard de la population environnantes (photo ci-dessous), soit que les habitants n'aient pas suffisamment de bacs (ou produisent trop de déchets ?).

En outre, le manque de points de collecte peut être à l'origine de conflits de voisinage : « *quand je termine là avec les poubelles, j'ai mon premier fils là, je mets ça dans le sac poubelle pour aller mettre à l'intersection [...] ça fait loin [il fait un détour] parce qu'il y a quelqu'un, quand il passe là [devant une maison], il parle beaucoup, parfois il a dit il a envie de frapper. Moi j'ai évité ça, j'ai dit de ne pas aller là, j'ai dit vas là-bas plutôt. [Qui vous a dit ça ?] Des adultes qui ont dit ça. [À votre fils ?] Oui, il a dit non les lâches pas ici. Parce qu'il y a, je vois toujours des poubelles, c'est pas moi qui lâche tout, il y a beaucoup ici. Bon, j'ai dit pour éviter allez plutôt là-bas. Il y a une grande poubelle là, quand ils arrivent là-bas ils peuvent le lâcher là* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière].



5: La Kaz Ti Tri de la Cotonnière

Il y a aussi le cas des **dépôts sauvages** disséminés un peu partout. Pour ceux-ci, généralement des encombrants, une meilleure communication sur les dates de collecte pourrait être envisagée. Cela permettrait d'éviter la prolifération des insectes et nuisibles et valoriserait l'image du quartier.



6: Un dépôt sauvage devant une école primaire et sous un panneau faisant mention de l'amende encourue (1500€), à Atriba

Ajoutons que pour les zones d'habitats spontanés, le manque de services entraîne de la colère chez les habitants, qui ne veulent pas payer les taxes pour un service qui n'est pas rendu « *Pas payer ! pas route, lumière, eaux usées...* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière].

4.5. Le paiement des factures et l'utilisation du chèque énergie

Pour de nombreux enquêtés, le **loyer est payé en premier** (certains s'arrangent avec le propriétaire pour régler quand ils le peuvent). **Vient ensuite la facture d'EDF** tous les deux mois car « *la lumière obligée de payer tout de suite, sinon ils vont couper* » [E20_F 46 ans_carte de séjour_brasilienne_Abriba]. Au sujet de l'électricité (jamais nommée comme tel), on nous aura souvent demandé « *pourquoi les taxes sont plus chères que ce que tu utilises ? C'est du vol !* » [Ibid.] **L'eau est payée dans un troisième temps** (elle est facturée tous les six mois) car, selon les habitants, il y a moins de risque de se faire couper l'approvisionnement. **Viennent ensuite les impôts**. Ce poste de dépense semble être le moins prioritaire pour les personnes car, elles sont nombreuses à avoir des arriérés : « *1000, 1200, 1800, pas possible, toujours payer, chaque mois 200 €, mais pour moi ça, cette année pas compter car pas gagner l'argent, faut payer terrain, lumière, taxes, eau, impôts, tél [est énervé]* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_Cotonnière].

Au sujet de la réduction de sa consommation...

« *Ici le loyer c'est toujours payé avant, parce que l'eau c'est tous les 6 mois, le « courant » c'est chaque 2 mois et la *kaç* [maison] c'est chaque mois [...] je fais attention à « diminuer ça [sa consommation]* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]

Lorsque l'on a un usage raisonné de l'électricité et de l'eau, c'est non pas par conscience environnementale mais pour réduire les factures.

Abordons le chèque énergie, qui est proposé par l'État pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'électricité. Si l'initiative est certes louable, elle ne bénéficie qu'à une petite part de la population qui pourrait normalement y être éligible. Car, comme nous l'avons déjà dit, nombreux sont ceux qui n'ont pas d'abonnement nominatif (lors de la rétrocession d'électricité). Rappelons aussi que seulement 41,94 % des chèques ont été utilisés (en moyenne 73,09 % d'utilisation au niveau national)⁴⁵. La raison à cela pourrait être la **difficulté à utiliser le chèque** : un jour où nous étions en observation devant EDF, nous avons vu beaucoup de personnes venir demander de l'aide pour bénéficier de l'aide accordée. Une autre raison est peut-être à trouver du côté de la **communication**. Il est possible que les personnes n'aient pas confiance lorsqu'elles reçoivent un chèque dans leur boîte aux lettres. D'ailleurs, ce problème de communication a été relevé au sujet de l'isolation à 1 €, qui « *est une arnaque* » selon E18_H 44 ans_français_Cotonnière.

Pour aider à payer les factures d'eau, un nouveau dispositif d'aide a été mis en place par la CACL, les 6 communes de la communauté d'agglomération, la SGDE (Société Guyanaise des Eaux) et le CCAS (Centre communal d'action sociale). Ceux qui ont un abonnement et y sont éligibles pourront bénéficier du « chèque Ô » (à minima 50 € pour aider à payer les factures).

4.6. L'équipement en appareils électroménagers

Nous n'avons pas observé de suréquipement dans les foyers étudiés. Si presque tous disposent d'un congélateur dans un souci d'accumulation des denrées (surtout de la viande) lors des rentrées d'argent, ils n'ont en revanche, en général, pas d'appareils très énergivores (nous pensons ici particulièrement aux climatiseurs et aux appareils de cuisson électrique).

⁴⁵ Source DREAL: <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/solidarite-climatique-generalisation-du-cheque-a2162.html>

Toutefois, certains **appareils de froid domestique** (réfrigérateur, combiné ou congélateur) trop vieux, défectueux ou mal entretenus peuvent présenter des consommations importantes. Intéressons-nous donc à ceux-ci.

Nous avons constaté deux manières d'être équipé, dans des proportions sensiblement équivalentes : certains ménages ont **des appareils anciens et dysfonctionnels**. C'est le cas d'une habitante qui a un grand réfrigérateur américain. La partie frigidaire ne refroidit plus (elle oscille entre 15 et 20°C), elle choisit donc d'y stocker des boissons, des aliments à décongeler et des restes de repas et dispose d'un autre combiné pour les denrées qu'elle considère plus sensibles. Un autre habitant a lui aussi un réfrigérateur américain, sur lequel il faut cogner de temps à autre lorsque le moteur s'éteint. Dans ces deux cas, le non-respect de la chaîne du froid expose à un risque d'intoxication alimentaire, mais ils ne semblent pas s'en soucier. Chez d'autres, nous avons repéré du givre sur les congélateurs, pouvant entraîner une surconsommation énergétique (cf. photo).



7: Un congélateur rempli de provisions. On constate la présence de givre à l'endroit des joints de fermeture.

À l'inverse chez d'autres enquêtés on a remarqué des « appareils blancs⁴⁶ » de classe énergétique A, voire plus. Cela s'explique par un achat récent. Parfois, parce que le budget du ménage le permettait. D'autres fois, parce que les enfants s'étaient cotisés pour faire un cadeau aux parents. Aussi, même si ce point n'a pas été abordé avec les enquêtés, certains ont éventuellement profité des primes d'EDF mise en place dans le cadre du programme Agir Plus. Ce programme permettait de profiter (jusqu'au 31 décembre 2018) d'une prime de 100 € pour l'achat d'un appareil de froid domestique basse consommation.

Mais l'achat d'un appareil récent a aussi pu être motivé par des problèmes de tension, dû à un mauvais branchement dans des situations de vol ou de rétrocession. C'est le cas de l'enquêté E18_H 44 ans_français_Cotonnière qui effectue actuellement des travaux chez lui. Pendant la durée du chantier, il a décidé de partager son compteur avec celui du voisin, son frère. Cela a eu pour conséquence de griller son congélateur et deux micro-ondes. Ils ont choisi de ne pas racheter de micro-onde. Par-contre, le congélateur est essentiel pour le ménage, car il ne conçoit pas de faire trop régulièrement ses courses alimentaires, il a donc dû engager une dépense supplémentaire avec l'achat d'un appareil de seconde main.

Pour la cuisson, les enquêtés sont majoritairement équipés de **gazinières**. Ce qui implique de devoir se réapprovisionner en gaz à l'épicerie. Pour les piétons, les marches avec la bouteille remplie peuvent être longues. Particulièrement pour un trajet depuis haut Cotonnière.

En plus de la cuisson au gaz, on utilise **la cuisine au charbon**, à l'extérieur du domicile. Parfois cela permet de dépanner en attendant d'avoir les finances nécessaires pour racheter une bouteille de gaz, ou en

⁴⁶ On parle d'« appareils blancs » pour l'électroménager de nettoyage, de cuisson, de cuisine et de froid (source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/electromenager>).

attendant d'y être conduit. Dans ces cas-là, on peut être tributaire de la météo (il faut attendre qu'il ne pleuve plus pour cuisiner).



8: La cuisson au charbon

4.7. Le souhait de déménager se confronte à l'offre de l'immobilier social

Plusieurs enquêtés souhaitent déménager. Ce peut-être pour payer un loyer moins cher ; avoir un logement plus grand « *pour voir autre chose* » [E7_F 16 ans_française_Zénith] ; ou encore à cause des problèmes vécus dans le quartier (comme une habitante du Zénith qui a été cambriolée plusieurs fois).

Dans ces cas, on espère généralement accéder à un logement social « *parce que mettre 800 € [dans un loyer] j'ai pas envie* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. Mais, les procédures sont longues, voire opaques pour certains. À titre d'illustration, nous avons cette femme qui a fait plusieurs demandes de logement social. À chaque fois elle dit s'y rendre à pied mais, « *il y a déjà beaucoup de monde à 3h du matin. Et ils ne prennent que 10 personnes par jour [...] depuis 2015 je fais la demande, j'ai toujours aucune réponse, je laisse tomber* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière]. Il y a aussi le cas de ce jeune de 28 ans, qui est actuellement sans domicile fixe. Il ne sait pas où faire la demande, ni même où se trouve l'assistante sociale pour qu'elle l'oriente.

À cela s'ajoute qu'il y a un problème d'équilibre entre l'offre et la demande. Selon le président du DAL, « *il y a des milliers de demandes de logement, et tout le monde est prioritaire !* » Parfois aussi, les logements sociaux sont construits dans des quartiers qui ne correspondent pas aux besoins de la population, souvent pour des raisons de mobilité, comme nous l'a fait remarquer une assistante sociale :

« La SIMKO propose des logements souvent sur Macouria donc, moi je vais faire une sélection, expliquer aux gens, voir si c'est des personnes qui peuvent se déplacer pour aller à Macouria. On va pas non plus mettre les personnes en difficulté. Euh, moi si c'est une personne qui est à pieds, euh déjà que c'est difficile pour elle de sortir de Balata, je vais pas la retenir [sur la liste pour accéder au logement]. Sauf si elle me dit "non je suis prête à aller à Macouria." Parce que Macouria, bon, il y a quand même tout à proximité, il y a des écoles etc. donc si elle me dit "oui, je veux Macouria", je lui dis "d'accord, oui c'est bon vous inquiétez pas." Là je propose Macouria. Mais si je demande à une personne qui me dit "non, pas Macouria parce que je pourrai pas me déplacer" tout de suite je dis "ok, je comprends" et je vais essayer de la positionner sur les quotas Matoury. »

Il faudrait donc réduire ces freins à l'accès à un logement social. En premier lieu, il s'agirait de stimuler la construction de nouveaux logements – et que ceux-ci correspondent aux besoins de la population et soient accompagnés d'un développement de l'offre de mobilité. En second lieu, il faudrait développer l'accompagnement social de proximité pour conseiller et guider les habitants dans leurs démarches (nous reviendrons sur ce point dans la partie 7.)

5. La mobilité

5.1. L'aménagement et les équipements

Avant d'aborder les pratiques des habitants en termes de mobilité, commençons par présenter l'état de la voirie car, elle n'est pas sans conséquences pour les usagers de la route. En effet, et plus particulièrement à l'intérieur même des quartiers Abriba et Cotonnière et sur la route qui mène au Zénith, **les routes sont accidentées**. Il y a de profonds nids de poule, les dos d'âne ne sont pas tous annoncés, il manque des panneaux de signalisation, les trottoirs peuvent être inexistantes ou encombrés et parfois les routes sont en latérite (à la Cotonnière, en cours de RHI) ... autant de situations qui peuvent mettre en danger les utilisateurs de la route véhiculés, en vélo ou à pied. L'état des routes, représente donc une vulnérabilisation supplémentaire pour ses usagers. Sans compter qu'un tel état des routes entraîne certainement une usure des véhicules plus rapide, et donc augmente les frais d'entretien.

En termes de moyen de transport chez les personnes interrogées, on a pu observer, logiquement, **des différences de mode et de taux d'équipement en fonction du revenu des ménages**.

Quelques enquêtés disposent de **deux véhicules** : l'un pour les déplacements quotidiens, l'autre généralement pour se rendre sur le terrain où se trouve l'abattis (cela concerne donc plutôt les personnes de plus de 50 ans travaillant encore ou ayant travaillé dans le passé et ayant pu s'acheter un terrain en dehors du secteur).

Sinon, la majorité des personnes rencontrées n'a **qu'un véhicule** : une voiture pour les uns, surtout ceux qui travaillent et sont français ou étrangers avec un titre de séjour leur ayant permis de passer le permis de conduire en France, pour les autres, dont les revenus sont moins importants et/ou réguliers (les *jobeurs*, surtout), des scooters. Ces types de moyens de transport ne sont pas sans poser des problèmes : les trajets ne peuvent s'effectuer qu'à deux, mais cela n'est pas toujours respecté (souvent au péril de la sécurité d'enfants transportés debout entre les jambes du conducteur) aussi, il est compliqué de faire des gros achats, ce qui impose de faire des déplacements réguliers jusqu'aux magasins. De plus, il arrive fréquemment qu'on croise des jardiniers avec leur rotofil et leur matériel installé sur le scooter.

Enfin, beaucoup de personnes ne sont **pas véhiculées**. Cela peut être pour raison économique ou dû au fait qu'elles n'aient pas le permis ; généralement pour des problèmes de financements ou de validation du permis pour les étrangers. Ces personnes se déplacent donc à pieds, à vélo, en transport en commun, en stop, en taxi légal ou non. Ces modes de déplacement sont plus respectueux de l'environnement car ils réduisent l'empreinte énergétique mais, c'est par contrainte budgétaire et non pas conscience environnementale qu'ils sont choisis.

Nous n'avons enquêté personne qui se déplace à vélo, mais nous avons pu observer des cyclistes le long des routes alors que le manque d'aménagements rend la pratique très risquée. Et particulièrement le soir, n'étant pas toujours équipés d'éclairage et de vêtements réfléchissants. Le même problème de visibilité se pose pour les piétons. Il serait donc urgent d'aménager la voirie pour sécuriser ces usagers de la route.

Tous les quartiers étudiés ont un accès aux transports en commun :

Ces quartiers sont desservis par les lignes de bus n° 4 et n° 7. L'information est difficile : il est impossible de trouver sur Internet le moindre plan présentant les lignes urbaines et périurbaines, la page dédiée de la CACL renvoyant vers l'inscription aux bus scolaires.

Le bus n° 4 va du lycée professionnel de Balata à Cayenne. Son terminus est donc à 10-15 mn de marche environ d'Abriba et de Cotonnière Ouest. Il dessert aussi le Larivot. Il est assez lent, traversant plusieurs quartiers de Cayenne ; un trajet coûte 1,5 €.

Le bus n° 7 préfigure le futur bus à Haut Niveau de Service. Il va de la mairie de Matoury à Cayenne. Il dessert divers quartiers de Matoury, puis Balata et la zone commerciale Terca, pour emprunter la 4 voies et rejoindre rapidement le centre-ville. Il est toutefois plus coûteux (2 € par trajet). Ses arrêts sont situés de 5 à 10 minutes de marche d'Abriba et de 5 à 20 minutes de Cotonnière Ouest et sont trop éloignés du Zénith au Larivot.

Une navette à la demande (1 € par trajet) tourne dans Cotonnière et dépose les passagers aux arrêts de la ligne 7, mais tout le monde n'a pas son numéro donc généralement on s'installe sous l'abribus en attendant qu'elle passe.

Les amplitudes horaires vont approximativement de 6h00 à 20h00 pour la ligne 4 et de 5h00 à 21h00 pour la 7, et **s'adaptent donc mal aux personnes qui ont des horaires atypiques** d'activité. Ce peut-être ceux qui travaillent loin ou ceux qui commencent et terminent le travail en dehors de ces horaires. Les bus passent toutes les 20 à 35 minutes, en fonction de l'heure de la journée.

Au Zénith, les arrêts sont proches des habitations et ne sont pas protégés du soleil. Là-bas, les usagers ont donc plutôt tendance à arriver à l'horaire annoncé. En revanche, à Abriba et la Cotonnière **les arrêts sont plus éloignés de certains lieux d'habitation**. Il faut parfois marcher 10 à 20 minutes, en plein soleil ou sous la pluie, avec une poussette, les bras chargés...

« [Et parfois vous utilisez le bus pour vous déplacer ?] « Oui. Pour aller à Cayenne, là, je sors de Balata. [Et pour les horaires, vous y allez à l'improviste ou regardez les horaires sur internet ?] Quels horaires ? [Pour savoir quand est-ce que le bus il va passer] Bon quand j'arrive là-bas il y a un placard, là, qui dit à quelle heure il part, à quelle heure il revient. Quand je pars là, je pars comme ça. Et puis quand j'arrive là, je reste assise là, pour attendre que le bus arrive » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière].

Une fois arrivé à l'arrêt, les usagers peuvent attendre de longs moments car **ils n'ont pas tous l'habitude de regarder les horaires** ou parce qu'il arrive que les bus ne soient pas ponctuels, et dans certain cas qu'ils ne passent pas. Une économie informelle s'est mise en place, avec le passage de voitures qui proposent de transporter les personnes qui attendent pour presque le même prix que le bus (2-3 € pour un trajet Matoury-Cayenne, contre 1€50 à 2 € en bus).

Toutefois, les personnes interrogées n'expriment pas particulièrement de plaintes sur l'offre de transport. Lors des entretiens, nous avons eu du mal à faire remonter des éventuels problèmes de mobilité. Si quelques-unes se plaignent de leur coût (essence ou transport en commun), elles semblent s'en accommoder, sans envisager d'amélioration possible. Cela peut-être le fait d'une forme de résignation. Pour autant, nous pensons que des solutions permettraient d'alléger le budget mobilité des ménages. C'est pourquoi **nous conseillons de développer les transports en commun et d'adapter les tarifs aux revenus des ménages**. En proposant des abonnements qui tiennent compte de leur quotient familial, par exemple.

5.2. Où va-t-on et comment s'y rend-on ?

Classiquement, les déplacements sont liés au travail, aux achats, à la santé, à l'éducation, aux démarches administratives, aux loisirs, ... et il y a plusieurs manières de s'y rendre. Nous allons donc maintenant nous intéresser aux manières de se déplacer.

Lorsque l'enquête précaire dispose d'un véhicule, les difficultés (hormis le prix du carburant) portent sur **la sécurité des déplacements**. Par exemple, les ménages qui disposent seulement d'un scooter se déplacent parfois à plusieurs sur celui-ci. Sinon, ils se verraient obligés d'effectuer plusieurs trajets pour transporter toute la famille. Un autre point concerne l'état des véhicules, qui peuvent être vieux et plus ou

moins bien entretenus (pneus lisses, phares cassés). La prise de risque d'accident (mais aussi d'être arrêté) est acceptée car c'est le seul moyen d'être mobile.

Pour ceux qui ne sont pas véhiculés, il y a plusieurs options :

- **Les transports en commun** : plusieurs remarques à ce sujet. Parfois, certains préfèrent marcher plus longtemps (souvent sous le soleil ou la pluie, rappelons-le) pour rejoindre la ligne 4 qui est plus loin que la ligne 7 car, ce sera moins cher (1€50 contre 2 €). On préfère économiser 50 cts, même si l'autre bus est « *moins long et plus ponctuel* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Concernant la navette mise en place dans le quartier de la Cotonnière Ouest et qui permet de rejoindre l'arrêt de la ligne de bus 7 pour 1 €, plusieurs personnes disent renoncer à l'utiliser car « *des fois on a seulement 2 €* » [E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière]. 6 € pour un aller-retour est une somme importante pour les usagers. D'ailleurs, **certain renonce tout simplement à se déplacer à cause du coût des transports en commun.**
- **Les lignes de bus scolaire** : certains enfants sont obligés de se lever très tôt car **l'arrêt peut être loin du domicile et l'école située dans un quartier voisin** (le quartier de Cotonnière ne dispose pas encore d'une école primaire). Prenons par exemple le cas d'enfants qui partent de la Cotonnière Ouest pour se rendre jusqu'au Zénith « *[Les enfants, pour aller à l'école ça met combien de temps ?] Tous les matins ils ont l'habitude de se déplacer à 6h30. Ils se lèvent très tôt. Depuis 5h45, ils sont déjà levés. [Et ça commence à quelle heure l'école ?] C'est 8h !* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Rappelons aussi qu'il y a seulement un lycée professionnel du bâtiment à proximité des quartiers étudiés donc, **nombreux sont les élèves à devoir se déplacer dans les communes voisines pour étudier.** Cela implique inévitablement de devoir payer un abonnement (entre 100 et 140 € par personne jusqu'à deux enfants puis, entre 20 et 40 € à partir du 3^{ème} enfant à charge)
- **Le vélo** : plusieurs freins à l'usage du vélo. Déjà, le **manque d'aménagements.** Certains y renoncent aussi car **il fait chaud** et l'on ne veut pas arriver en sueur : « *avant d'arriver là-bas, je transpire trop, je stresse* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba]. D'autres préfèrent ne pas se déplacer à vélo car « *si [je suis] à vélo la police ça fait mo chier* » [E14_H 30 ans_sans papiers_Bushis_Abriba]. Ce sans-papiers estime qu'il est **plus probable qu'il se fasse contrôler** à vélo. Faisons une supposition sur la représentation de ce mode de transport : le vélo serait réservé à ceux qui ont peu d'argent, et donc éventuellement à ceux qui n'ont pas de titre de séjour.
- **Les taxis collectifs informels et l'autopartage** : nombreux sont ceux à utiliser des taxis informels. Par exemple, lorsque les habitants attendent le bus à l'arrêt (rappelons que l'attente peut être longue), une personne peut passer en voiture et proposer d'amener à destination pour le même prix. Parfois, les enquêtés appellent directement un chauffeur. C'est surtout le cas pour les personnes âgées ou celles qui ont du mal à se déplacer. Dans ces cas, elles payent un « camarade » ou un voisin qui dispose d'une voiture. Il en coûtera 10 € pour l'aller, l'attente sur place et le retour. Les enquêtés choisissent cette option lorsqu'ils ont un déplacement contraint : un rendez-vous à l'hôpital, qu'ils doivent se rendre aux impôts... Précisons qu'il existe une plateforme d'autopartage (Coco) mais personne ne nous a dit l'utiliser.
- **Les véhicules des connaissances** : si on nous a exprimé quelques craintes à faire du stop (mais cela existe), on nous a en revanche dit que lorsqu'une connaissance passait alors que l'on était en train de marcher ou d'attendre à l'arrêt de bus elle se proposait généralement pour amener gratuitement à destination. Les habitants connaissent les difficultés relatives à la mobilité et les dysfonctionnements des réseaux de transports en commun (fréquence faible, retards), ils sont donc solidaires entre eux.
- **À pied** : on se déplace à pied **par choix ou contrainte.** Dans le premier cas, prenons l'exemple d'une femme qui marche sur recommandations de son médecin parce que « *c'est bon pour le dos* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière]. Dans le second cas, on n'a parfois pas d'autres options, et les trajets peuvent être très long (jusqu'au bourg de Matoury, jusqu'à l'hôpital de la Madeleine...). Il y a aussi ces enfants d'une zone éloignée de la Cotonnière qui organisent un

« bus pédestre » pour se rendre ensemble à l'école. Précisons que c'est pour éviter aux parents qui n'ont pas de titre de séjour de sortir du quartier mais, cela met en danger les enfants car les trottoirs sont parfois inexistantes sur le parcours effectué. Quel qu'en soit la raison, la marche prend plus de temps que les autres modes de transport et nécessite donc « d'anticiper l'emploi du temps » (Le Breton, 2005). Marcher implique de s'organiser en conséquence et de limiter son rayon d'action.

5.3. Une mobilité réduite pour certaines catégories de population

Nous avons **deux catégories de personnes pour lesquelles les déplacements sont limités**. En premier lieu, **les femmes**. Lorsque le couple n'a qu'un véhicule, il est réservé à celui qui travaille et c'est donc généralement au mari qu'il revient. Cela traduit une répartition genrée des tâches. À l'homme de subvenir aux besoins de la famille et à la femme de s'occuper de la sphère domestique. C'est par exemple le cas de cet homme qui travaille « *je m'occupais pas de l'enfant, il était bébé, c'est maman* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière]. Le rayon de déplacement des mères s'en trouve réduit au « territoire du proche » (Le Breton, 2005) car elles sont à pied dans ces cas-là. Aussi, elles ne peuvent trop s'éloigner du quartier si elles doivent récupérer les enfants à l'école. Ou alors, les mobilités doivent être « collectives ». C'est le cas lorsque le chauffeur se met à la disposition de ses enfants et de sa conjointe. Mais, cela met les femmes dans une forme de dépendance à leur partenaire (*ibid.*, 2002). Pour les mères célibataires cette option n'est pas envisageable.

En second lieu, il y a **les sans-papiers**. Ces personnes doivent drastiquement limiter leur rayon de déplacement car elles risquent à tout moment de se faire contrôler et d'être amenée en centre de rétention administrative (CRA). Pour éviter cela, elles restent à proximité immédiate de leur domicile ou du quartier et ne s'en éloignent que lorsque c'est nécessaire (pour les démarches administratives, pour aller faire les courses ou aller chez le médecin). Cette population développe aussi des stratégies pour éviter de croiser la police mais, par souci de confidentialité, nous ne nous étalons pas sur ce point.

« [Est-ce que parfois vous allez éviter de faire des déplacements ?] Oui, il y a parfois je vais éviter de faire des déplacements. [Pourquoi ?] Je n'ai pas encore le papier, si je trouve la police ils vont m'arrêter pour m'amener à Félix Éboué [au centre de rétention]. [...] Parfois ils retiennent là-bas 2-3 jours, 4 jours. Mais c'est difficile là. Si je laisse les enfants là, c'est moi qui [suis] la mère pour les laver et [si] je le laisse ici comme ça il va pleurer beaucoup. » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]

« [Pour vous déplacer dans le quartier, ça va ?] C'est pas trop grave si on n'arrive pas aux boîtes aux lettres. Parce que des fois la police vient là-bas. [...] Et c'est pour ça que vous priez ici ?] [Hochement de tête] Parce que d'après ce que j'ai entendu, ils arrivent même à se mettre tout près de l'église pour embarquer les gens » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière].

Ce déficit de mobilité participe à l'exclusion des personnes car il les « enferme » sur un territoire restreint. Et cet enfermement, nous dit Éric Le Breton, « dans ses dimensions pratiques et cognitives, contribue à maintenir les gens dans la précarité. » Toutefois, terminons en nous appuyant là encore sur les travaux de Le Breton pour voir les formes d'adaptation que l'on peut développer dans une telle situation :

- « Symbolique : demeurer sur le territoire le plus proche épargne aux pauvres la honte et la stigmatisation d'être des « habitants des cités », des exclus, etc. ;
- Socio-économique : la présence locale permet de participer aux réseaux de l'économie parallèle, celle du travail au noir, des services échangés, éventuellement des économies déviantes ;
- Cognitive : on reste dans l'espace connu, balisé, repéré, construit autour de routines ;
- Pratique car la proximité permet d'assurer les tâches de la vie quotidienne et de s'entraider au sein du ménage. »

5.4. Comment passe-t-on le permis : qui et avec quels financements ?

« 3 points nécessaires pour passer le permis : Temps, argent, capacités. »

[Un moniteur d'auto-école]

Nous sommes allés rencontrer des directeurs et moniteurs d'auto-école pour connaître les modes de financements du permis et les freins éventuellement rencontrés.

Tout d'abord, ils nous disent qu'il y a **autant de femmes que d'hommes** qui passent le permis. Il y a bien-sûr **des jeunes**, dont certains qui veulent passer leur permis avant d'aller étudier en métropole où c'est plus cher. En revanche il y a **peu d'inscrits à la conduite accompagnée** « *alors que les résultats sont très positifs.* » Cela rejoint le propos d'une jeune fille de 16 ans qui « *préfère passer le permis direct* » [E7_F 16 ans_française_Zénith]. Elle va travailler l'année prochaine pour se le financer. Il y a aussi **des séniors**, comme cette dame de 68 ans qui vient de passer le permis, ou encore cette autre de 72 ans qui le prépare. Lorsque l'on demande aux professionnels s'il connait la raison de ce besoin tardif, on nous répond « *je ne me l'explique pas, je sais pas pourquoi.* » Pour notre part, nous pensons que l'âge n'écarte pas le besoin de mobilité, quel qu'en soit la raison.

Pour le financement, on nous dit que les moins de 25 ans se font souvent aider par les parents. Mais, pour un grand nombre, c'est Pôle Emploi, les Missions Locales ou un organisme de formation qui payent tout ou partie du permis.

Nous nous devons de nous attarder sur ce point car les trois professionnels nous ont tous fait la même remarque : il y aurait des problèmes de financement avec le Pôle Emploi. Dans certains cas, les virements arrivent rapidement « *mais difficile de savoir pour qui ! Une personne a attendu un an avant de savoir qu'elle s'était fait payer le permis.* » Et dans d'autres cas les enquêtés nous ont fait remonter des problèmes de paiement. « *C'est une galère pour se faire payer. Moi j'ai des collègues qui ont des auto-écoles, ils veulent plus. Parce que c'est trop chiant* » [Une ancienne monitrice, maintenant formatrice pour adultes]. Cela rejoint le propos d'une autre employée qui nous a dit ne plus prendre de nouvelles inscriptions par le biais de Pôle Emploi pour la même raison. Il y a donc **des dysfonctionnements dans le dispositif de financement du permis.**

Ajoutons à cela que, selon un employé d'auto-école, « **le permis B est nécessaire pour trouver du travail.** » Cela rejoint ce que nous a dit une habitante, qui n'a pas été embauchée comme assistante de vie car elle roule en scooter. Au cas où il pleuvait, elle serait arrivée mouillée chez les clients. Pour un autre habitant, l'obtention du permis permet de s'en sortir. Il est sans domicile fixe et nous dit « *si j'avais le permis j'aurais pas galéré comme ça* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba].

Des difficultés à passer le permis pour les étrangers :

Les professionnels nous ont fait remonter plusieurs points à ce sujet. Tout d'abord, la barrière de la langue rend difficile la compréhension des cours de code et la transmission des informations pendant la conduite. Dans ces cas-là, les élèves sont orientés vers des cours de français langue étrangère (FLE). Ensuite, il y aurait un rapport à l'espace différencié en fonction des communautés.

« *Ils veulent tous le permis mais ça pose problème parce qu'ils n'ont pas forcément les compétences, pas la même culture, pas la même vision du mode de déplacement. Ils se disent que c'est facile, mais une fois confrontés à la réalité... donc ça met du temps et les financements baissent.* »

5.5. L'insécurité des déplacements

Sans savoir dans quelle mesure s'étend le phénomène, nous avons eu le cas d'un enquêté qui n'a pas les moyens d'assurer sa voiture. Il s'adapte en limitant ses déplacements. Reste à souhaiter qu'il n'ait pas d'accident...

Mais, selon les enquêtés, il y aurait des problèmes du respect du code de la route : « *Les gens roulent trop vite, c'est des cinglés, un jour il y aura des morts au pont jaune [à Abriba]* » [E17_F 41 ans_française_Abriba]. Nous avons aussi plusieurs fois observé que les priorités à droite n'étaient pas respectées. Selon un habitant, il y aurait « *trop de tolérance sur la sécurité routière : pétard, bière... t'as pas tout vu !* » [E17_H 43 ans_français_Abriba]. De plus, les panneaux (notamment stop) sont parfois enlevés.

6. Quelles répercussions des conditions de vie matérielle sur la santé ?

6.1. Précarité et santé au travail

Une enquêtée est agent de surface. Elle nous dit faire des **allergies** à cause d'un « *produit qu'on nous avait donné au travail, 5 en 1, c'est de là que j'ai commencé à faire des réactions allergiques. J'avais le nez, le visage qui gonflait, les lèvres, même ma gorge.* » Ses collègues ont aussi eu des problèmes de santé. « *Comme on était plusieurs à être en arrêt pour le même problème, c'est de là qu'elle [la cheffe] a pris la décision d'arrêter d'utiliser le produit. Mais elle était pas contente parce que ça lui revenait à moins cher* » [sœur de E10_F 29 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Malgré l'arrêt de l'utilisation du produit, les allergies ont continué.

Les **troubles musculosquelettiques**. Un enquêté qui a commencé à travailler à 13 ans nous dit : « *je ne dis pas je suis mal, mais pas trop bien non plus, parfois j'ai des douleurs* » [E15_H 60 ans_français_Abriba]

Des **troubles du sommeil**. Nous avons eu affaire à une enquêtée dont l'enfant dort le jour et reste éveillé la nuit (il est debout de 3h du matin à 13h ou 14h). Selon leur médecin, c'est à cause du rythme de la mère pendant la grossesse et les premiers mois de l'enfant. À cette époque elle était employée comme « nonne de maison » au Chili. Son employeur lui imposait de travailler 7 jours sur 7 et à toutes heures du jour et de la nuit. Elle a passé 3 jours à la maternité pour l'accouchement puis est retournée au travail. C'est donc seulement pendant la nuit qu'elle pouvait être avec son fils et le nourrir à sa guise. L'enfant se serait adapté à ces horaires.

Ces personnes « subissent » leur travail, avec des marges d'amélioration très faibles, du fait de leur situation, dont les employeurs peuvent abuser.

6.2. Précarité des conditions de vie

À Cotonnière Ouest, où les habitations sont plus entourées de végétation que dans les autres quartiers, certaines personnes se plaignent des moustiques. Malgré les problèmes de peau de son fils, une personne nous dit **ne pas avoir les moyens d'acheter un moustiquaire** parce que c'est cher ; elle compte en demander une à l'hôpital.

Une autre femme nous a dit avoir des **difficultés respiratoires à cause de la poussière** (le sol à l'entrée de l'habitation est en latérite).

Enfin, des **problèmes de peau**. Une femme raconte qu'il arrive que ses enfants se grattent à cause de l'eau « *toute rouge, toute sale* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Parfois, ils ont des petits boutons. Nous avons aussi rencontré deux habitantes qui nous ont dit avoir des mycoses.

Nous avons eu le cas d'une personne dont les parents sont endettés. Leur situation sociale est passée de commerçants en Haïti à sans-papiers en Guyane. Ils commencent à faire de l'**hypertension** à cause du stress provoqué par leur situation.

La femme d'un enquêté a des **problèmes psychologiques** depuis le meurtre de leur fils. Elle est suivie par un psychiatre et prend des médicaments.

Les situations de précarités provoquent de l'incertitude et de l'insécurité qui peuvent être source de « mal-être » et d'anxiété. Ces situations se traduisent chez certains par des conduites addictives : alcoolisme et/ou toxicomanie, à moins que ce ne soient les conduites addictives qui mènent à la précarité ? Nous avons le cas de ce jeune homme sans domicile fixe qui consomme beaucoup de cannabis. Il nous raconte : « *quand tout va bien j'arrive pas à fumer, ça me défonce trop.* » Sa consommation de drogue serait corrélée à la précarité de sa situation, et lui permettrait de s'oublier. Il ajoute qu'il fume pour « *faire passer le temps, quand ça ira mieux je vais arrêter* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba].

6.3. Lien santé et environnement : qualité de l'eau dans les logements, affluents d'eau et déchets

Plusieurs points peuvent être problématiques pour la santé en lien avec l'environnement :

- **L'accès à une eau de qualité** : une femme qui souffre de plusieurs problèmes de santé doit acheter de l'eau en bouteille, sur recommandation de son médecin car, l'eau du robinet ne serait pas de bonne qualité. Mais, elle n'est pas toujours en mesure d'engager cette dépense supplémentaire donc, « *par précaution je fais bouillir de l'eau quand y'a pas de l'argent pour acheter de la bouteille d'eau, comprends ? [...] il faut débrouiller. Je fais bouillir dans le gaz, si c'est pas le gaz, comme il n'y a pas de gaz, je fais bouillir au charbon* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière].
- **Les canaux bouchés** : les canaux d'évacuation des eaux fluviales sont régulièrement encombrés par des déchets et/ou ne sont pas assez entretenus. Cela empêche l'eau de s'écouler et parfois même provoque des débordements qui peuvent aller jusque dans les maisons. Une habitante dégoutée tant par la vue que par l'odeur de ces dépôts nous dira « *on n'est pas des animaux !* » Elle ressent une forme d'abandon car elle a appelé la mairie à maintes reprises, mais rien n'a été fait. (La mairie finira par enlever les gros objets mais, aussitôt fait, de nouvelles choses seront jetées.) La fille de cette même dame nous dit « *la propreté dans la cité, c'est un manque de civisme* » [E16_F 32 ans_française_Abriba].
- **Les décharges sauvages et les voitures abandonnées** : comme nous l'avons déjà évoqué, il y a de nombreux dépôts sauvages dans les quartiers étudiés. À cela s'ajoute de nombreuses voitures abandonnées par manque de moyens pour les faire réparer ou remorquer jusqu'à la casse. Ces dépôts et abandons peuvent être à l'origine de risques sanitaires car de l'eau stagnante s'y accumule ce qui favorise la prolifération des moustiques ; ils peuvent aussi attirer des animaux nuisibles.



9 et 10 : Des canaux bouchés à proximité des habitations, à Atriba



11 : Une voiture abandonnée de longue date à côté des terrains de sport à Balata

Des pratiques nocives pour la santé et l'environnement :

Nous avons constaté plusieurs pratiques nocives qui peuvent découler d'un **manque de prévention et de communication**.

Par exemple, une femme allume son charbon avec un sac plastique « *quand je prends la fumée ça tourne la tête* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière]. Ajoutons que **la cuisine aux combustibles durs (bois, charbon) peut provoquer des maladies respiratoires**. La division sexuelle des tâches explique que les femmes et les enfants soient plus exposés à cette pollution de l'air⁴⁷.

Une autre source de pollution de l'air intervient lorsque des personnes **brulent leurs déchets** verts en même temps que des matières plastiques et autres déchets environnants.

⁴⁷ À ce sujet, consulter le rapport *Introduction to Energy Poverty* du A.T. Kearney Energy Transition Institute (octobre 2018)

6.4. L'Alimentation, comment on se nourrit ?

De nombreux enquêtés souffrent de **diabète**, de **cholestérol** et/ou d'**obésité**. Et, ils n'ont pas tout le temps les moyens de se garantir une alimentation saine et équilibrée : « *On m'a dit faut pas manger les choses pour prendre du poids, mais il y a des moments on va arriver il faut prendre bouteille gaz, donner à manger à l'enfant, il y a des moments on fait des haricots et du poulet, il y a des moments on fait des œufs aussi [...] tu vois le fruit à pain qui est là, c'est bon pour la santé !* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière].

Il y a plusieurs manières de s'approvisionner pour les enquêtés. La première, classiquement, est de se rendre à l'épicerie du coin ou au supermarché local – si tant est que l'on ait les moyens matériel ou physique de s'y rendre. La plupart des enquêtés se rendent aussi aux marchés (de Cayenne et/ou de Family Plaza) pour y acheter des légumes frais.

Certaines personnes **cultivent elles-mêmes leurs légumes**. Soit parce qu'elles ont un abatis (les personnes âgées, surtout) à Abriba, mais le plus souvent en dehors de Matoury ; ou un bout de terrain derrière la maison ou l'appartement où faire pousser « les vivres » : manioc, patates douces, igname, maïs, bananes, piments, mangues... Ces légumes seront consommés par le ménage, et parfois vendus. Cela permet de gagner une « petite monnaie », « *même si c'est petit [pas beaucoup d'argent]* » [E5_H 70 ans_H naturalisé F_Abriba]. L'abatis permet de réduire son budget alimentation, il serait donc intéressant de **dédier des zones pour des jardins partagés**. Toutefois, se pose le **problème de la qualité de la terre**. Un enquêté nous explique « *j'aimerais pas avoir un abatis ici, la terre de Guyane c'est pas bon pour planter : je vais jamais faire ça* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba]. Et en effet, il ne sera pas le seul à nous dire ne pas pouvoir planter à proximité immédiate du domicile car les pousses ne prennent pas.



12 : des plants de giraumons (citrouilles) à l'arrière d'une maison d'Abriba

En ce qui concerne ce qui est mangé, **certains préfèrent cuisiner eux-mêmes** : « *La nourriture c'est naturel, on aime ça en Haïti* » [...] [Vous n'achetez pas de plats préparés ?] Non. Alors, exemple, si un enfant veut manger un biscuit de fantaisie, j'ai possibilité je peux faire ça pour lui, mais si j'ai pas possibilité... s'il a envie de manger un gâteau je prends du beurre, de la farine, vite fait de faire ça. Mais je fais la réduction du gaz ; Avec le temps j'espère que ça va changer » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Dans le cas de cette mère de famille c'est par goût, mais aussi par **contrainte budgétaire** que l'on limite les plats préparés. **D'autres sont friands de produits manufacturés**. Comme nous l'avons vu en rendant visite à un couple, la vingtaine, et leur bébé. Lors de notre première visite, à 16h, le bébé de 1 an et demi mangeait des chips industrielles. Le lendemain, à 10h

du matin, il mangeait des nouilles chinoises industrielles puis des biscuits salés. Même si l'on continue d'allaiter assez tard, les enfants « mangent lourd » très rapidement.

Nous avons aussi eu le cas de personnes qui **ne mangeaient pas à leur faim** en conséquence de quoi ils « [mangent] *parfois mal* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Pour certains, il s'agit de **faire régulièrement des courses** « *j'ai pas beaucoup de nourriture, juste pour deux jours* » [E8_F 34 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Ce peut-être car **on vit au jour le jour** par manque de ressources financières ou parce que l'on n'a pas une grande capacité de stockage.

Personne ne nous a dit (ou avoué ?) avoir recours aux colis alimentaires proposés par la Croix-Rouge au CCAS de Matoury bourg. Précisons que pour y avoir droit il faut passer par un prescripteur (l'assistante sociale) ce qui peut compliquer la démarche pour certains. À titre personnel, nous déplorons qu'il n'y ait pas de restaurant solidaire à proximité des lieux de l'étude. Il y a bien une épicerie solidaire à Cayenne, *Ti Degra*, mais là encore aucun enquêté ne nous a dit s'approvisionner chez eux.

La prévalence des féculents et des produits manufacturés à bas coût (« malbouffe ») laisse supposer des problèmes de santé actuels et à venir importants chez ces populations. Une étude fine n'est toutefois pas l'objet de ce rapport.

6.5. Où on se soigne ?

L'offre de soin se répartit comme suit dans les quartiers étudiés :

- Atriba : la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.) dispose d'un médecin et d'une infirmière qui effectuent 2 vacations de 3 heures par semaine. La Croix-Rouge y propose des dépistages (VIH, IST, Hépatites) et du rattrapage vaccinal tous les mercredis matin ; 1 médecin généraliste
- Cotonnière Ouest : il faut se rendre à Atriba.
- Zénith : 1 dermatologue ; Espace santé du Larivot à +/- 2 km (des médecins généralistes, gynécologue, orthophoniste, laboratoire médical, une pharmacie...)

Si le quartier Zénith est plutôt bien doté avec plusieurs médecins et spécialistes à proximité, il est en revanche moins aisé de se faire soigner lorsque l'on vit à Atriba ou Cotonnière Ouest. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui sont suivis par un médecin traitant à Cayenne. Ils sont donc obligés d'**engager des dépenses de mobilité pour prendre en charge leur santé**.

Au sujet de la P.A.S.S., dont l'une des missions est de garantir l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité, quelques personnes n'en avaient jamais entendu parler.

À noter que nombreux sont les enquêtés qui ont dû aller en métropole ou dans les DOM pour se faire opérer.

En plus de la médecine conventionnelle occidentale, des personnes peuvent avoir recours à la **médecine traditionnelle**. Pour un homme, la trentaine, rencontré dans la rue, « *les guyanais n'ont pas les moyens de se soigner, et c'est trop de paperasse pour avoir la CMU donc ils utilisent la médecine traditionnelle.* » Cette pratique peut être la première option avant de se tourner vers la « médecine moderne. » L'usage des plantes médicinales relève de la **tradition** : « *on a été élevés comme ça* » [un pompier rencontré à son domicile, mais qui ne voulait pas faire l'entretien. Nous avons malgré tout parlé un moment] ; et parfois de **croissance** dans le pouvoir des plantes, auxquelles on attribue des vertus magiques. Par exemple, pour se protéger, se purifier etc. À ce sujet, rappelons que l'immigration haïtienne a apporté avec elle le vaudouisme, qui continu d'être pratiqué par certains.

6.6. Pourquoi certains renoncent à se soigner ?

Nous avons relevé plusieurs raisons qui peuvent amener les personnes enquêtées à ne pas se soigner. L'une des principales est **financière** : « *il y a parfois des médicaments qui se remboursent, il y a des médicaments qui ne remboursent pas et bien ceux qui ne se remboursent pas c'est moi qui vais acheter ça. Mais si je n'ai pas la possibilité d'acheter ça je vais revenir chez moi. [...] Il y a parfois c'est 1 semaine, 2 semaines, jusqu'à 3 semaines [avant d'acheter les médicaments]* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Lorsque l'on manque de ressources, on hiérarchise ses dépenses et il arrive que se soigner ne soit pas la priorité, comme nous l'explique une femme : « *Des fois on me donne pas les médicaments que je devrais acheter [parce qu'ils ne sont pas pris en charge à 100%]. Et pour ça, si j'ai pas eu de petits boulots, je suis obligée de demander à quelqu'un de m'aider. Parce que le peu que ma maman gagne, c'est juste pour payer le loyer* » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]. Ou alors, on prend les médicaments payants et on fait l'impasse sur ceux qui ne sont pas remboursés, ce qui signifie ne pas suivre les prescriptions et risquer de ne pas être totalement guéri.

L'autre raison qui a été évoquée plusieurs fois concerne les personnes qui **n'ont pas renouvelé leurs droits à l'assurance maladie**, ils doivent donc prendre en charge la totalité des frais de santé ou renoncer à voir le médecin. Nous avons eu le cas d'une personne qui ne pouvait régler les 85 € qu'on lui demandait pour récupérer des résultats d'analyse et a donc décidé de se tourner vers la médecine traditionnelle haïtienne.

Un enquêté nous a quant à lui dit qu'il ne pouvait soigner son enfant à cause de l'impossibilité pour sa femme de s'éloigner du domicile. « *La PAF ça c'est corsé... emmener les enfants à l'école, c'est non, chez le médecin, encore moins.* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière]. Lui est français mais il travaille toute la journée et ne peut donc pas s'en charger.

Nous avons aussi constaté une certaine **méfiance à l'égard du corps médical**, qui pourrait être à l'origine de refus de soins. Comme cette femme qui met en doute le diagnostic d'un médecin et souhaite se rendre en métropole (où elle a déjà été opérée et a suivi un traitement pas radiothérapie). Ou cet autre qui se fie à son expérience sensible pour ajuster son traitement : parfois il ne prend pas ses médicaments du jour « *pour [avoir sa tension] pas trop haut, pas trop bas* » [E5_H 70 ans_H naturalisé F_Abriba].

Enfin, ajoutons que recourir au système de santé nécessite de suivre un **parcours administratif pour être affilié à la sécurité sociale** : il faut savoir chercher l'information et comment réaliser les procédures. Cela implique de devoir se familiariser à la « culture administrative française » (Carde, 2010). Sans quoi les personnes pourraient là aussi renoncer à se soigner. Estelle Carde (2012) nous explique que la non-affiliation peut aussi être le fait de pratiques discriminatoires de la part des professionnels de l'accès aux soins, lorsqu'ils refusent le droit à des étrangers de bénéficier de la couverture maladie universelle parce qu'ils les suspectent de « venir profiter indûment du système de soins local. »

7. La question du modèle social français

7.1. Des dispositifs, institutions et acteurs du champs de l'action sociale sollicités...

Comme nous l'avons abordé dans la partie 2.1.5., **14,9 % de la population guyanaise est allocataire de l'AAH, de l'ASS ou du RSA-socle** (c'est 7,7 % de la population à l'échelle de la France métropolitaine). Pour le RSA-socle en particulier, c'est 13 % de la population qui est concernée (4,1 % en France métropolitaine). Ces chiffres montrent que les guyanais sont plus touchés par la précarité économique que les métropolitains car ces aides sont attribuées sous conditions de ressources (et administratives donc, seules les personnes en situation régulière peuvent bénéficier de ces allocations).

En plus de ces indicateurs, nous avons aussi abordé **l'engorgement des services de l'État et des collectivités** en Guyane. Cela s'inscrit dans un contexte de réduction budgétaire. Aussi, les dotations allouées aux services de l'État et des collectivités locales sont proportionnées sur la population recensée et non la population réelle. Sur un territoire comme la Guyane, où il y a beaucoup d'afflux d'étrangers, cela

devenir un réel enjeu pour répondre aux besoins. Car ces personnes ont, elles aussi, recours aux services publics (éducation, santé, services d'action sociale). Une assistante sociale nous dit « *c'est vraiment une population qui n'est pas sensé exister [qui n'est pas prise en compte dans les dotations], avec laquelle nous, travailleurs sociaux, on essaye tant bien que mal de travailler, de... voilà, on panse les bobos en fait.* » Parfois, cela peut amener à des pratiques discriminatoires, comme nous le confiera cette même personne au sujet de l'hébergement d'urgence.

« [...] il y a le 115. Il y a des centres d'hébergement d'urgence. La difficulté c'est qu'il y a énormément de familles en situation irrégulière. Donc c'est vrai qu'en France hexagonale, les structures peuvent accueillir des personnes en situation irrégulière. En Guyane elles peuvent, mais elles n'ont plus forcément de places pour accueillir. Donc du coup une priorité est donnée pour les personnes en situation régulière sur le territoire. Mais [...] C'est pas de la discrimination, c'est vraiment qu'il y a tellement de demandes pour très peu de places donc pour le coup, parce que les places sont calculées aussi, comme je vous disais, sur les chiffres référencés. Donc du coup, les chiffres sont calculés en fonction de la population légale sur le territoire [...] alors qu'on estime la population à beaucoup plus. Donc là aussi en fait c'est tout ça qui... qui vient, ça vient freiner en fait toute la machine. Ça vient compliquer les choses pour les travailleurs sociaux. Parce que cette population-là qui n'est pas référencée, nous on les accompagne. »

Cette situation impacte les conditions de travail des agents des services publics. Par exemple, cela s'est vérifié avec la grève du service d'action sociale de proximité de Matoury (un service de la CTG), débutée le 1er juillet 2019. Les grévistes déploraient la vétusté des locaux et le manque de moyens. Il y a « un travailleur social pour 6000 à 8000 habitants, contre 1 pour 3000 à 4500 au niveau national », selon Myrtho Clet dans le France Guyane du 3 juillet 2019. Soit environ deux fois moins, alors que du fait du très grand nombre de pauvres en Guyane, le taux de travailleurs sociaux devrait y être supérieur à celui de la métropole. Dans ces conditions à l'origine de souffrance de travail, il est compliqué de satisfaire sereinement aux besoins de la population.

En plus de ces facteurs structurels, les pratiques des enquêtés pour recourir aux institutions sont à prendre en compte. En effet, **les personnes ont l'habitude de se déplacer pour effectuer leurs démarches administratives car elles préfèrent avoir des relations de face-à-face**, même si cela implique d'attendre plusieurs heures sur place lorsque l'on n'a pas pris de rendez-vous : « *si je me rends sur place c'est mieux, je rencontre les gens, ça se passe directement* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba]. En se rendant sur place, on espère recevoir des conseils sur les procédures : « *on me dit il manque ci, il manque ça* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière] ; et ainsi éviter de devoir faire plusieurs allers et retours.

Au-delà de la dimension humaine pour expliquer que l'on aille chercher l'information à la source, revient ici **le problème de la dématérialisation des démarches administratives**. En premier lieu, il peut être très difficile de recueillir des informations sur internet. Parfois les sites internet ne sont pas à jour (notamment les contacts) et parfois même ils sont inexistants... En deuxième lieu, rappelons que nombre de précaires n'ont pas accès à internet. Enfin, il y a les difficultés liées à l'illectronisme qui empêchent tout bonnement les usagers d'être autonomes dans ce domaine.

On constate que « la dématérialisation de la relation administrative » (Mazet, 2019, p. 3) est inadaptée à **certaines catégories de la population qui se voient exclues** car elles ne veulent ou ne peuvent se soumettre à l'injonction qui leur est faite. Comme Pierre Mazet (2019), nous faisons état du manque d'anticipation qui a prévalu au virage vers le tout numérique ; alors même que la situation crée des ruptures dans la continuité des droits.

Pour éviter que les gens ne se déplacent on serait tenté de leur conseiller de téléphoner mais cette option n'est pas envisageable pour les plus pauvres. Les personnes que nous avons rencontrées sont **peu nombreuses à avoir un forfait qui leur permettrait de téléphoner comme bon leur semble**. Le prix des communications est élevé en Guyane (34,5 % plus qu'en France hexagonale⁴⁸) et, par conséquent, soit on renonce à ce poste de dépense soit on achète des cartes prépayées de 3 €, 5 €... qui ne permettent pas

⁴⁸ INSEE Analyses (Avril 2016) *En Guyane, les prix sont plus élevés de 11,6 % qu'en France hexagonale*, Antilles-Guyane, n°14

d'appeler longtemps (alors que l'attente pour réussir à joindre un conseiller peut être longue). Pour mieux se représenter la situation, appuyons-nous sur notre propre expérience. Nous avons dû passer un appel à une institution. La plateforme téléphonique était ouverte de 7h30 à 14h, il en coûtait 6 cts par minute et, à 10 h du matin, il y avait 12 minutes d'attente. Ajoutons à cela le parcours dans le menu pour réussir à entrer en contact avec un agent, le temps d'échange et les deux autres appels qu'il a fallu passer pour finir de traiter notre requête ; et l'on comprend mieux pourquoi certains renoncent à utiliser ce service qui peut être fastidieux. De plus, il est difficile pour un non francophone de comprendre et de s'exprimer au téléphone, aussi ces personnes pourront préférer le présentiel.

7.2. ... Mais non sans peine

En plus de la saturation des organismes, la logique administrative à la française pose des difficultés pour de nombreux usagers des services de l'État et des collectivités. Si l'on se satisfait de pouvoir être soigné, de pouvoir suivre une scolarité gratuitement ou encore de bénéficier des prestations sociales, les démarches à effectuer pour y accéder sont en revanche critiquées. Sont mis en cause :

- **La lourdeur administrative.** « *Il manque toujours un papier, qu'ils demandent une fois pour toute, mais pas 50 fois !* » [E17_H 43 ans+F41 ans_français_Abriba]. Dans le cas de cet enquêté, c'est le nombre de documents demandés et le manque d'informations claires pendant la constitution des dossiers qui est en cause. Cela implique de devoir se rendre plusieurs fois sur place pour finaliser un dossier. Par-contre, cette même personne apprécie la pratique dans un autre organisme parce qu'on y « *vérifie le dossier en live* », puis on l'informe directement des pièces manquantes.



13 : Un enquêté qui accumule les papiers, entreposés pour certains dans les sacs accrochés au mur derrière lui.

- **Les difficultés à trouver l'information.** Nous avons eu le cas de personnes qui ne savaient pas où se trouve l'assistante sociale ; ou alors une autre qui souhaiterait faire une demande de logement social « *c'est là que j'aimerais aller, mais je ne sais pas comment ça fonctionne* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba].
- **Le manque d'accompagnement.** Nous avons nous-mêmes été sollicités à de très nombreuses reprises pour expliquer et/ou traduire un document, orienter les personnes, leur donner des informations... car, en plus de la barrière de la langue, tous ne sont pas familiers du jargon administratif et des procédures à suivre. Le manque de lisibilité de l'offre peut-être à l'origine d'une méconnaissance de ses droits à prestations.
- **La qualité de l'accueil.** Plusieurs fois, on nous a dit que l'accueil des personnes étrangères ou supposées telles laissait à désirer. F. nous dit « *par exemple quand il vont accueillir des gens qui ont des*

papiers ils vont bien les traiter et quand on n'a pas de papiers ils vont nous traiter comme des bêtes quoi... »
Certains agents des administrations publiques adopteraient donc des attitudes discriminatoires à l'égard de certaines catégories de la population.

- **La distance géographique et le coût des déplacements.** Comme nous l'avions dit, pour la majorité des démarches il faut se rendre soit au bourg de Matoury soit à Cayenne. Prenons l'exemple d'une femme qui a des difficultés pour se déplacer. Le coût pour aller voir l'assistante sociale de son secteur (à Matoury bourg) sera de 10 €, « *c'est beaucoup* » [E6_F +60 ans_carte de séjour 10 ans_H_Zénith].
- **Les horaires.** Des organismes sont ouverts sans rendez-vous uniquement en matinée jusqu'à 13h (et les prises de rendez-vous se font par internet ou téléphone... cf. point 7.1.) Cela empêche certaines personnes de s'y rendre, comme cet homme qui n'a plus de couverture sociale « *je travaille à 6h du matin, j'ai pas le temps d'aller à la sécu* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière]. D'autres s'y rendent « *à 4h du matin pour être le premier* » [C. homme, la trentaine]. Les files d'attente sont souvent très longues dès l'ouverture et donc certains payent quelqu'un pour faire la queue à leur place.

Au final, nombreux sont ceux qui nous diront que **réaliser les tâches administratives prend du temps**. Nous avons accompagné un sans-papier pendant une journée alors qu'il devait constituer son dossier (impôts, relevés bancaires, attestations de la CAF et de la CGSS, factures à son nom...) pour faire appel d'une décision de la préfecture (sa demande de titre de séjour ayant été refusée). Suite à cette journée d'observation, nous avons constaté que récupérer les nombreux documents demande de la pugnacité : il faut insister pour connaître les démarches ou se faire éditer un document, sourire, avoir un français clair, se formaliser aux attentes des agents d'accueil, pouvoir courir d'un bout à l'autre de la ville etc. Tout cela requiert **un investissement très important qui peut être compliqué lorsque l'on n'a pas acquis les règles de fonctionnement de la bureaucratie** à la française et que l'on est accablé par la lourdeur administrative dont on saisit plus ou moins les tenants et les aboutissants.

Le gouvernement a prévu la mise en place de « maisons France Service » de proximité. Espérons que les moyens alloués seront suffisants pour améliorer l'accès aux services publics. Aussi, on nous a informé de la construction d'une maison de l'action sociale à Balata dans 4 ou 5 ans. Mais comme nous le fait remarquer un moniteur d'auto-école (à qui l'on demande souvent de remplir des papiers administratifs, de faire des courriers, des photocopies...) il y aura « *tout le quartier, tout le quartier !* »

La liste non-exhaustive que nous venons de dresser peut être à l'origine d'une **représentation négative des institutions et de l'administration publique** en général. « *Si l'État m'aide, tant mieux. S'il m'aide pas je l'emmerde, je vais m'en sortir seul* » [E13_H 28 ans_français_Abriba]. Certains n'attendent pas grand-chose de l'État. Il y aurait donc les *in* et les *outsiders* de l'administration.

Le non-recours :

La saturation des services de l'État et des collectivités et la méconnaissance de ses droits entraînent des situations de non-recours. Soit qu'il soit trop compliqué de bénéficier d'un service ou des aides (par exemple des difficultés à prendre un rendez-vous). Soit que les aides allouées soient considérées comme insuffisantes au regard de la situation de la personne. Certains sont aussi désillusionnés quant à la capacité des assistantes sociales de pouvoir les aider donc, ils abandonnent car ils préfèrent se « débrouiller seuls. »

7.3. « C'est pas raciste, mais... » [un agent de sécurité devant une institution]

Certains français ont le sentiment que le système social bénéficie en premier lieu aux étrangers. « *Une dominicaine elle gagne 1200 € net parce qu'elle a un gosse. Et toi tu bosses 50 ans de ta vie, tu gagnes 500 €* » [E17_F41]

ans_français_Abriba]. Ils peuvent aussi avoir le sentiment d'être spoliés : « *tous les logements sont construits pour les étrangers. Les brésiliens prennent l'or, les haïtiens s'installent illégalement et après louent les logements 300, 400 €. Ils ne respectent pas la loi, les français payent [...] ils viennent pour les allocs* » [un agent de sécurité devant une institution]. Ils ont aussi l'impression que les populations immigrées « *commandent [...] ces gens-là parlent plus fort que vous ici. Ils sont là pour mettre leur zone, ça me fait pas plaisir. On dit raciste, c'est pas vrai hein. Je vis avec une femme étrangère [...] les gens ne veulent pas respecter ici* » [E15_H 60 ans_français_Abriba]. Cela se traduit par du ressentiment à l'égard de ces populations.

En conséquence de quoi un enquêté ne vote plus car il se fera « *entuber pareil, ça sert à rien.* » [E17_F41 ans_français_Abriba]. Lui est désillusionné quant à la capacité du politique à faire changer les choses. À l'inverse, un autre enquêté préfère se tourner vers l'extrême droite. Il nous dit « *je suis conscient que si c'était Marine Le Pen les étrangers n'allaient pas faire tout ça. [...] J'aurai préféré que Marine Le Pen gère la France plutôt. Parce que tous ces gens, cette pagaille-là qui se passe là, c'est une histoire de guerre qui va venir bientôt* » [E15_H 60 ans_français_Abriba].

3^{ème} PARTIE : DISCUSSION GENERALE

8. Des précaires ? « On ne se sent pas pauvres, il y a pire ! »

Il n'a pas été chose aisée de faire réfléchir les enquêtés sur **les précarités qu'ils subissent**. S'il n'y avait pas de souci pour leur faire exprimer leurs problèmes, il était en revanche plus compliqué d'aborder les notions de précarité et de pauvreté. La phrase que nous avons choisie pour cette partie « *On ne se sent pas pauvre, il y a pire !* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière] illustre une sorte de détachement et de fatalisme dont nous avons été témoin. Car, si les conditions réelles d'existence des personnes, dont nous avons traité précédemment, nous ont semblé précaires, les concernés semblaient réticents à se coller l'étiquette de « précaire. » Nous allons maintenant explorer les pistes qui peuvent l'expliquer.

8.1. Pour les enquêtés, le bien-être dépend de la satisfaction des besoins élémentaires

« *Dormir dans kaz [...] Ti manjé, ti l'argent pour aller au chinois, c'est l'essentiel* »
[E12_H 63 ans_carte de séjour_H_Cotonnière]

« *Bom manjé, bom l'argent, bom ti maison* »
[E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière]

Les réclamations exprimées par les enquêtés relèvent majoritairement **des besoins élémentaires** : manger, dormir, être en sécurité. La nourriture est l'élément vital qui est le plus ressorti pendant les entretiens, ce qu'on peut aisément comprendre. Par exemple une femme nous dira « *y'a mais, riz, moi je suis contente* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Cette personne vit avec un budget très serré car elle a la charge de ses 3 enfants collégiens et est dépendante de l'argent que son ex-mari lui envoie parfois. Il lui arrive souvent d'avoir des difficultés pour honorer ses factures. Pourtant, elle nous dira qu'elle n'est « *pas pauvre [qu'elle est] à l'aise.* » Un autre exemple concerne une enquêtée qui ne songe pas à demander de l'aide aux services sociaux car, « *si j'ai un sac de riz chez moi, on n'a pas besoin d'aller là pour prendre une petite chose là-bas* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Elle n'envisage pas de demander plus que ce dont elle a besoin, à savoir de la nourriture, qu'elle parvient à obtenir elle-même.

Toute population étudiée confondue, le deuxième point qui a le plus été exprimé durant l'étude concerne **le logement**. C'est le cas d'une enquêtée qui vit actuellement chez sa sœur et partage sa chambre avec son bébé et son frère. Elle nous dit, « *si on a de quoi dormir, même si on dort pas très bien, mais c'est déjà ça. [...] Quand j'aurai un petit boulot on pourra trouver une maison où je pourrai avoir ma chambre* » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]. Pour elle, le seul fait d'avoir un endroit où loger est suffisant, malgré la promiscuité des lieux. Pour d'autres personnes, il s'agirait de rénover les logements existants afin de vivre dans des conditions décentes : « *arranger les maisons qui ont des trous, quand il pleut ça tombe dans la maison* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. Enfin, certains espèrent déménager dans un endroit plus grand et/ou agréable, cela concerne surtout ceux qui ont un titre de séjour ou sont français. « *Je voulais une maison pour habiter, 3-400€, avec un petit salon, une cuisine très belle [...] un balcon pour prendre le vent, mais pas cher.* [Elle a les yeux qui pétillent] *J'ai pas besoin de rez-de-chaussée, quand il pleut, t'es là-haut, c'est tellement bon* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière]. Cette enquêtée vit dans un logement d'une cinquantaine de mètre carré à l'arrière d'une cour et entre deux autres logements. Il n'y a pas d'ouvertures hormis la porte et les grilles qui l'entourent. Elle vit avec son fils et sa fille les rejoint les week-ends. Si elle ne se plaint pas de la taille du logement, qui a deux chambres, il y a en revanche le soleil qui tape très fort dans l'entrée. Elle se satisferait d'un appartement dans un immeuble mais, ses nombreuses demandes de logement social n'ont jamais abouti. Un autre enquêté haïtien naturalisé français aspire à devenir propriétaire car « *on n'est jamais bien quand on est locataire, on n'est pas propriétaire, parce que chaque mois on paye un loyer [il y a un risque de surendettement] je ne vais pas faire toute ma vie en locataire* » [E3_H 57 ans_naturalisé F_Zénith]. Pour lui, c'est un projet de vie d'acquérir son propre logement. Plusieurs fois, nous avons entendu dire qu'il était culturel

pour les hommes haïtiens de construire leur propre maison pour y héberger leur famille, ce qui peut contribuer à expliquer leur volonté de s'implanter sur un terrain pour y bâtir.

Un autre point relatif aux besoins élémentaires est **l'hygiène**. Cela peut concerner sa propre personne : « *merci à Dieu parce que j'ai pas de vêtements sales* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière] ; le lieu où l'on se trouve : « *quand on est dans un endroit, être bien, respirer bien, et puis il y a des trucs propres, c'est ça* » [E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière] ; ou encore le quartier : « *Que le canal soit propre.* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]

Les français hors naturalisés sont les seuls à avoir exprimé le souhait de voir se développer la vie du quartier par **des activités** « [...] *il manque des choses pour que les enfants ne se tournent pas vers le ghetto.* » [E16_F 32 ans_française_Abriba] « *Comme ça les jeunes auront une activité au lieu d'aller trainer* » [E18_H 44 ans_français_Cotonnière]. On constate que c'est dans l'optique d'enrayer la violence que l'on pense à un tel type de développement. Cela est donc à mettre en rapport avec les besoins d'accomplissement personnel et de sécurité.

Du point de vue de la satisfaction du **besoin de sécurité**, nous avons relevé deux points qui contribueraient au bien-être des habitants. Le premier concerne la réduction de la délinquance dans le quartier, liée au deal et à la violence. Le second porte sur la pression exercée par la police aux frontières (PAF) sur les personnes sans-papiers (cf. partie 5.3.). Si l'on s'explique leur présence, les habitants souhaiteraient en revanche voir s'assouplir les contrôles, notamment les jours de messe. La PAF exerce ici sa mission mais, les conséquences sur le sentiment de sécurité des personnes sont importantes. Car, ces dernières vivent avec la peur constante de se faire emmener en centre de rétention administrative (CRA).

Un autre point plusieurs fois évoqué concerne **les relations interpersonnelles**, et plus particulièrement avec l'entourage proche. Si les conditions de vie sont parfois difficiles, le seul fait d'être accompagné des siens peut suffire à améliorer le quotidien. « [*Et vous voulez rester en Guyane ?*] *C'est mieux comme ça. On est plus près de ses proches, si on a quelque chose on se soutient les uns les autres* [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière]. Parfois, il s'agit simplement d'avoir « *des personnes positives qui nous entourent* » [E7_F 16 ans_française_Zénith].

Si tous les enquêtés conviennent communément des besoins vitaux à satisfaire, le cas est particulier pour **les personnes sans-papiers** qui voient leur situation bloquée par l'impossibilité de travailler légalement. S'ils se débrouillent pour s'assurer le minimum vital, leur volonté première est d'obtenir un titre de séjour pour trouver un emploi stable car « *le reste vient dessous [...] parce que c'est en travaillant qu'on gagne en tout.* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]

Les besoins que les enquêtés ont exprimés sont semblables à ceux que l'on retrouve dans la pyramide des besoins de Maslow (1943) : besoins physiologiques ; besoins de sécurité ; besoins d'appartenance et d'amour ; besoins d'estime ; besoin d'accomplissement de soi. Toutefois, les propos relevés au cours de notre étude nous amènent à remettre en cause la hiérarchisation que Maslow opère entre ces besoins. Ces derniers peuvent être concomitants et, donc, nous ne pensons pas qu'il faille inévitablement satisfaire l'un pour souhaiter accomplir le suivant.

Au final, les besoins des habitants peuvent paraître rudimentaires, bien **qu'élémentaires**. Lorsque la question monétaire était exprimée, ce n'était pas dans le but de satisfaire un désir d'accéder à la société de consommation ou de s'offrir des vacances, par exemple. Mais pour **manger à sa faim**, offrir une sucrerie quand l'enfant en fait la demande, **payer ses factures**, acheter une voiture pour se déplacer en famille, rénover la vieille cuisine et pour quelques-uns accéder à la propriété. Voyons maintenant ce qui pourrait l'expliquer.

8.2. Résilience, résignation et adaptation sont mobilisées pour accepter les situations de précarité

« Quand tu viens d'un pays pauvre ou dangereux, où il y a des tensions, t'as des réflexes, tu t'adaptes ! »

[Un habitant d'Abriba]

Les bifurcations et accidents de la vie que nous avons relevés pendant l'enquête étaient particulièrement difficiles. C'est par exemple le cas de ce papa, dont le fils de 18 ans a été tué il y a 5 ans lors d'une soirée *sound-system*. Il nous dit : « *c'est comme ça, mo ka [je dois] vivre* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_Cotonnière]. Il y a aussi cette femme âgée, dont le mari qui souffre d'Alzheimer est alité depuis plusieurs années : « *c'est très difficile, mais il n'y a pas le choix, on fait avec !* » Dans ces deux cas, les personnes font avec leur condition, dont l'amélioration n'est pas envisageable.

D'autres enquêtés attendent que le temps fasse son affaire, comme nous le dit cette femme qui vit dans des conditions très précaires, au milieu des chauves-souris : « *bon, je pense qu'avec le temps l'ordre reviendra* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière] ou encore cette mère célibataire de trois enfants « *ka attendre longtemps... ka s'améliorer* » [E11_F 51 ans_sans papiers_H_Cotonnière]. Celles-ci ont bon espoir que les choses changent.

D'autres en revanche acceptent leur situation, sur laquelle ils ont très peu de prises : « *[à propos de son logement où il fait trop chaud] c'est la vie, faut pas trop compliquer dans la vie* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière]. C'est pourquoi s'adapte-t-on à ce que l'on a, « *comme il n'y a pas beaucoup [d'argent], nous vivre tranquillement* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_Cotonnière]. Mais c'est aussi parce que l'on est conscient que les problèmes sont partagés par beaucoup que l'on accepte de vivre dans la précarité. « *Mais moi je sais qu'il n'y a personne sur terre qui n'a pas de problèmes, mais il faut trouver un moyen de s'en sortir* » [E3_H 57 ans_naturalisé F_Zénith]

On constate donc **une capacité de résilience** chez les habitants rencontrés. Le concept de résilience a été introduit en France par Boris Cyrulnik, qui la définit comme la « capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative » (Cyrulnik, 1999, p. 8) C'est-à-dire une capacité de résistance psychologique et de réaction que développent les personnes pour rebondir suite ou face à une situation de vulnérabilité, leur permettant de s'adapter pour retrouver un état acceptable. C'est pourquoi la patience, les « *pas le choix [...] on fait avec* » [E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière] et la culture de la fatalité sont mobilisés pour s'adapter à ses conditions d'existence, aussi précaires soient-elles.

8.3. Des conditions de vie meilleures que dans le pays d'origine

La capacité de résilience des enquêtés s'inscrit dans leur trajectoire biographique. Car, si les guyanais partis en métropole que nous avons rencontrés y sont allés sur un coup de tête - et inversement pour les métropolitains venus en Guyane, il n'en est pas de même pour les étrangers installés sur le territoire guyanais. En effet, les communautés haïtienne et surinamaïse, majoritaires dans notre étude, ont subi des troubles politiques dans leurs pays respectifs. Ainsi, la guerre civile au Suriname ou la dictature en Haïti s'inscrit dans l'histoire familiale des enquêtés. Par ailleurs, rappelons qu'Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques, avec 80 % de la population qui vit avec moins de 2 \$ américain par jour.

Cela étant, les personnes rencontrées ont pu vivre dans des conditions mettant gravement en danger leur sécurité ou subir des situations de pauvreté leur laissant **peu de perspectives d'avenir**.

Par exemple, pour une enquêtée arrivée il y a trois ans en Guyane, c'est la sécurité qui a motivé son départ :

« Mon père a été assassiné, mais il vivait pas à Haïti, il vivait à Curaçao. En étant venu nous voir. Et puis après on nous a insulté, on nous a proposé des mauvaises choses, des mauvais propos, on va nous tuer

aussi, nous blesser. Mais il m'a dit toujours " il faut pas quitter Haïti, il faut pas laisser Haïti pour aller dans un autre pays sinon on va voir la misère." Et puis c'est ça. On était bien, j'étais bien dans mon pays. Oui, mon père il ne nous a pas offert une vie de luxe, mais quand même il a fait quelque chose pour nous. Et il est parti comme ça, assassiné [...] Je viens en Guyane pas pour la misère, juste pour sauver ma vie » [E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière].

Malgré les menaces dont elle a été victime, elle n'a pas obtenu le droit d'asile. Malgré cela, pour elle, hors de question de retourner en Haïti, où elle craint pour sa vie. Elle a donc engagé une procédure de recours. À titre d'illustration **sur les demandes d'asile en Guyane, précisons que seulement 4.07 % ont reçu une décision favorable de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) en 2017.**

Pour ce qui est d'Haïti en particulier, le pays est actuellement le théâtre de troubles politiques. Les enquêtés n'ont pas manqué de nous en informer. « *En Haïti on peut plus sortir de la ville [ça va la famille ?] bé beh ils sont là, chaque jour c'est un nouveau jour, ils font avec* » [E16_F 32 ans_française_Abriba]. À cause des **troubles socio-politiques** en cours, certains ont dû partir, alors qu'ils avaient une bonne situation là-bas.

« J'ai laissé mon kaṣ [maison] d'Haïti, il y a des cerises, bananes [...] c'est une personne qui s'en occupe. Mais moi je venais de payer. [...] Là-bas il n'y a pas de sécurité c'est pour cela que j'ai obligé de laisser là, de venir ici, parce qu'ici c'est un peu différent. [...] en Haïti, si vous allez voir dans le journal, vous regardez ce qu'il se passe à Haïti, c'est vraiment triste, la vie maintenant n'a aucune valeur en Haïti » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière].

Ainsi l'immigration haïtienne se serait renforcée en Guyane depuis quelques années. En l'absence de mesure des entrées clandestines, les chiffres de l'OFPRA de Guyane peuvent être un indicateur. En 2015 ce sont 2 511 demandes d'asile qui ont été faites par des ressortissants haïtiens puis, 5122 en 2016, 5176 en 2017 et 2383 en 2018. Selon le rapport d'activité de l'OFPRA de 2018, la baisse observée cette année-là s'expliquerait par l'efficacité de la politique de contrôle migratoire. En 2018, les haïtiens avaient déposé 74,5 % des demandes de protection internationale de Guyane⁴⁹.

D'autres ajoutent que la venue en Guyane est motivée par la possibilité **d'accéder à la formation** car « *En Haïti c'est pas pareil du tout. Si on fait des universités en Haïti, on étudie, on reste comme ça et rien ne change. Parce que l'État haïtien il n'encadre pas les jeunes. C'est pour ça les jeunes veulent quitter Haïti pour aller dans d'autres pays.* » [E8_F 34 ans_sans papiers_Cotonnière]. Il en est de même au Surinam avec par exemple ce jeune qui a quitté l'école à 10 ans « *parce que ma mère n'avait pas une bonne vie* » [E14_H 30 ans_sans papiers_Bushis_Abriba]. Venir en Guyane, c'est s'assurer que l'on pourra offrir un meilleur avenir à ses enfants, grâce à l'éducation nationale.

« J'étais faire 6 [enfants] en tout. Mais une est décédée ici. Et puis resté 5. Mais toute avec le métier hein. Une infirmière à New-York. Et puis première fille ka travaillé dans la mairie, et puis deuxième fait l'école [professeur ?] oui. Et troisième elle est avocate. » Cet homme est arrivé en 1976, il a beaucoup travaillé pour permettre à ses enfants de faire de bonnes études.

Certains enquêtés sont venus pour **raison économique**, comme cette brésilienne installée en Guyane depuis 2001 « *pour la difficulté [au Brésil]* » [E20_F 46 ans_carte de séjour_brasilienne_Abriba]. Son mari avait 5 enfants donc il est venu ici pour travailler. Une autre, surinamaïse, se plaint des conditions de travail au Surinam : « *tous les jours à la ferme pour manger, porter des choses lourdes, et ton enfant le ressent [...] travailler au soleil*⁵⁰ » [E14_F 27 ans_sans papiers_Bushis_Abriba]. Elle vivait dans le bush, mais pas de manière traditionnelle. Selon elle, c'est parce qu'elle est noire qu'elle devait travailler de cette façon.

Nous avons aussi eu le cas d'un français sans domicile fixe qui a grandi entre la Guyane et le Surinam, il nous explique avoir habité un temps à Saint-Laurent-du-Maroni, mais être revenu « *à Cayenne [où il a grandi] parce que c'est mieux pour le truc social. [...] C'était plus grave à Saint-Laurent-du-Maroni [que de dormir dans un*

⁴⁹OFPRA (Avril 2019) *Rapport d'activité 2018*.

⁵⁰Traduction libre : « *Black people have to work more. [Moi, étonnée : yes ? Se reprend] Everyday to the farm to eat, hold heavy things, and your child feel it [...] work in hot sun.* »

hamac], *il n'y a rien* » [E13_H 28 ans_français_Abriba]. Dans son cas, c'est l'attractivité de Cayenne qui l'a poussé à revenir, même si cela implique de dormir sur une terrasse en hamac.

Cela nous amène à traiter des prestations sociales. Nombreux sont ceux (étrangers et français) à percevoir chez les étrangers une volonté de venir en Guyane pour bénéficier des aides sociales françaises. Cela ne nous a pas été dit explicitement lors des entretiens, donc nous ne saurions nous avancer sur ce point.

On constate donc des conditions de vie plus ou moins difficiles dans le pays d'origine, qui ont motivé les projets de migration. Parce que les enquêtés ont choisi de partir, il semble qu'ils soient prêts à accepter ce qu'on leur propose à leur arrivée, même si cela porte atteinte à leur dignité. Ce parce que leurs conditions de vie seront tout de même meilleures que dans le pays d'origine et/ou qu'ils ont plus d'espoir de progrès en Guyane. Cela rejoint la précédente partie où nous faisons mention de la capacité de résilience des habitants.

Concluons par la phrase que nous a dit un médiateur scolaire, « *on pense venir dans l'eldorado, mais l'eldorado cache beaucoup de mystères ! [...] mais tenter c'est mieux que de rester.* »

8.4. La précarité vue par les enquêtés...

Si les enquêtés ne nous ont pas dit être en situation de précarité ou de pauvreté, ils nous ont par-contre donné un certain nombre de facteurs qui caractérisent une telle situation :

Ne pas avoir d'argent : « *la pauvreté c'est être dans la misère, pas avoir de moyens* » [F. trentaine, haïtien sans papiers] ; « *quand on gagne pas* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière] ;

Vivre de l'assistance : « *La personne qui gagne beaucoup d'argent de la CAF [...] Des familles avec beaucoup d'enfants viennent à l'église demander de l'argent, des médicaments [...] la personne n'a pas pensé aux dépenses. Un enfant c'est l'école, le collège, beaucoup de choses, le futur de ton garçon, de ta fille.* » [E19_F 50 ans_carte de séjour_Brésil_Abriba] ;

Ne pas avoir d'activité professionnelle : « *Tu restes à rien faire, ça fatigue plus, ça fatigue bien* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière] ; ceux qui sont les plus touchés sont « *ceux qui font des bêtises, qui fument, ils n'ont pas pensé, ils restent dans la rue* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière]

Avoir des conditions de logement indignes : Comme dans une maison que nous avons visitée. Nous n'y avons pas réalisé d'entretiens à strictement parler. Mais nous avons échangé avec quelques-uns des habitants qui se plaignaient des conditions d'hébergement. Chacun des six locataires dispose d'une chambre, ils partagent les sanitaires et cuisinent au charbon à l'extérieur.



15 : Une chambre louée 150 € dans la maison précitée

Ne pas pouvoir se déplacer : « *les sans-papiers, les familles, ils sont seuls [les causes ?] je sais pas du tout [...] on leur dit viens en Guyane, c'est l'eldorado. Alors qu'en fait il n'y a pas de travail, ils peuvent pas se déplacer à cause de la PAF. Ils font rien* » [E16_F 32 ans_française_Abriba] ;

Ne pas pouvoir se nourrir : « *Je crois pas qu'il y a trop de pauvreté ici. Parce que pour moi, ceux qui sont dans la pauvreté c'est quand les gens n'arrivent pas à se nourrir. Mais ce qui n'est pas le cas en Guyane. Ce qui est le cas en Haïti ; Mais si les gens peuvent se trouver un petit boulot et se nourrir...* » [E10_F 29 ans_sans papiers_H_Cotonnière] ;

Ne pas étudier : « *J'ai fait une comparaison entre Haïti et la Guyane, mais ici il y a pas de pauvreté parce que le pays offre [...] l'État accompagne les jeunes qui veulent étudier et tout ça ; Je sais pas pourquoi il y a de la pauvreté en Guyane !* » [...] « *En Guyane vous trouvez pas la pauvreté ! parce que le pays offre aux jeunes de quoi, de quoi, par exemple éducation. Pour aller à l'école ils nous encadrent. L'État accompagne les jeunes, les personnes qui veulent être éduquées, s'instruire tout ça. Je sais pas pourquoi il y a tant de pauvreté en Guyane ! [Rires] En Haïti c'est pas pareil du tout. Si on fait des universités en Haïti, on étudie, on reste comme ça et rien ne change. Parce que l'État haïtien il n'encadre pas les jeunes. C'est pour ça les jeunes veulent quitter Haïti pour aller dans d'autres pays. [Il n'y a pas vraiment de perspectives...] du tout* » [E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière] ;

Ne pas avoir de papiers : « *L'obtention des papiers, ça limite les gens en tout* » [E16_F 32 ans_française_Abriba] car « *pas de papiers, pas ka faire boulot, pas ka travail* » [E4_H 31 ans_sans papiers_Zénith] ;

Accumuler les précarités : « *La pauvreté ça va dans tous les sens, par exemple une personne n'a pas à manger, pas de logement, pas de quoi vivre* » [E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière] ;

Un mauvais cadre de vie : « *La pauvreté, ça je vois qu'il y en a. Parce que quand je vois les infrastructures d'ici, je vois que c'est presque un petit Haïti !* » [E10_F 29 ans_sans papiers_H_Cotonnière] ;

Une situation instable : « *Aujourd'hui on est bien et demain on le regrette* » [E15_H 60 ans_français_Abriba] ;

Le dénuement le plus complet : « *Pour moi, pas avoir rien* » [E12_H 63 ans_carte de séjour_Cotonnière] ;

Enfin, pour certains, la question semble incongrue : « *Jamais ! pas pauvreté, avec Dieu il y a plus de pauvres, demande la force à Dieu, tu comprends ?* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière] ; « *je ne sais pas*⁵¹ » [E14_F 27 ans_sans papiers_Bushis_Abriba] ; « *Y'a pas la pauvreté en Guyane, parce que tout le monde qu'à bouger, l'argent il y a mais [...] pas de problèmes !* » [E9_H 60 ans_carte de séjour_H_Cotonnière].

Et la précarité vue par les professionnels, c'est...

Pour le président du DAL, M. Florella :

« **Pas de logement digne et décent**, les toilettes pas bon, l'électricité pas bon, la peinture pas bon [...] la salle de bain à l'extérieur [...] **un logement vraiment insalubre** [...] **c'est de l'esclavage moderne** et c'est pas normal. »

Pour deux moniteurs d'auto-école, qui vivent dans un autre quartier prioritaire de Matoury :

« **Ne pas avoir un confort**, ne pas avoir la lumière, ne pas manger à sa faim, une maison où il y a de l'humidité, des rats qui passent, de la saleté. » et « **pas d'eau, pas d'électricité, pas été à l'école.** »

Pour un conseiller en insertion professionnel des bénéficiaires du RSA :
« *La difficulté c'est ça, c'est l'emploi durable de ces gens-là, qui est un gros problème, parce que le tissu économique est étroit en Guyane, il n'y a pas d'emploi pour tout le monde, il faut pas rêver ; Et comme je disais, l'économie en Guyane elle fonctionne... ; la fonction publique embauche beaucoup en contrat aidé.* »

⁵¹ Traduit de l'anglais « *i don't know.* »

*Bon, depuis qu'on est dans un **contexte de contrat aidé**, c'est bon quoi, **on est dans une précarité qui se perpétue quoi !**»*

Pour une formatrice pour adultes qui dispense des cours de français langue étrangère (FLE) :

« **Vivre au jour le jour**, ils s'en fichent, c'est culturel. »

Pour un médiateur scolaire :

Le manque de places en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A). Il nous dit qu'environ 1000 élèves attendent d'être admis « *il faut les accueillir pour les sortir de la précarité.* » Mais cela pose problème quand des enfants de plus de 16 ans. Alors « *qu'un élève suffit à valoriser le territoire guyanais et français.* »

Pour une assistante sociale :

« *Est-ce qu'il y aurait des points communs aux formes de précarité ? [...] C'est plus **les parents qui rencontrent des difficultés dans... qui ont besoin d'aide dans l'éducation de leurs enfants.** Et ils sont vraiment en demande hein. Voilà, et ce sont des familles souvent, des personnes, des femmes, **des familles monoparentales, des femmes seules avec leur enfant** et là elles verbalisent. "Voilà, Mme j'ai besoin d'aide, j'aurai besoin qu'on vienne m'aider etc." [...] Souvent, elles ont 4, 5 enfants, elles sont toutes seules [...] Là c'est vraiment des mères dépassées. Elles te disent "voilà mais j'y arrive plus." "J'y arrive plus je suis seule." Elles doivent jouer le rôle du papa, de la maman, ça reste assez difficile pour elles.* »

On ne nous a pas exprimé le manque de biens de consommation. Comme nous le dit une femme qui s'est faite offrir une gazinière par son fils : « *mon fils a fait des jobs, mois de décembre je vais chez ma fille, quand je reviens j'avais une surprise ! Tu sais il faut pas larguer toutes les chances sur le tas, pas vrai ? Il faut pas donner toutes les chances sur quelqu'un. Enfin on m'a donné ça, je suis très contente* » [E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_H_Cotonnière]. Elle se sentait presque trop gâtée d'avoir reçu un nouvel équipement pour son domicile et considère que c'est suffisant (« *il faut pas larguer toutes les chances sur le tas* [sur la même personne]. ») Cela nous interroge sur la notion de superflu dans la population étudiée. Au regard des propos exprimés par les habitants - et sans vouloir nier qu'une meilleure situation économique et de meilleures conditions de vie serait grandement souhaitable, nous nous demandons si nous n'avions pas au départ de l'enquête **une vision ethnocentrée des conditions et normes de confort** ? Cela se traduisait par le sentiment que les personnes vivaient dans un certain dénuement parce que leurs modes de vie ne remplissaient pas les critères occidentaux (rappelons que l'étude a été menée par une métropolitaine).

« *Une personne qui est riche, qui a une grande maison, beaucoup de choses, ça ce n'est rien. L'important c'est de sauver ta vie. Après le tremblement de terre j'ai vu des riches dormir sous les arbres parce qu'ils ne voulaient plus rentrer chez eux. J'ai vu des riches manger avec des pauvres. L'argent c'est Satan. Qui a créé les ghettos partout dans le monde ? C'est les pays riches qui voulaient devenir encore plus riches. C'est pour ça il y a la guerre tout partout... qui a créé la misère dans le monde ? C'est les pays riches qui ont empêché d'avancer les petits pays.* » [F. la trentaine, haïtien sans papier].

9. Ce que l'on mobilise pour subvenir à ses besoins

Les individus que nous avons rencontrés semblent pris dans des situations inextricables tant ils ont peu de prise sur certains facteurs d'ordre structurels. Toutefois, **s'ils sont vulnérables, ils sont en même temps acteurs**. C'est ainsi qu'ils déploient des capacités d'adaptation pour atténuer leurs difficultés.

9.1. Réseaux sociaux et débrouille : on ne déclare pas que l'on demande de l'aide, mais dans les faits...

Nous avons réalisé tardivement dans notre étude que **plutôt que de parler d'aide, nous aurions dû employer le terme partage**. C'est pourquoi, là encore, il a été difficile de faire s'exprimer les individus sur

l'aide qu'ils peuvent recevoir ou apporter à un tiers. Nous pensons que cela les gênait ou alors que nos questions n'étaient pas correctement formulées à ce sujet.

Par exemple, un homme nous dit : « *pas besoin d'aide, je m'en sors moi-même ... [Vous avez des amis, des voisins sur qui compter ?] Non. [Vous êtes un solitaire ?] Un peu, un peu. **J'ai des voisins, j'ai des amis, j'ai des copains, j'ai des collègues de travail, mais moi je compte sur moi-même*** » [E3_H 57 ans_naturalisé F_Zénith] ; une femme qui vit elle aussi au Zénith ajoute « *[vous avez des personnes à qui demander de l'aide ?] Ah ! non non non, dans ce quartier il n'y a pas ça ! **Si t'as pas, tu te débrouilles toute seule. Il n'y a pas de voisin, il n'y a pas de voisine. Après mon fils, il n'y a personne d'autre*** » [E6_F +60 ans_carte de séjour 10 ans_Zénith]. Sans vouloir faire de conclusion hâtive, on peut se demander si la configuration du quartier en question est en cause dans la baisse des recours aux réseaux de solidarité. Malgré tout, un soir où un jeune se faisait agresser au couteau sous nos yeux, une médiatrice sociale nous dira « *c'est dans ces cas-là qu'on voit la solidarité dans le quartier. D'habitude les gens se croisent sans vraiment se parler et là tout le monde est dehors. Même les primo-arrivants.* » Ce soir-là, **dans l'adversité** (l'agresseur venait d'un autre quartier), **le sentiment d'appartenance à une communauté a ressurgi.**

À Abriba et la Cotonnière Ouest (que nous connaissons mieux pour y avoir habité pendant 6 mois), il nous a semblé qu'il y avait plus de proximité entre les habitants, de type ambiance de village. La plupart des gens se connaissent entre eux, se saluent, échangent quelques mots. Nous avons pu observer des **mécanismes de solidarité intra-familiales et entre voisins**. Ce peut être pour aider à réaliser les démarches administratives, pour avancer ou donner de l'argent à une connaissance dans le besoin, partager un repas, amener le voisin à un rendez-vous, proposer un *job*, aider un autre à réaliser des travaux chez lui, ... Donc, au final, s'il est difficile d'avouer que l'on demande de l'aide par fierté ou honte, l'observation in-situ a permis de voir que **les échanges sont fréquents**. Il y a une forme de don-contre-don entre les habitants qui connaissent les difficultés que leurs semblables peuvent endurer et ils s'apportent donc l'un l'autre leur soutien quand leur situation le permet. **La solidarité permet de combler les carences.**

« [...] *le prix des boissons, des yaourts, ça donne pas envie. Nous on survit comme ça. L'avantage ici il y a beaucoup d'entraide entre les voisins [...] les gens ils ont un grand cœur. S'ils savent qu'on leur rendra, ils aideront* » [un moniteur d'auto-école].

Toutefois, si les habitants ont des personnes sur qui compter, il ne faudrait pas non plus s'imaginer un havre sans tumultes. Plusieurs fois, nous avons entendu parler d'**abus entre « anciens » et « nouveaux venus »** en Guyane. Des personnes peuvent abuser d'être établies de longue date et de connaître les rouages de la France. Par exemple en se faisant marchand de sommeil, en faisant des prêts avec des taux d'intérêt de 20 %, en proposant d'aider à faire les démarches administratives et parfois d'aider à obtenir un titre de séjour pour des sommes conséquentes (les exemples que l'on nous a donné parlent respectivement de 100 € pour être amenée en voiture à la préfecture et 2200 € pour obtenir des papiers).

« *Je connais personne ka faire confiance, je connais pas ça moi [...] je suis toujours sur mes gardes [...] faut pas faire confiance en Guyane [...] c'est comme ça qu'il faut vivre dans la vie [...] je vais aider mais, pas confiance. Le cœur est sacré* » [E13_H 28 ans_français_Abriba].

En plus des problèmes de confiance, se pose **la question du commérage**, du « qu'en dira-t-on ? » selon qu'on soit arrivé il y a longtemps en Guyane ou non. « *Et parfois vous demandez à des connaissances pour vous emmener en voiture ? Bah je ne veux pas faire ça [Non ?] parce que parfois il y a des gens qui regardent mal* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière] ou encore cette jeune femme dont la mère est arrivée en Guyane il y a plus de 30 ans « *à l'époque de ma mère on venait pour travailler, maintenant on sait pas vraiment* » [E16_F 32 ans_française_Abriba].

On se retrouve ici dans un type de configuration à peu près équivalent à celui que l'on retrouve dans les travaux de N. Elias sur le commérage. Avec des populations qui partagent des caractéristiques communes (lieu d'habitation, éventuellement la même origine et le même parcours migratoire) mais qui réalisent malgré tout une distinction entre elles. Les « anciens » auraient tendance à vouloir se démarquer des « nouveaux » qui ne sont pas encore intégrés à la société française - ses normes et valeurs, en les

stigmatisant. Osons nous appuyer sur cette réflexion pour expliquer les **différences de solidarités entre habitants** au sein des quartiers étudiés : le groupe des « anciens » se socialiseraient en usant du commérage à l'encontre des « nouveaux. » Tandis que ces derniers seraient membres d'un réseau qui aurait plutôt tendance à se structurer à travers l'échange de biens et services.

9.2. L'économie parallèle comme ressource pour subvenir à ses besoins

Comme nous l'avons déjà dit, l'économie parallèle est très développée en Guyane. Ce peut-être pour compléter un revenu de l'activité salariée, pour s'assurer une rentrée d'argent lorsque l'on ne trouve pas de travail ou que l'on est empêché de travailler, ou encore parce que l'on ne souhaite pas entrer sur le marché de l'emploi conventionnel.

On peut enchaîner les « petits boulots » (jardinage, plomberie, ménage, *baby-sitting*, nettoyer les abords du quartier, rendre de menus services, ...), proposer ses services de taxi clandestin, de coiffeur, vendre de la nourriture, avoir une épicerie à domicile, vendre des tickets de loterie, dealer, se faire « mule » (lorsque l'on transporte de la drogue par avion), ou encore être « dans la prostitution informelle » (lorsque l'on échange des services sexuels contre le paiement d'une facture, l'achat de nourriture etc.), ... autant de **pratiques illégales qui permettent aux acteurs de s'émanciper de la structure qui pèse sur eux**. Ces stratégies de survie traduisent une forte capacité à entreprendre et à innover.

S'affranchir du système bancaire...

Nous avons déjà évoqué les crédits contractés entre particuliers, avec un taux d'intérêt de plus ou moins 20 %.

Il existe aussi le « sou-sou. » Cela s'organise entre un groupe de personnes. Chaque mois, toutes déposent le même montant chez une personne chargée de gérer le pot commun. Et, chaque mois, une des personnes récupère la totalité de la somme accumulée. Par exemple, 10 personnes déposent chacune 200 €. Une de ces 10 personnes récupèrera alors 2000 €, et continuera à payer jusqu'à ce que chacun ait récupéré ses 2000 €. Cette pratique permet de faire des économies « *économiser seul c'est très difficile, même si tu gardes sur ton compte, tu as un petit problème tu vas utiliser* » [F. la trentaine, haïtien sans papiers] ; mais, surtout, elle permet de contourner les problèmes d'accès à un compte en banque (il faut des papiers en règle) et/ou aux crédits bancaires.

9.3. Religion et magie : des moyens pour relativiser et se protéger du mauvais sort

« Avec Dieu il n'y a plus de pauvres »
[E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière]

Répartition des principaux lieux de culte dans les quartiers étudiés :

- Abriba : 1 église catholique et plusieurs lieux de cultes
- Cotonnière : l'Église Adventiste, l'Armée du Salut et plusieurs lieux de culte
- Zénith : 1 petite église, à proximité d'un village amérindien

Les entretiens et échanges que nous avons eu, ainsi que les observations que nous avons faites, nous ont montré la place importante de la religion et de la magie chez certains. Plusieurs fois chez les habitants la bible cornée était à portée de main.

La religion opère un travail de cohésion et de solidarité entre ses fidèles : « *il y a des gens à l'église qui visitent de temps à autre, ou qui m'appellent, ça nous aide à prendre des forces de jour en jour* » [E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière]. Lorsque les habitants sont confrontés à des difficultés, la croyance en Dieu permet de relativiser : « *J'ai faim. La Bible dit que Jésus aussi est passé par là. Donc il faut être courageux* » [F., la trentaine,

haïtien sans papier] ; et d'espérer un avenir meilleur si l'on est un bon pratiquant. Car, on s'en remet à Dieu pour être aidé : « *c'est Dieu seul qui pourrait faire quelque chose* » [E6_F +60 ans_carte de séjour 10 ans_H_Zénith].

En plus de cela, quelques-uns nous ont rapporté avoir des croyances magico-religieuses : « *je crois en l'esprit qui me protège de tout, du mauvais sort, des balles* » [E13_H 28 ans_français_Bushi_Abriba]. Cela lui a été transmis par ses grands-parents. D'autres vont prendre des bains de plantes pour se purifier, se prémunir du malheur, s'apporter la chance, ... ou encore se protéger de la police.

10. Quelques solutions aux problèmes rencontrés, selon les habitants

« *Tout est à faire en Guyane!* »

E16_F 32 ans_française_Abriba

Pour des habitants, **la pauvreté est le résultat du système économique**. « *Soi-disant qu'on a du bois. Et par la mer, crevettes, poissons. On a de l'or. Mais de quoi on profite ? Tout part vers la métropole. L'or c'est les canadiens qui l'exploitent. Il n'y a pas de profits pour la Guyane. Mais, le bois guyanais, crevette guyanaises, poisson guyanais, il n'y pas de profit pour la Guyane* » [E3_H 57 ans_H naturalisé F_Zénith]. Conscient des richesses du territoire, cet habitant se plaint du fait qu'il n'y ait pas de retombées économiques locales et que les profits partent vers la métropole et l'étranger. Un autre ajoute « *putain mais faites des choses, il y a de quoi faire du recyclage, on parle tout le temps d'énergie verte etc. faites de l'éolienne, du photovoltaïque* » [E17_H 43 ans_français_Abriba]. Pour lui, il faudrait **développer une économie verte et valoriser les ressources naturelles** (plusieurs enquêtés ne comprennent pas pourquoi elles ne sont pas exploitées). Une jeune habitante nous dit qu'il « *faut développer le tourisme* » [E16_F 32 ans_française_Abriba].

Un autre problématique relève des procédures et garanties nécessaires dans différents domaines « *faudrait que l'État débloque un peu plus : papiers, garants, difficultés à avoir un crédit [...] faites ! il y a plein de choses ici à faire* » [E17_H 43 ans_français_Abriba]. Pour lui, il faudrait donc alléger les procédures administratives pour faciliter la vie des habitants.

Au niveau local, voici certaines des propositions que l'on nous a demandé de faire remonter pour **favoriser le « mieux-vivre » dans les quartiers** :

- Ce peut être en organisant **des activités** : des tournois de sport inter-quartiers, un karting grandeur nature comme il y avait avant à Abriba ;
- En ouvrant **une bibliothèque** ;
- En proposant **un lieu de rencontre intergénérationnel** où jouer à la belote, au domino, promouvoir le folklore local, initier aux traditions du pays, ... ;
- Organiser **des sorties loisirs** avec les habitants qui ont des voitures ;
- En dédiant un ou des lieux pour **des jardins partagés** ;
- On nous a aussi exprimé le souhait d'avoir un lieu avec des conseillers sur les relations hommes-femmes, où faire de la communication sur les maladies sexuellement transmissibles, où distribuer des préservatifs, ... en faire **un lieu de prévention sur les addictions et la santé**.

En vrac, il s'agirait aussi de remplacer ou remettre les **panneaux de circulation** inexistants ou abimés ; d'améliorer les **ramassages des ordures** ; de **sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement**.

CONCLUSION

Les populations des quartiers que nous avons étudiés accumulent les précarités, qui peuvent être liées à leurs dispositions individuelles : âge, genre, configurations familiales, état de santé, ... ; à leurs aptitudes et capacités : cognitives, de lecture, pour manier l'outil informatique, ... ; à leur situation administrative : français et étrangers avec ou sans papiers ; à des facteurs structurels : le marché de l'emploi, l'aménagement du territoire, l'organisation des services de l'État et des collectivités, ... ; aux conditions matérielles d'existence : revenus, logement, équipements, ... En outre, Atriba, Cotonnière Ouest et Zénith, comme toute la Guyane, se trouve en **contexte de multiculturalité**, avec des populations françaises de tous horizons et des personnes immigrées de pays divers et installées depuis plus ou moins longtemps. **La multiplicité des formes de précarité**, qui résulte du croisement des indicateurs que nous venons de mentionner **complexifie leur analyse**.

En effet, **nous avons été face à une variété de situations**. Nous avons tout de même pu opérer **une différence notable des formes de précarités en fonction de la situation administrative des enquêtés**. Les français et détenteurs de titre de séjour, malgré les difficultés économiques qu'ils peuvent subir, bénéficient d'une plus large marge de manœuvre pour améliorer leur condition. Notamment parce qu'ils ont accès au marché de l'emploi, aux aides sociales, qu'ils peuvent se déplacer plus facilement hors des quartiers. En revanche, les « sans papiers » doivent plus faire appel à leur réseau de solidarité et mettre en place des stratégies pour se garantir des conditions de vie acceptables. Que ce soit au moment de leur installation sur le territoire puis, lorsqu'ils recherchent une activité rémunératrice ou encore qu'ils souhaitent être mobile.

Notre étude a permis de mettre en lumière le **caractère systémique de la précarité** car, ses différentes formes influent sur l'une l'autre. En effet, par exemple, les conditions d'hébergement ont des répercussions sur la santé, la mobilité sur la sécurité, la formation sur l'accès au marché de l'emploi, l'illectronisme sur le recours aux prestations sociales, etc. De ce fait, nous pensons qu'une étude sur la précarité énergétique liée au logement et la mobilité doit se faire par une approche globale qui prenne en compte les différentes sphères de la vie des individus.

Nous avons aussi pu mettre en lumière les **stratégies de résilience** des habitants pour faire face à leur situation. Qui peuvent concerner le recours aux réseaux d'interconnaissances, à l'économie parallèle, mais aussi aux croyances magico-religieuses.

Au sujet des réseaux, notre échantillon réduit ne nous a pas permis de mettre en lumière des formes de solidarités intra-communautaires. Mis à part les lieux d'habitation qui peuvent être déterminés à travers ce critère. Au-delà de la taille de notre échantillon, nous pensons que c'est le partage d'un espace de vie peu étendu qui explique qu'il n'y ait **pas de distinction forte entre les communautés** car elles sont en interactions quotidiennes. **Par contre**, plus que des différences d'origine, nous avons observé des différences relatives à l'ancienneté de l'installation sur le territoire guyanais. Ainsi, **il y aurait une distinction entre les « anciens » et les « nouveaux »** qui se traduit par du mépris, voire des attitudes discriminatoires.

Si la présente étude permet, nous l'espérons, de mieux connaître les quartiers étudiés, **la Guyane est si variée que nous recommandons de continuer l'analyse sur différents territoires, afin de répondre de manière située aux situations de précarité**.

« D'un point de vue bio-social, nous sommes un mammifère éphémère voué à l'extinction comme toutes les autres espèces. Mais nous sommes un animal doué de langage et c'est ce don qui, plus que tout, rend supportable et fructueuse la précarité de notre condition. »

Georges Steiner

RÉFÉRENCES

- AKRICH, M. (1991) « *L'analyse socio-technique.* » in : D. Vinck, *La gestion de la recherche*, De Boeck, p.339-353
- ANLCI Guyane (2012) *Etat des lieux de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme en région.*
- ANLCI Guyane. *Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Du 8 au 15 septembre 2018.*
- ANLCI. *L'évolution de l'illettrisme en France.* Edition 2018
- ARS GUYANE (mars 2017) "*Une eau potable pour tous*" : *Bilan de la qualité des eaux de consommation.*
- ARS GUYANE (janvier 2019) *Projet régional de santé Guyane 2018-2028.*
- A.T. KEARNEY ENERGY TRANSITION INSTITUTE (2018). *Introduction to Energy Poverty.*
- AUDeG. (juillet 2017) L'emploi en Guyane : particularités et géographies. *Observatoire économique de la Guyane (N° 2).*
- AUDeG. (Novembre 2018). *Rapport d'étude Urbanisation spontanée (2001 - 2006 - 2011 - 2015).*
- AUDeG; Université de Guyane. (2018). *Les conditions de vie des étudiants de Guyane - Enquête 2017-2018.* Synthèse.
- BECKER, H. (1985). *Outsider. Etudes de sociologie de la déviance.* Paris: Métailié.
- BESLAY, C. GOURNET, R. ZELEM, M-C. (2015) « Le SLIME, un dispositif de réduction de la précarité énergétique » in Zélem MC, Beslay C, (dirs), *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques.* Paris, Éditions CNRS. coll. Alpha pp.311-324.
- BIDART, C. (2006/1). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie*(120), pp. 29-57.
- BOARDMAN B. *Fuel poverty: from cold homes to affordable warmth*, Belhaven Press, London 1991.
- BOUMAZA, M., & CAMPANA, A. (2007/1). Enquêter en milieu "difficile". *Revue française de science politique*, 57, pp. 5-25.
- BRESSON, M. (2007) *Sociologie de la précarité.* Paris. A Colin., Col.128.
- BROUSSIN, J. (2017) *Comment définir la précarité énergétique en milieu tropical ? L'exemple de la Guadeloupe.* Rapport de stage, encadré par Zélem, M-C sous le tutorat de Dancoisne, J. Université Jean Jaurès – Toulouse 2. Département de Sociologie. Master Politiques Environnementales et pratiques sociales.
- CARDE, E. (2010/3). Quand le dominant vient d'ailleurs et l'étranger d'ici : l'accès aux soins en Guyane au prisme de la double alterité. *Autrepart*(55), pp. 89-105.
- CARDE, E. (2012). Immigration(s) et accès aux soins en Guyane. *Anthropologie et Société*(5).
- CASTEL, R. (2003) *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* Éditions du Seuil.
- CASTEL, R. (2009) *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu.* Paris. Éditions du Seuil.
- COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE (2018) *Enjeux de la Mobilité en Guyane.* Contribution à la révision de la PPE de Guyane. Basé sur le travail réalisé dans le cadre des assises de l'Outre-Mer et des assises nationales de la Mobilité.
- COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE (Février 2017) *Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) 2016-2018 et 2019-2023 de la Guyane.* Version PPE post AP du 10 février 2017.

- DEAL GUYANE. (2020, mars 30). *Solidarité climatique : chèque énergie*. Récupéré sur [guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr): <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/solidarite-climatique-generalisation-du-cheque-a2162.html>
- CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUYANE (2005). *Agenda 21 de la région de Guyane. Le développement durable en Guyane*.
- COURTIADÉ, P. (2018). *Assises de la Mobilité et Assises de l'Outre-Mer. Situation, enjeux et propositions pour la Guyane, sur la base des travaux des ateliers nationaux des Assises de la Mobilité*. Synthèse du Comité Technique Mobilité, ADEME.
- CYRULNIK, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Odile Jacob.
- DE OLIVEIRA, G. (2014) *Analyse du Système local d'Action Publique du GerSlime : Dispositif d'intervention pour la maîtrise de l'énergie dans le Gers*. Sous la direction de BESLAY, C. et GOURNET, R. Université de Toulouse le Mirail. Département de Sociologie. Master Politiques Environnementales et pratiques sociales.
- DEAL Guyane. (2017). *Quels besoins en logements pour les 10 prochaines années?* Service Aménagement, urbanisme, construction, logement.
- DEBORDEAUX D. (décembre 1994) Désaffiliation, disqualification, désinsertion. In: Recherches et Prévisions, n°38, Pauvreté Insertion RMI. pp. 93-100; doi : 10.3406/caf.1994.1668. http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_1994_num_38_1_1668
- DEMOUGEOT, L. INSEE. *Enquête emploi en continu en Guyane - Le chômage est stable en 2017* <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532194>
- DEVALIERE, I. (2009) De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres. *Informations sociales*, 155 (5) pp. 90-98. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-5.htm-page-90.htm>.
- DEVALIERE, I. « La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification » in Zélem MC, Beslay C, (dirs), *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques*. Paris, Éditions CNRS. coll. Alpha pp.305-308.
- DURKHEIM, E. (1893). *De la division du travail social*.
- ELIAS, N., & MUEL-DREYFUS, F. (1985). Remarques sur le commérage. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 60, pp. 23-29.
- ESCARD, E. (2012). Précarité et violences: quels liens? *Bulletin des médecins suisses*(93 : 51/52), 1916-1919.
- FONDATION ABBÉ PIERRE. *L'état du mal logement en France, 2018*. Rapport annuel #23.
- GESLIN, P. (1999) *L'apprentissage des mondes. Une anthropologie appliquée aux transferts de technologies*. Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris et Octarès Editions, Toulouse. <http://lhomme.revues.org/index8017.html>
- HAUTENNE, B. (2004/1). Contribution à une sociologie de l'association. *Pensée plurielle*(N°7), pp. 11-16.
- IEDOM (2019) *Guyane 2018*. Edition 2019.
- INSEE. (2015). *Enquête budget des familles 2011*.
- INSEE (2016, avril) En Guyane les prix sont plus élevés de 11,6 % qu'en France hexagonale. *Analyses Antilles-Guyane*(n°14).

- INSEE. (2017). *Familles de Guyane : prestations et action sociale en soutien d'importants besoin*.
- INSEE (2017) « *Les conditions de logement en France* ». Édition 2017. Fiches DOM.
- INSEE. (2017). *Enquête emploi en continu*.
- INSEE. (2017, janvier). Synthèse démographique de la Guyane. Une démographie toujours dynamique. *Flash Guyane*(n° 57).
- INSEE. (2018). *Enquête emploi en continu*.
- INSEE. (2018, mars). Pauvreté et inégalités. *Insee Dossier Guyane*(N° 9).
- INSEE (2019) *Données locales, Matoury*
- INSEE. (2019, janvier 15). Analyse Guyane. *La Guyane, une région jeune et cosmopolite*(n°35).
- INSEE. (2019, mars 27). La population guyanaise à l'horizon 2050 : vers un doublement de la population ? *Analyses Guyane*(n° 36).
- LE BRETON, E. (2002, Mars). La mobilité quotidienne dans la vie précaire. *Note de recherche pour l'Institut pour la ville en mouvement - PSA Peugeot-Citroën et Abeille et Entraide*.
- LE BRETON, E. (2005). L'orientation familiale des mobilités. Quelques remarques à partir de l'étude d'une population disqualifiée. *NETCOM*, 19(3-4), pp. pp. 179-192.
- LEES, J. (2014) *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter*. Thèse en anthropologie sociale et ethnologie. EHESS
- LEICK , E., & YOU-LEBOT , B. (2012). *L'habitat spontané en Guyane, une prise de conscience nécessaire des enjeux de cette réalité urbaine*. Rapport de stage, AUDeG.
- MANIN, J., PETIT, M., & RILHAC, C. (2019). *Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux Outre-Mer sur les discriminations dans les Outre-Mer*. Assemblée Nationale.
- MATHIEU, Y. (2016). *Accès aux droits et aux services publics en Guyane* . Compte rendu du déplacement du Défenseur des droits en octobre 2016, Défenseur des droits.
- MASLOW A. (1943). Theory of Human Motivation. *Psychological Review*(N° 50), pp. 370-396.
- MAZET, P. (2019, avril 2). *Vers l'Etat plateforme. La dématérialisation de la relation administrative*. Récupéré sur lavedesidees.fr.
- MESSU, M. (1989). L'utilisation des services sociaux : de l'exclusion à la conquête d'un statut. *Revue française de sociologie*(30-1), pp. 41-55. doi:10.2307/3321423
- MOISDON , L. (2017, mars 28). *La Guyane : le plus grand désert médical de France*. Récupéré sur francetvinfo.fr: https://www.francetvinfo.fr/sante/politique-de-sante/la-guyane-le-plus-grand-desert-medical-de-france_2118599.html
- OBSERVATOIRE DES DÉCHETS DE LA GUYANE (mai 2017) *Les chiffres clés des déchets en Guyane 2011-2014*. 2e édition. ADEME Guyane.
- OFPPA. (avri l2019). *A l'écoute du Monde. Rapport d'activité 2018*.
- PAUGAM, S. (1991) *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris. PUF. 256p

- PIANTONI, F. (2009, Février). Discrimination et fragmentation socio-spatiale dans le bassin d'habitat de Cayenne : étude sur sept quartiers précarisés. (Centre de politique de la ville Guyane, Éd.)
- PIERRET, R. (2013) « Qu'est-ce que la précarité ? », *Socio*, 2, 307-330
- RAIMBAUD, B. (2018, décembre). Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1er janvier 2016. *INSEE Flash Guyane*(n° 99).
- ROUDIL, N. (CSTB) FLAMAND, A. (ENS) BEILLAN, V. et DOUZOU, S. (EDF) « La consommation d'énergie à l'épreuve des pratiques et savoirs d'usage des habitants » in Zélem MC, Beslay C, (dirs), *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques*. Paris, Éditions CNRS. coll. Alpha Pp.243-252.
- ROULLEAU-BERGER, L. (2004/2). Voir, « savoir-être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance. *Cahiers internationaux de sociologie*(n°117), pp. 261-283.
- SAUJOT, M. IDDRI-Sciences po (2012). *La mobilité, l'autre vulnérabilité énergétique*. Policy brief, coll. Fabrique urbaine. N°5. p.1-6
- SECRETARIAT D'ETAT AU NUMÉRIQUE (13 septembre 2018) *Pour une France connectée. Plan national pour un numérique inclusif*.
- VIAL, B. (2018) *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique*. Revue de littérature, INJEP Notes & rapports/Revue de littérature.
- WEBER, F. BEAUD, S. (1997) *Guide de l'enquête de terrain*. Edition La Découverte.
- WISNER, A. (1997) *L'Antropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique*. Toulouse. Octarès
- WRESINSKI, J. (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Paris. Journal Officiel. P 14.
- ZELEM, M.-C. (2009, janvier). Vitesse, mobilités et étalement urbain : le cercle vicieux ? *Les cahiers de Global Chance, Vers la sortie de route? Les transports face aux défis de l'énergie et du climat*(N° 26), pp. 18-21.
- ZELEM, M-C. BESLAY, C. (2011) Pour une transition énergétique sans exclusion sociale ? *La revue du CLER*. N°84, octobre. pp.8-9.
- ZELEM, M-C. BESLAY, C. (2013) Changer les comportements, changer la société ? *La revue du CLER*. N°92, pp.7-9.
- ZELEM, MC. BESLAY, C. (2015) *Sociologie de l'énergie*. Paris. CNRS
- ZELEM, M-C. MAILLARD S., Association MAMAMOB (2010) Le rôle de l'approche anthropologique dans la conception de dispositifs de Maîtrise de la demande d'énergie. Le cas du programme régional de MDE sur le fleuve Maroni en Guyane. In . BARONE-VISIGALLI, E. & ROOSEVELT, A. (Dirs) : *Amaz'Hommes*, Pp. 59-70.

Sites internet consultés :

www.cler.org

www.ctguyane.fr

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

www.gouvernement.fr

www.insee.fr

www.la1ere.francetvinfo.fr

www.legifrance.fr

www.onpe.gouv.fr/

www.précarité-énergie.org

www.sig.ville.gouv.fr

ANNEXES

Annexe 1 : Sigles et abréviations

AAH : Allocation adulte handicapé

ADA : Allocation demandeurs d'asile

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AME : Aide médicale d'Etat

ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

ARS : Agence régionale de santé

ASPA : Allocation de solidarité aux personnes âgées

ASS : Allocation solidarité spécifique

ASV : Allocation supplémentaire vieillesse

AUDeG : Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane

BEP : Brevet d'études professionnelles

BTP : Bâtiments et travaux publics

CAARUD : Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CACL : Communauté d'agglomération du Centre Littoral

CAF : Caisse d'allocation familiale

CCAS : Centre communal d'action sociale

CESE : Conseil économique et social

CGSS : Caisse générale de sécurité sociale

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire

CRA : Centre de rétention administrative

CTG : Collectivité territoriale de Guyane

D.A.A.C. : Développement, Accompagnement, Animation, Coopération

DAL : Droit au logement

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation et de l'Emploi

DOM : Département d'outre-mer

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSU : Développement social urbain

DTR : Déclaration trimestrielle de ressources

EDF : Électricité de France

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial

FLE : Français langue étrangère

HLM : Habitation à loyer modéré

IEDOM : Institut d'émission des départements d'outre-mer

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IST : Infections sexuellement transmissibles

JDC : Journée « Défense et Citoyenneté »

MDE : Maîtrise de la demande en énergie

MDE : Maîtrise de la demande énergétique

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

PAF : Police aux frontières

PASS : Permanence d'accès aux soins de santé

RHI : Résorption de l'habitat insalubre

RP : Recensement public

RSA : Revenu de solidarité active

SAU : Service d'accueil d'urgence

SEMSAMAR : Société d'Economie Mixte de Saint-Martin

SGDE : Société guyanaise des eaux

SIG Ville : Système d'information géographique de la politique de la ville

SIMKO : Société immobilière de Kourou

STATISS : Statistiques et indicateurs de la Santé et du Social

TEE : Taux d'effort énergétique

TPN : Tarif première nécessité

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

VRD : Voies et réseaux divers

Annexe 2 : Récapitulatif des entretiens avec les habitants

- Ariba

E5_H 70 ans_Français_Ariba – naturalisé, origine haïtienne

E13_H 28 ans_français_Ariba – Bushinengué, parents surinamais

E14_F 27 ans + H 30 ans_sans papiers_Ariba – Bushinengués, surinamais

E15_H 60 ans_français_Ariba - martiniquais

E16_F 32 ans_française_Ariba – parents haïtiens

E17_H 43 ans + F41 ans_français_Ariba – métros

E19_F 50 ans_carte de séjour_Ariba - Brésilienne

E20_F 46 ans_carte de séjour_Ariba – Brésilienne

- Cotonnière

E1_F 37 ans_sans papiers_Cotonnière – haïtienne

E2_F 57 ans_carte de séjour 10 ans_Cotonnière – haïtienne

E8_F 34 ans_sans papiers-Cotonnière – haïtienne

E9_H 60 ans_carte de séjour_Cotonnière – haïtien

E10_F 29 ans_sans papiers_Cotonnière – haïtienne

E11_F 51 ans_sans papiers_Cotonnière – haïtienne

E12_H 63 ans_carte de séjour_Cotonnière – haïtien

E18_H 44 ans_français_Cotonnière – parents originaires de Ste Lucie

- Zénith

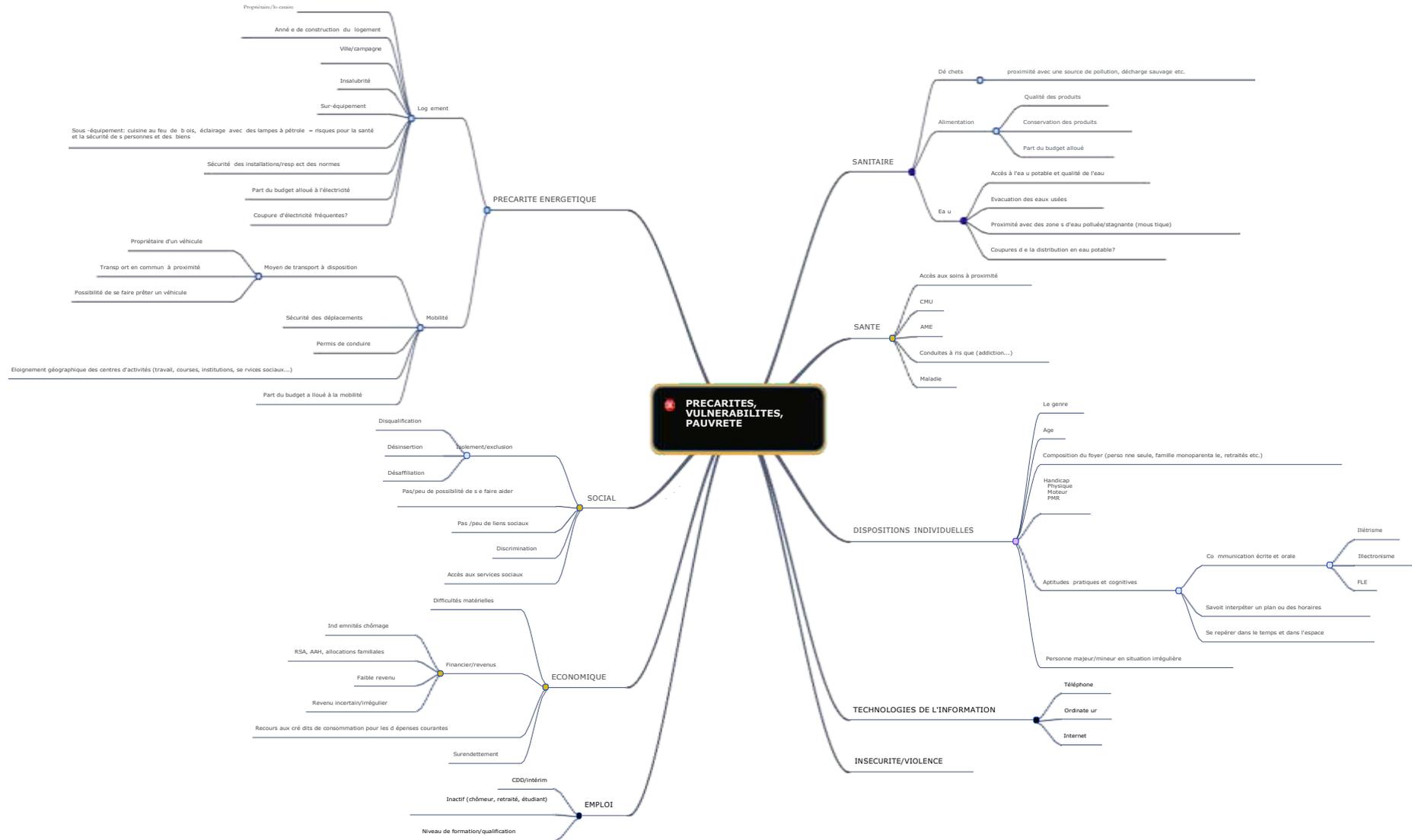
E3_H 57 ans_français_Zénith – naturalisé, origine haïtienne

E4_H 31 ans_sans papiers_Zénith – haïtien

E6_F < 60 ans_carte de séjour 10 ans_Zénith – haïtienne

E7_F 16 ans_française_Zénith – française

Annexe 3 : Mindmap avec les différentes formes de précarité, à partir de notre revue de la littérature



Annexe 4 : Grille d'entretien personnes ressources

RDV:

Structure:

En poste depuis:

Coordonnées:

Age:

Diplôme:

Formation initiale:

Expérience pro précédente:

Question	Pourquoi?	Relances
Présentation des missions et du public suivi Les missions de l'institution?		
Vos missions?	Connaitre son travail	- Des choses qui débordent de ses missions?
Présentation des quartiers de Balata et du Zénith	Description du quartier, sa population...	- Populations, communautés - Sociabilités - Type d'habitat - Services publics - Services sociaux publics et assos
Qui vient vous voir?	Connaitre le profil sociologique des personnes suivies. Exemples: jeunes, personnes âgées, femmes, famille monoparentale, étrangers...	- Est-ce qu'il y a des profils qui viennent plus que d'autres? - Des personnes qui ne viennent pas? Pourquoi?
Les missions principales à Balata et au Zénith?	Connaitre les problématiques de la population, ce qui fait problème pour elle. Exemples: logement, mobilité, accès aux services de santé, bon alimentaire/ Colis, formation/emploi...	

Est-ce qu'il y a des facteurs qui accentuent ces problématiques?	Au-delà des problèmes soulevés, qu'est-ce qui aggrave les situations	<ul style="list-style-type: none"> - Handicap - Illettrisme - Accès aux NTC - Discrimination - Sociales (isolement, marginalité...) - Addictions, alcoolisme
Est-ce que vous avez des permanences dans les quartiers?		<p>Fréquence? Où ça? Qui a choisi le lieu? Ca pose des problèmes de distance pour ceux de la montagne/d'en bas?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui vient? - Visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer?
Les précarités		
Quelle est votre définition de la précarité?	Son point de vue sur le sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Vous avez des exemples de précarité? - Est-ce qu'il y a des points communs aux différentes formes de précarité?
Quelles cultures sont les plus concernées par la précarité?	<p>Est-ce qu'on peut faire un lien communauté-forme de précarité?</p> <p>Exemples: Créole, Bushinengue, Chinois, Amérindiens, Français, Métros, Brésiliens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi certaines personnes sont plus touchées? - Moins de réseau de solidarité? - Discriminations? - N'ont pas de papiers? - Exemple?
Est-ce qu'il existe des dispositifs pour repérer et signaler les ménages précaires/en difficulté?	Quels sont les acteurs qui les identifient?	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs, médecin, puéricultrice... - Travaille avec d'autres acteurs de terrain pour résoudre certains cas ou améliorer les conditions de vie du quartier?
Le logement		
C'est quoi la MDE pour vous?	Connaitre son point de vue	- Quels sont les enjeux selon vous?
Habitats spontanés	Spécifier les problématiques propres aux habitats spontanés	<ul style="list-style-type: none"> - A quels problèmes sont confrontées les habitants? Sécurité, accès à l'eau potable, évacuation des effluents... - Pourquoi on en vient à habiter dans ces conditions?
Est-ce que l'on retrouve un profil spécifique dans ces habitats?	Connaitre le profil sociologique des personnes	- Jeunes, familles monoparentales, étrangers, minorités ethniques...

Est-ce que vous avez connaissance de personnes dont l'intégrité physique est en danger?		<ul style="list-style-type: none"> - Installations insalubres - Qu'est-ce qu'ils disent de cette situation? - Des solutions envisageables?
La mobilité		
Est-ce que la mobilité est un point souvent évoqué comme faisant partie des freins à la réinsertion? À la réalisation des démarches administratives?	Place de la mobilité dans la précarité et manières de contourner le problème	<ul style="list-style-type: none"> - Comment se débrouillent les personnes qui ne sont pas véhiculées?- Par exemple pour venir à vos permanences?
Pour ceux qui utilisent les TC...		<ul style="list-style-type: none"> - Quel public? - Tarifs spéciaux?
Et ceux qui ne veulent ou peuvent pas les utiliser...	Connaitre les freins et difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à comprendre le réseau, à trouver les horaires? - Coût, promiscuité, manque de fréquence... - Mauvaise image des TC? - Exemples?
La santé		
Est-ce qu'il y a des difficultés pour se soigner sur le territoire?	Connaitre les spécificités du quartier en matière de santé, les dispositifs d'accès aux soins, les freins pour prendre soin de soi...	<ul style="list-style-type: none"> - Coût - Manque de personnels médicaux - Pas de carte vitale?
Est-ce que des personnes renoncent à se soigner?		<ul style="list-style-type: none"> - Qui? Pourquoi? Dans quel cas?
Est-ce qu'il y a des rapports différenciés au soins et au corps en fonction des communautés?	Rapport entre santé et culture	<ul style="list-style-type: none"> - Exemple
L'alimentation		
Est-ce qu'il y a des difficultés liées à l'alimentation?	Les personnes mangent à leur faim? Conservation des aliments pour les ménages en PE	<ul style="list-style-type: none"> - Colis alimentaires : à quelle fréquence? Quel public? - Bons pour faire les courses - Comment font ceux qui n'ont pas de frigo?
Au sujet de la précarité énergétique		

Quelle est votre définition de la PE?	Connaitre sa manière de voir la PE	- Formée dans le cadre de son cursus? PE en milieu tropical... (formation et MOOC du réseau RAPPEL)
Est-ce que la lutte contre la PE fait partie de vos missions?		Si oui: - Quels sont les moyens et actions mis à sa disposition pour lutter contre le phénomène? - quels sont les partenaires? EDF, CAF, PMI, Associations de mobilité, Asso caritatives/ONG
Êtes-vous au courant des dispositifs pour aider au financement de travaux ou à l'acquisition d'appareils moins énergivores?	Est-ce que les travailleurs sociaux sont informés des dispositifs MDE et des moyens de faire baisser les factures?	- Crédits d'impôt - Prêts à taux zéro - Prime à l'achat
Si oui, est-ce qu'il vous arrive de communiquer ces infos aux personnes que vous suivez?	Mène des actions ponctuelles pour aider à payer les factures ou envisage de régler le problème à la base?	- Est-ce que le public se sent concerné ? - Est-ce qu'ils sont éligibles? - Comment améliorer les dispositifs? - Les aides destinées aux précaires permettent de ne pas avoir à avancer d'argent
Est-ce que vous connaissez le dispositif SLIME?	Possibilité de communiquer sur le dispositif auprès de la CTG	
Le non-recours		
Est-ce que vous rencontrez des réticences/des freins de la part des publics cibles? Quels sont-ils?	Quel rapport au travailleur social et à l'institution	- Ne veulent pas être suivis/aidés, pourquoi? - Les invisibles de la précarité (difficulté à repérer certains publics) - Méfiance envers les institutions?
Qu'est-ce qui pourrait expliquer le non-recours? Quand des personnes qui ont droit à des prestations sociales n'en profitent pas, parce qu'elles ne connaissent pas leurs droits, parce qu'elles n'en font pas la demande.		- Qui sont ces personnes? - Réputation, fierté - Difficulté de compréhension des dispositifs, barrière de la langue - Distance géographique des institutions/services sociaux - Pas d'adresse ou de boîte aux lettres
Est-ce qu'il vous arrive d'aider à la M@J des dossiers administratif?	Aborder la lisibilité et la compréhension des dispositifs sociaux	- Ca vous arrive souvent? - Qu'est-ce qui explique le retard pris dans les démarches, qui peuvent permettre de bénéficier d'aide? - Des exemples?
Réseaux sociaux et « débrouille »		

Comment font les personnes pour surmonter leurs difficultés?	Quelles stratégies pour surmonter la situation	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations - Services sociaux - "Job" (garde d'enfants, vente de nourriture dans la rue, taxico, autoconsommation de chasse, pêche, glanage, vente de drogue...)
Quelle est la place de la famille ou du voisinage?	Quelle place prend le réseau de solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'il y a des différences entre les cultures? - Exemples? - Certains publics totalement isolés?
Pour conclure		
Quels sont les principaux dispositifs que vous proposez pour enrayer les situations de précarité? Les principaux partenaires	Connaitre les solutions/actions pour lutter contre la précarité et le fonctionnement institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - FSL - RSA - Allocations - Aides pour payer les factures - EDF (conseiller solidarité)- - Bons médicaux - Colis alimentaires
Est-ce que vous avez des choses à ajouter?	Soulever d'autres points, aspects du sujet	
Est-ce que vous rencontrez des difficultés dans votre travail?		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens - De volonté politique ou de coopération institutionnelle - Manque de coopération du public - Trop de problématiques pour effectuer un travail de fond
Vous pourriez me mettre en contact avec des publics précaires?		
Vous pourriez me communiquer des rapports d'évaluation sur vos missions? Les dispositifs que vous proposez? Les publics que vous suivez? Ou que vous ne suivez pas etc.		

Annexe 5 : Guide d'entretien habitants

GUIDE D'ENTRETIEN

I. CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

- Age, sexe, composition du foyer.
- Trajectoire biographique et raisons de l'implantation dans le quartier/dans la maison (**comment** : connaissances, être propriétaire, prix des loyers, proximité du lieu de travail/école/services et activité économique...)
- Si étranger : pays d'origine et temps vécu en France ? niveau de français ?

II. PERCEPTION, REPRÉSENTATION

- Comment on pourrait améliorer votre quotidien ? N° de confort / bien-être ? Aurait besoin de quoi ?
- Qu'est-ce que la précarité/pauvreté ? Des exemples ?
- Se sent en situation de précarité/pauvreté ? Pourquoi ?

III. CE QUI FAIT PROBLÈME POUR L'ENQUÊTE :

➔ TOUJOURS DEMANDER COMMENT ILS SE DÉBROUILLENT

1. HABITAT :

- Des problèmes dans le logement ? pour payer les factures ? des impayés ?
- Auto construction ? raccordé aux réseaux eau/électricité ? abonné SGDE/EDF ? compteur partagé ? collecte des déchets ?
- Prévoit de déménager ? pourquoi ? pour aller où ? demande/éligible au logement social ?

2. MOBILITÉ :

- Comment se déplace ? pour aller où ?
- Quels temps de parcours travail, école, courses, institutions, TS ?
- Renonce à des déplacements ? Comment se débrouille dans ces cas-là ?
- Permis ? Voiture ? Quels freins ?

3. TRANSPORTS EN COMMUN :

- Les utilise ? oui/non, pourquoi ? quand ?
- Comment connaît les horaires ? les coûts ? Utilise la géolocalisation ?

4. ALIMENTATION :

- Qu'est-ce qui est mangé ? cout moyen du panier ? budget ?
- Acheté où ? comment s'y rend ? fréquence ? si donné, par qui ? si cultivé, où ? quel ratio ?

5. SANTÉ :

- Régime général/CMU/AME ?
- Des problèmes de santé dans le foyer ?
- Se soignent-ils ? si oui, où va pour les soins médicaux ? comment ?
- Peut renoncer à se soigner ? pourquoi ?
- Utilise la médecine traditionnelle ? dans quels cas ?

6. TRAVAIL ET FORMATION :

- Travail ? en poste depuis ? Type de contrat ? CDI, CDD, intérim ? chômage, fin de droit ? si sans emploi, depuis quand ?
- Job ? quoi ? où ça ? payé comment ?

- Travail au noir ?
- Freins à l'insertion ?
- Niveau de formation ?

7. ACTION SOCIALE :

- Suivi par un TS ? où ? comment y va ? pour quelles aides ? fréquence ? si non, pourquoi ?
- Recours à des assos ? lesquelles ? quels types d'aides ? fréquence ? comment y va ? si non, pourquoi ?

8. DROITS :

- Quelles aides : APL, FSL ; CMU, AME ; chômage, RSA, AAH ; APL, FSL ; allocations familiales... ? Sinon, pourquoi ?

9. SITUATION ADMINISTRATIVE :

- A jour ? oui, comment a fait ? non, pourquoi ? (papiers d'id./carte de séjour ; carte vitale ; impôts)
- Des difficultés ? (Mà) dossiers, prise de contacts, qualité de l'accueil, horaires, lieux, langue... comment les surmonter ?
- Si titre de séjour : < 1an, 1 an (nb de renouvellement ?), 10 ans. N'a pas fait de demande de titre, pourquoi ?

10. NTC :

- Tél/tablette/ordi ? carte/abonnement ? pourquoi ? coût mensuel ? qui paye ?
- Utilise internet ? quels usages ? (Communiquer avec les proches, démarches administratives, horaires de bus...) si non, pourquoi ? demande de l'aide ?

11. BUDGET :

- Difficultés à payer le loyer/les factures ? pb fréquent ? quelles solutions ?
- Hiérarchisation des dépenses ? quelles factures sont réglées en priorité et pourquoi ?
- Cout alimentation ? énergie ? santé ? déplacements ? Transfert/dons ?

IV. RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉBROUILLE

- Quel rapport avec l'entourage ? se rendent des services ? comment ? des exemples ?
- Reçoit de l'aide de l'entourage : qui ? dans quels cas ? fréquence ?
- Aide les personnes de son entourage ? qui ? dans quels cas ? fréquence ?

V. RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT ET FREINS/OPPORTUNITÉS POUR L'ADOPTION DE NOUVELLES PRATIQUES

- Est-ce que vous faites attention à la protection de la nature ? pourquoi ?
- Concrètement : tri ses déchets ? conso^o (viande, circuit court, bio, occaz) ? mobilité partagée/douce ? usage de l'électricité ?
- Serait prêt à modifier ses pratiques ? pourquoi ?

VI. QUESTIONS OUVERTES

- Qu'est-ce qu'il pense de la pauvreté en Guyane ? ses causes ? qui est concerné en particulier ? différence entre Cayenne et quartiers ? pourquoi ?
- Quels sont les problèmes (du plus imp. au moins imp....) et leurs besoins (quelle priorité ?)
- Si on pouvait de suite leur apporter une solution : sur quoi ?
- Des questions / points que j'ai oubliés ?

Annexe 6 : Grille d'observation

Entretien n°:	
Logement	
Type (appartement, maison: indiv., partagée):	
Social, légal, spontané (matériaux de récup. ou en dur)	
Locataire/propriétaire/hébergé à titre gratuit/squat:	
Nombre de pièces:	
Jardin avec/sans arbres fruitiers et légumes:	
Raccordement aux réseaux:	
Eau:	
Electricité:	
Déchets: collecte? Dispose d'un bac? Deux bacs?:	
Téléphone fixe:	
Internet:	
Transports en commun:	
Voirie publique (route goudronnée ou en terre):	
Equipements dans le logement:	
Nombre d'ampoules:	
Climatiseur:	
Frigidaire ou combiné:	
Congélateur:	
Micro-ondes:	
Cuisson au gaz, électricité, feu de bois:	
Four:	
Machine à laver:	
TV:	
Ordinateur:	
Tablette:	
Portable avec/sans accès à internet:	
Chaine hi-fi:	
Groupe électrogène	
Nombre et types de véhicules du foyer:	
Voiture:	
Deux-roues:	
Vélo:	

Contacts :

Camille Martin
camillemartin38@hotmail.fr
06.10.62.28.79.